ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'URBANISME ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AGENCE URBAINE DE TAZA

PHASE I :

DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET ENJEUX STRATEGIQUE DU PLAN D'AMENAGEMENT DE LA C.U. DE TISSA - PROVINCE DE TAOUNATE

Version corrigée

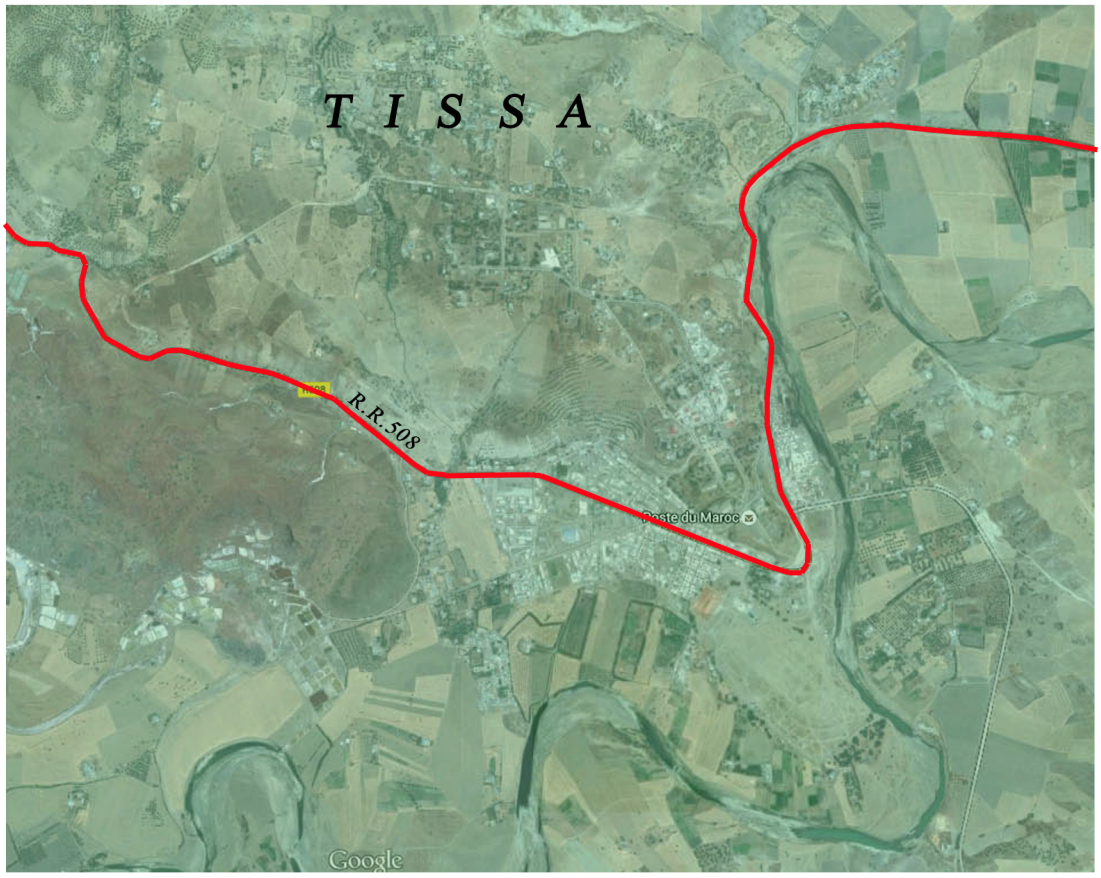

BENMIMOUN M'hamed : Architecte-Urbaniste RABAT Tel & fax : 05 37 63 22 89 E-mail : mbenarchi@gmail.com
BENMIMOUN Soufiane - Economiste-Démographe-Statisticien

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
CHAPITRE 1 : CONTEXTE GENERAL D'INTEGRATION DE LA COMMUNE DE TISSA	4
INTRODUCTION	5
PRESENTATION DE L'AIRE DE L'ETUDE ET MAITRISE DU TERRITOIRE	6
1- CONTEXTE REGIONAL	6
1-1 Géomorphologie	6
1-2 Le cadre naturel	8
1-3 Le climat	9
1-4 Les ressources hydriques	9
1-5 La forêt	10
2- CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES.	10
2-1 Répartition spatiale de la population	10
2-2 Structure de la population	12
2-3 Activité	13
3- DONNEES ECONOMIQUES	13
3-1 Le secteur primaire	15
3-2 Le secteur secondaire	14
3-3 Le secteur tertiaire	17
4- HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	19
5- INFRASTRUCTURES DE BASE	20
5-1 Infrastructures de communication	20
5-2 Réseaux divers	21
6- EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS	25
6-1 Equipements sanitaires	25
6-2 Education	25
6-3 Formation professionnelle	26
6-4 Equipements culturels et sportifs	27
7- ENVIRONNEMENT	27
8- CONTRAINTES ET POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	28
8-1 Potentialités et atouts	28
8-2 Contraintes et entraves de développement	29
CHAPITRE 2 : ANALYSE DIAGNOSTIC DE L'ETAT ACTUEL DE LA COMMUNE	31
1- CARACTERISTIQUES NATURELLES	32
1-1 Situation géographique	32
1-2 Climat et pédologie	32
1-3 Ressources en eau	33
2. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUE	33
2-1 Population et ménages	33
2-2 Structure démographique	34
2-3 Analphabétisme et scolarisation	38
2-4 Situation sociale	39

3. BASE ECONOMIQUE	40
3-1 Caractéristique de l'emploi	40
3-2 Secteurs d'activité	42
4. DONNEES ENVIRONNEMENTALES	47
4-1 Potentiel environnemental	47
4-2 Problèmes et nuisances	47
5. GESTION COMMUNALE	48
5-1 Ressources humaines	48
5-2 Ressources financières	49
6. ANALYSE SPATIALE DE L'AIRE D'ETUDE	52
6-1 Infrastructures	52
6-2 Les équipements de superstructure	56
6-3 Occupation du sol	67
6-4 Evaluation de l'ancien plan de développement	69
CHAPITRE 3 : SYNTHESE ET PROJECTIONS	73
SYNTHESE	74
1- NIVEAU REGIONAL	74
2- NIVEAU COMMUNAL	75
2-1 Atouts et potentialités	75
2-2 Contraintes et difficultés	76
2-3 Matrice des atouts et contraintes	76
LES PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES	79
1- SCENARIO TENDANCIEL	79
2- SCENARIO VOLONTARISTE.	80
Liste des tableaux	82
Liste de graphiques	82
Annexe	83

PREAMBULE

Le **Rapport « Diagnostic territorial et enjeux stratégiques »** est un document qui synthétise l'ensemble des informations et travaux préparatoires à la définition et à la mise en place des orientations stratégiques de développement de la commune urbaine de **TISSA**. De par son contenu et les décisions qu'il rend possible, il occupe une position clef dans le processus d'élaboration du Plan d'Aménagement du centre.

Pour contribuer à la réalisation de ce document, en conformité avec les orientations méthodologiques, nous avons effectué une série d'investigations afin de procéder à l'actualisation des informations disponibles et de constituer la base de données qui permet d'arrêter les options et de formuler les recommandations.

Ainsi, en plus des recherches documentaires concernant l'aire de l'étude, des enquêtes ménages et sectorielles à multi-objectifs ont été effectuées auprès de l'institution communale, de l'autorité locale, des habitants du centre et des services extérieurs. Des visites sur le terrain ont également été effectuées par les différents membres de l'équipe pour s'imprégner de la problématique locale et recueillir les informations sur place.

Au cours de cette phase, l'apport des acteurs locaux et notamment celui de l'agence urbaine de Taza, de la commune de TISSA et de la population qui a répondu à nos questionnaires nous a été d'une aide précieuse, nous leur transmettons d'ailleurs nos vifs remerciements.

Le présent rapport est composé des trois chapitres suivants :

CHAPITRE 1 : CONTEXTE GENERAL D'INTEGRATION DE LA COMMUNE

CHAPITRE 2 : ANALYSE DIAGNOSTIC DE L'ETAT ACTUEL DE LA COMMUNE

CHAPITRE 3 : SYNTHESE ET PROJECTIONS

CHAPITRE 1 : CONTEXTE GENERAL D'INTEGRATION DE LA COMMUNE

INTRODUCTION

Bien que les propositions d'aménagement que la présente étude va tâcher de formuler et qui concernent essentiellement l'échelon local, l'analyse du contexte général (espaces régional et provincial) est une étape nécessaire à la compréhension du processus de développement de l'espace étudié surtout quand il est situé autour du chef lieu de province.

L'intérêt de l'analyse de l'environnement régional et provincial, pour la compréhension et la maîtrise de la situation locale, n'a naturellement pas besoin d'être démontré. Une entité spatiale n'est évidemment pas un champ d'application exclusivement ouvert à des influences extérieures, mais aucune agglomération n'a d'existence autonome et ce d'autant plus qu'elle est généralement le produit de l'évolution des espaces de dimension provinciale, régionale voire même nationale.

La situation géographique de la commune en question : au sein de la province de Taounate dans le giron de la nouvelle région de Fès Meknès, fait que l'étude s'inscrit dans le cadre d'une vision d'ensemble puisant son fondement dans la stratégie du développement des provinces et préfectures du Royaume. Parmi les objectifs de cette stratégie c'est de permettre à la région de tirer le meilleur parti de sa position géographique et stratégique comme l'explique la réalisation et la programmation d'un ensemble de grands projets sur son territoire : aéroports (Fès Sais), autoroutes, routes nationales, régionales et provinciales, pistes rurales, mise à niveau des centres urbains de la région, restructuration de quartiers et de site à grande valeur environnementale etc.

Dans le cadre de ces changements, les résultats attendus de la présente étude est de permettre aux populations de la commune urbaine de Tissa de participer à la création des conditions favorables à la réussite de ces grands projets, et de tirer profit du développement que susciteront les activités des différents pôles urbains situés au niveau provincial et régional.

PRESENTATION DE L'AIRE DE L'ETUDE ET MAITRISE DU TERRITOIRE

La commune urbaine de TISSA objet de l'étude, fait partie d'une région et d'une province essentiellement rurale. Située au Sud de la province de Taounate en direction de la métropole de Fès sur un axe en pleine évolution, elle subit un mouvement de polarisation qui se fait de plus en plus en faveur des centres urbains situés sur les axes importants (RN8 et R508).

Malgré cela, le caractère rural prédomine au détriment de l'urbain qui manque d'atouts autre que le secteur primaire et tertiaire.

L'enclavement des centres urbains de la province n'aide pas au développement urbain et le renforcement de l'armature urbaine provinciale.

De ce fait, le déséquilibre déjà constaté, d'une part entre les plaines fertiles aux abords des grandes rivières qui traversent le territoire provinciale (Oued Inaouen, Oued Ouargha et Oued L'ben aux abords du quel s'est implantée la ville de TISSA).

Dans ce cadre, l'élaboration du document d'urbanisme pour la commune urbaine doit s'inscrire dans le cadre d'une vision globale qui traitera des rapports du territoire étudié avec son environnement général : provincial, régional, voire national.

Aussi, les propositions d'aménagement doivent traduire les grandes orientations politiques et ministérielles mettant en exergue leurs programmations et projections futures et ce, dans le cadre d'une politique générale du territoire qui se veut cohérente et intégrée.

En effet, si les termes de références, pour respecter la division administrative, limitent le champ d'étude à l'aire de la commune urbaine de TISSA, il nous semble que la compréhension des dynamiques socio-économiques et l'appréhension des potentialités et problèmes de l'environnement rural et naturel ne peut être possible sans une appréhension globale des communes avoisinantes, de l'impact de Taounate (chef lieu de province), de Fès toute proche et chef lieu de la Wilaya de Fès Boulemane.

De même il nous semble impossible de poser la problématique de la commune urbaine de TISSA sans avoir au préalable posé celle de la région et de la province. En effet les composantes socio-économiques, techniques et spatiales aux niveaux régional et provincial sont en relation d'interdépendance avec leur environnement immédiat et doivent être menées avec une vision globale.

1- CONTEXTE REGIONAL ET PROVINCIAL

1-1 Géomorphologie

La province de Taounate, qui inclut la commune urbaine de Tissa, fait partie de la région Fès-Meknès depuis le dernier découpage validé en 2015. Elle faisait anciennement partie de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate.

La région Fès-Meknès nouvellement créée, est située au nord du Maroc. Elle est délimitée au Nord par la province Fès-Tanger, au Sud par la région Drâa-Tafilalet, à l'est par la région de l'Oriental, et à l'Ouest par les régions de Rabat-Salé-Kenitra et Béni Mellal-Khénifra.

La région Fès-Meknès, dont le chef lieu est la ville de Fès, compte désormais 7 provinces et 2 préfectures, à savoir :

- Préfecture de Fès ;
- Préfecture de Meknès ;
- Province de Boulemane ;
- Province d'El Hajeb ;
- Province d'Ifrane ;
- Province de Sefrou ;
- **Province de Taounate** ;
- Province de Taza ;
- Et Province de Moulay Yacoub.

Elle compte 26 cercles, 163 communes rurales et 32 communes urbaines ou municipalités.

Carte de la région Fès-Meknès :

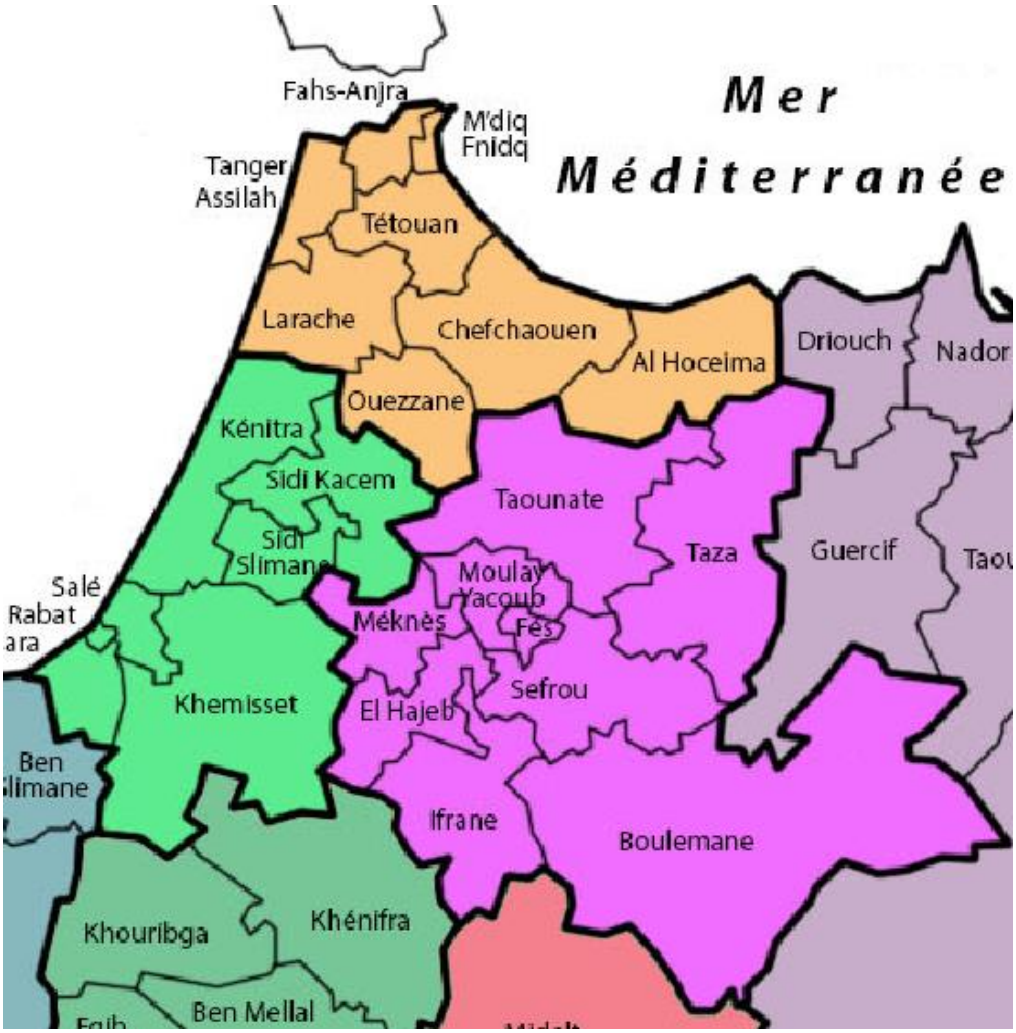

Source : Media 24

La région Fès-Meknès s'étend sur une superficie de 40.423 Km², soit 5,7% du territoire national, répartie sur les 9 provinces et préfectures : Meknès (1.786 Km²), Boulemane (14.395 Km²), El Hajeb (2.209 Km²), Fès (332 Km²), Ifrane (3.310 Km²), Sefrou (4.008 Km²), Taounate (5.585 Km²), Taza (7.098 Km²) et Moulay Yacoub (1.700 Km²).

Elle comptait selon le RGPH de 2004 une population de 3.873.214 habitants dont 1.741.520 ruraux (45,0%) et 2.131.694 urbains (55,0%). Le taux d'urbanisation était donc identique à la moyenne nationale de 55,1%.

D'après le RGPH 2014, dont les premiers résultats viennent d'être officialisés, la population régionale s'établie à 4.236.892 habitants dont 1.672.672 ruraux (39,5%) et 2.564.220 urbains (60,5%).

Le taux d'urbanisation a donc grimpé entre 2004 et 2014 et s'affiche à un niveau toujours identique à la moyenne nationale de 60,4% en 2014. La région suit donc exactement la même évolution que le pays.

Carte de la province de Taounate :

La province de Taounate est limitée par :

- Les provinces d'Al Hoceima et Chefchaouen au Nord ;
- Les provinces de Moulay Yacoub et Sefrou au Sud ;
- La province de Taza à l'Est ;
- Les provinces de Sidi Kacem et Ouazzane à l'Ouest.

1-2 Le cadre naturel

Le territoire de la région est composé de deux grands domaines géographiques distincts qui structurent l'espace régional :

- Le domaine Atlasique : composé d'un ensemble de relief vigoureux ayant de nombreux sommets dépassant les 2.000 m d'altitude, présentant de hauts risques d'érosion et des niveaux élevés de dégradation des ressources naturelles. Le Moyen Atlas atteint une altitude de plus de 3.000m au niveau du massif de Bouiblane. Ce domaine s'étend essentiellement sur les provinces de Sefrou, Boulemane et Taza ;
- Le domaine Mésétien des Hauts Plateaux : il se distingue par sa topographie plane ou légèrement ondulée au niveau du Sais. Ce domaine est marqué également par la présence de collines à relief doux, notamment dans la province de Taounate.

Cet ensemble géographique diversifié est également constitué de zones favorables à l'agriculture, telles que les plaines du Saïs à Meknès, de Tigrigra à Ifrane ainsi que certains périmètres de la Haute Moulouya.

1-3 Le climat

Les disparités géographiques importantes à l'intérieur de la région engendrent des différences importantes au niveau du climat et de la pluviométrie. Ainsi, la région est caractérisée par un climat continental à hiver froid et sec et à été chaud dans sa partie nord, humide et froid dans les zones montagneuses du centre et semi désertique dans les hauts plateaux de la province de Boulemane.

La moyenne des températures minimales du mois le plus froid est de l'ordre de 8,9°C, alors que la moyenne des températures maximales du mois le plus chaud est de 33,7°C. La température peut dépasser les 40°C surtout pendant la période d'été et quand les vents du chergui soufflent.

La pluviométrie de la région est donc contrastée selon les zones :

- Le Moyen-Atlas, du fait de son altitude, est caractérisé par une zone humide fortement arrosée, avec des précipitations comprises entre 600 et 800 mm/an en moyenne ;
- Le Pré Rif et le flanc septentrional de la région constituent des zones moyennement arrosées avec des précipitations de 400 mm/an en moyenne ;
- Les zones alfatières du sud-est de la région et les plaines de la Moyenne Moulouya et de Guercif représentent des zones sèches où les précipitations enregistrées atteignent en moyenne moins de 300 mm/an.

La pluviométrie moyenne annuelle est par exemple de 648 mm à Sefrou, 542 à Fès et 198 mm à Missour. Quant aux neiges, elles apparaissent à partir de 1.600 m d'altitude.

1-4 Les ressources hydriques

En ce qui concerne les eaux de surface, la région de Fès-Meknès est sillonnée par un réseau hydrographique important, comportant une vingtaine de barrages et lacs.

La région dispose de 5 principaux barrages :

- Barrage Al Wahda, le plus grand du Maroc (et deuxième au niveau africain après celui d'Assouan en Egypte), situé dans la province de Sidi Kacem, qui permettra la mise en valeur du périmètre irrigué de 100.00 ha supplémentaires ;
- Barrage Idriss Ier, réservé à l'irrigation du périmètre du Moyen Sebou et de l'Inaouen Aval de 15.000 ha, 5.500 ha relève de la région Fès-Meknès (Province de Moulay Yacoub ;
- Barrage Allal Al Fassi sur l'oued Sebou dans la province de Sefrou, avec une capacité de 81,5 millions de m3 et permet d'irriguer 24,6 mille hectares ;
- Barrage de Sidi Chahed sur l'oued Mekkes, dans la province de Moulay Yacoub, avec une capacité de 170 millions de m3 qui permet d'irriguer mille hectares ;
- Barrage Enjil à Boulemane qui permet l'irrigation de 386 hectares, grâce à une capacité de retenue de 12 millions de m3.

La région dispose également de 8 barrages collinaires avec une capacité globale de 6,5 millions de m3 et quatre lacs collinaires pouvant retenir 708 mille m3 d'eau.

Un important barrage « **MDEZ** » est en cours de construction d'une capacité de retenue de 700 Millions m3 et qui permettra de régulariser un volume annuel de l'ordre de 125 Millions m3 destiné essentiellement à la sauvegarde de l'irrigation dans la plaine du Saïs.

Les barrages, équipements vitaux pour l'économie régionale permettent la production d'eau potable mais également la régularisation des cours d'eau, la réduction

des risques d'inondation, la production de l'énergie électrique ainsi que l'irrigation des terres agricoles.

Les réserves en eaux souterraines de la région sont quant à elles considérées comme modestes vu l'abondance des formations géologiques imperméables évitant la pénétration des eaux de pluies ou de neiges fondues. La région comprend les nappes suivantes :

- La nappe du pré-rif, caractérisée par des ressources en eau très limitées ;
- La nappe du Saïs, qui enregistre un grand déficit hydrique (environ 100 millions de m3/an) dû essentiellement aux années de sécheresse et à sa surexploitation ;
- La nappe du moyen Atlas, dont les ressources sont plus ou moins équilibrées ;
- La nappe de la moyenne Moulouya, dont les ressources sont limitées et qui commence à connaître une surexploitation ;
- La nappe Tigrigra.

Les eaux souterraines sont généralement de bonne qualité sauf les pollutions de certaines zones limitées de la nappe phréatique de Fès-Meknès causées par les margines.

La Province de Taounate fait partie de la région du Maroc qualifiée de zone pluvieuse. En ce qui concerne les écoulements de surface, la province est sillonnée par un réseau hydrographique important, comportant les Oueds :

- Ouargha et ses principaux affluents : Asfalou, El Guezzar, Sra, Amzaz, Aoulay et Aoudour ;
- Inaouen et son affluent Oued L'ben.

1-5 La forêt

La coexistence harmonieuse de la montagne et de la forêt confère à la région de Fès-Meknès un patrimoine naturel exceptionnel avec des écosystèmes variés.

Le domaine forestier est constitué essentiellement de forêts naturelles, de nappes alfatières et de plantations artificielles. Les principales essences forestières rencontrées sont constituées de chêne liège, de chêne vert, de cèdre, de thuya auxquelles s'ajoutent d'autres espèces telles que les genévriers rouge, oxycèdre et thurifère, le pin d'Alep et le caroubier.

Le domaine forestier comprend des zones ayant des valeurs écologiques élevées qui devraient bénéficier d'une protection spéciale afin de garantir leur conservation. Il constitue de plus, pour plusieurs communes rurales, la principale ressource financière en leur procurant le pâturage, la production de bois et les matières premières pour certaines activités de transformation artisanales.

A noter que 76 % des forêts de la région sont aménagées et 22 % en cours d'aménagement. Il s'agit essentiellement de forêts productives composées de cèdres et de chênes verts. L'aménagement des 2% de forêts restants est programmé en vue d'assurer un rendement soutenu et une gestion durable des ressources forestières.

La moyenne de la superficie annuelle reboisée varie entre 2.000 et 3.000 ha.

Dans la province de Taounate, la forêt couvre une superficie de 43.124 ha, soit 8% de la superficie de la Province. La couverture forestière est localisée en totalité dans la partie Nord de la Province.

2. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

2-1 Répartition spatiale de la population

La population de la région s'élève en 2014, à 4.236.892 habitants (soit 12,5% de la population totale du pays), dont 60,5% vivant en milieu urbain (contre 60,4% au niveau national).

La population de la région a connu entre 2004 et 2014 un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de +0,90%, en-dessous de la moyenne nationale de +1,32%.

La province de Taounate a connu un TAMA négatif de -0,09%, parallèlement à la province de Taza dont le TAMA a atteint -0,55% La population provinciale a donc reculé, très certainement au profit des provinces environnantes.

Tableau n°1 : Répartition de la population de la région de Fès-Meknès

Provinces	Population		TAMA	Superficie (km²)	Densité (hab/km²)	
	2004	2014			2004	2014
Meknès	713 609	835 695	1,59%	1 786	399,6	467,9
Boulemane	185 110	197 596	0,65%	14 395	12,9	13,7
El Hajeb	216 388	247 016	1,33%	2 209	98,0	111,8
Fès	977 946	1 150 131	1,63%	332	2 945,6	3 464,3
Ifrane	143 380	155 221	0,80%	3 310	43,3	46,9
Sefrou	259 577	286 489	0,99%	4 008	64,8	71,5
Taounate	**668 232**	**662 246**	**-0,09%**	**5 585**	**119,6**	**118,6**
Taza	558 550	528 419	-0,55%	7 098	78,7	74,4
Moulay Yacoub	150 422	174 079	1,47%	1 700	88,5	102,4
Région	**3 873 214**	**4 236 892**	**0,90%**	**40 423**	**95,8**	**104,8**
Maroc	**29 680 069**	**33 848 242**	**1,32%**	**710 850**	**41,8**	**47,6**

Source : RGPH 2004 et 2014

La densité moyenne régionale a augmenté entre 2004 et 2014 pour atteindre 104,8 hab/km², contre 47,6 hab/km² au niveau national. Cette forte densité s'explique par la présence dans la région d'une des plus grandes villes du pays, Fès, et de la ville de Meknès, à forte population.

Bien qu'elle ait connue une régression de sa population, la province de Taounate demeure la plus dense de la région (derrière les 2 préfectures) avec une densité de 118,6 hab/km² en 2014, soit près de 2,5 fois la moyenne nationale. Cette densité est cependant légèrement supérieure à la densité moyenne régionale de 104,8 hab/Km².

Tableau n°2 : Structure de la population selon le milieu de résidence

Provinces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Meknès	570 991	142 618	713 609	687 575	148 120	835 695
Boulemane	53 810	131 300	185 110	65 689	131 907	197 596
El Hajeb	92 344	124 044	216 388	121 797	125 219	247 016
Fès	955 188	22 758	977 946	1 129 768	20 363	1 150 131
Ifrane	73 782	69 598	143 380	84 485	70 736	155 221
Sefrou	121 533	138 044	259 577	155 625	130 864	286 489
Taounate	**67 942**	**600 290**	**668 232**	**86 222**	**576 024**	**662 246**
Taza	192 951	365 599	558 550	207 984	320 435	528 419
Moulay Yacoub	3 153	147 269	150 422	25 075	149 004	174 079
Région	**2 131 694**	**1 741 520**	**3 873 214**	**2 564 220**	**1 672 672**	**4 236 892**
Maroc	**16 339 561**	**13 340 508**	**29 680 069**	**20 432 439**	**13 415 803**	**33 848 242**

Source : RGPH 2004 2014

La répartition de la population régionale entre milieu urbain et milieu rural démontre un déséquilibre entre les provinces. En effet, bien que la région soit à dominante urbaine et connaisse un taux d'urbanisation de 60,5% en 2014, les provinces de Boulemane, Taza et

surtout Moulay Yacoub se démarquent des autres avec de faibles taux d'urbanisation. Celles-ci sont donc à dominante rurale.

Tableau n°3 : Taux d'urbanisation de la région

Provinces	Taux d'urbanisation	
	2004	2014
Meknès	80,0%	82,3%
Boulemane	29,1%	33,2%
El Hajeb	42,7%	49,3%
Fès	97,7%	98,2%
Ifrane	51,5%	54,4%
Sefrou	46,8%	54,3%
Taounate	**10,2%**	**13,0%**
Taza	34,5%	39,4%
Moulay Yacoub	2,1%	14,4%
Région	**55,0%**	**60,5%**
Maroc	**55,1%**	**60,4%**

Source : RGPH 2004 et 2014

La province de Taounate est également quasiment en totalité rurale, avec un taux d'urbanisation de 13,0% (+2,8 points par rapport à 2004).

La population urbaine régionale est logiquement concentrée dans les préfectures de Fès et Meknès, qui représentent à elles deux 70,9% de la population urbaine de la région (selon le RGPH 2014).

2-2 Structure de la population

Faute, pour le moment, de données officielles détaillées du RGPH 2014, nous utiliserons ci-après les données du RGPH 2004 et des estimations émanant du HCP.

Tableau n°4 : Répartition de la population de la région Fès-Meknès selon les grands groupes d'âge

	Total	Féminin	Masculin
de 0 à 14 ans	31,2%	30,1%	32,3%
de 15 à 59 ans	60,5%	61,4%	59,6%
60 ans et plus	8,3%	8,5%	8,1%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Source : RGPH 2004

Tableau n°5 : Répartition de la population de la province de Taounate selon les grands groupes d'âge

	Total	Féminin	Masculin
de 0 à 14 ans	35,5%	34,5%	36,7%
de 15 à 59 ans	55,7%	56,7%	54,4%
60 ans et plus	8,8%	8,8%	8,9%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Source : RGPH 2004

Selon le RGPH 2004, nous constatons que 31,2% de la population de la région était des jeunes de moins de 15 ans (35,5% dans la province de Taounate).

La population en âge d'activité, à savoir celle âgée de 15 à 59 ans, était quant à elle de 60,5% (55,7% dans la province de Taounate) et celle du troisième âge (60 ans et plus) ne représente que 8,3% du total (8,8% dans la province de Taounate).

La population âgée de moins de 18 ans était de 37,3% (42,6% dans la province de Taounate) et celle de moins de 25 ans de 52,2% (57,5% dans la province de Taounate). La population régionale est donc une population très jeune.

Nous constatons par ailleurs que la population provinciale est plus jeune que la population régionale.

2-3 Activité

Le taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus de la région était de 46,8% en 2011, un des taux régionaux les plus bas du Maroc. A noter que 42,3% de l'emploi était exercé en milieu urbain et 57,7% en milieu rural.

En 2011, parmi la population active occupée, 49,1% exerce un métier dans le secteur primaire, et 23,4% dans le domaine de l'industrie-BTP. Les services représentent quant à eux 27,5% de la population active occupée (source : HCP).

Le taux de chômage régional de la population âgée de 15 ans et plus était quant à lui de 7,2% en 2011, 11,8% en milieu urbain et 3,6% seulement en milieu rural. Il s'agit pour la région de Fès-Meknès d'un taux de chômage moyen comparativement à d'autres régions du Maroc.

Dans la province de Taounate qui abrite l'aire de l'étude, on constate en 2011 un taux d'activité de 55,8% supérieur à celui de la région (46,8%) et un taux de chômage de 4,7% inferieur au taux régional (7,2%). A noter que le taux de chômage en milieu rural est très bas et atteint 3,9%. Les habitants y sont occupés par les activités agricoles, d'élevage ou de pêche.

3. DONNEES ECONOMIQUES

La région est caractérisée par la prédominance des activités primaires qui concernent la moitié des actifs occupés. Le secteur primaire (agriculture, élevage et pêche) emploie en effet 49,1% de la population active en 2011. Le tissu industriel et les services occupent l'autre moitié des actifs de manière quasi-égale, avec respectivement 23,4% et 27,5%.

3-1 Le secteur primaire

a- L'agriculture

L'agriculture est l'activité dominante dans la région et constitue un des principaux piliers de l'économie. Elle jouit d'une bonne qualité de sol, d'une productivité intéressante, d'un climat propice et favorable à une diversification agricole et d'une main d'œuvre qualifiée et abondante.

L'agriculture emploie 49,1% de la population active. La superficie agricole utile (SAU) est de 1.415.905 hectares (soit 35 % de la superficie totale de la région), dont seulement 8,7% sont irriguées. Les terres sont donc cultivées en Bour à hauteur de 91,3%.

La part de SAU varie d'une province à l'autre. Elle est par exemple de 82,6 % à Meknès, 63,9 % à Taounate ou 5,3 % à Boulemane. La province de Taounate contient à elle seule 25,2% de la SAU de la région, soit 356.689 ha dont seulement 2,6% irrigués.

Le statut juridique des terres est comme suit :

- Terres Melk à 82,2 % ;
- Terres Collectives à 10,8 % ;
- Terres Guiche à 1,7% ;
- Terres Domaniales à 4,3% ;
- Terres Habous à 1,0%.

Les exploitations agricoles sont dominées par la petite exploitation de moins de 5 ha qui représentent environ 70% du total des exploitations de la région (contre 56,5% au niveau national).

Les principales filières agricoles régionales concernent les céréales, l'arboriculture fruitière, les légumineuses, les cultures fourragères, le maraîchage, les plantes aromatiques et médicinales et le miel.

La région recèle d'une importante infrastructure agro-industrielle privée notamment pour le lait, l'olivier et les céréales, et d'un cadre juridique favorable aux investissements agricoles.

La culture des céréales (blé tendre, blé dur, orge) occupe 56,7% de la surface agricole utile de la région.

L'arboriculture fruitière vient en deuxième position avec 23,5% de la SAU dédiée. Il s'agit principalement de l'olivier, la vigne et les agrumes.

La culture des légumineuses occupe 13,6% de la SAU et est principalement composée de fèves, petits pois, pois chiche et lentilles.

Les cultures fourragères (luzerne, bersim, avoine et vesce) et maraichères (pomme de terre, tomate, oignon) occupent respectivement 4,2% et 1,6% de la SAU.

La culture des câpres représente à elle seule 1% de la SAU régionale.

b- L'élevage

L'élevage joue un rôle vital dans la région en raison de l'importance des pâturages. Ainsi, au titre de la saison agricole 2010 le cheptel de la région a été estimé à 3.808.041 têtes, dont la répartition par espèce montre une dominance du cheptel ovin avec 2.835.533 têtes, suivi des caprins avec 614.503 têtes et le cheptel bovin avec 358.005 têtes, ce qui représente respectivement 74,5%, 16,1 % et 9,4% de l'effectif total.

L'élevage dans la région est principalement de type extensif. Il reste donc tributaire des ressources naturelles, en particulier des espaces forestiers qui produisent selon les types de forêts des quantités importantes en unités fourragères.

L'élevage a également permis, par la valorisation de sous produits tels que les peaux et les laines, l'établissement d'une importante activité liée à la préparation du cuir et à la confection d'articles qui en résultent (maroquinerie, tissage).

La région est également connue pour sa production de miel (apiculture) de grande qualité, particulièrement dans les provinces de Sefrou et Boulemane.

Une agro-industrie se développe actuellement dans la région, autour de ses principaux produits agricoles comme le lait, les olives, les fruits secs et le miel.

A noter que 14,0% des ovins et 39,7% des bovins de la région sont élevés dans la province de Taounate.

3-2 Le secteur secondaire

a- L'industrie

La région de Fès-Meknès, et plus précisément la ville de Fès qui regroupe près de 61% des industries de l'ensemble de la région, occupe une place privilégiée dans le tissu industriel national et participe au développement socioéconomique de la région et du Royaume. Elle compte 978 unités industrielles en 2010 pour une production de 15,6 milliards de dirhams.

Plusieurs types d'industries sont présents dans la région à savoir :

- L'industrie agroalimentaire : qui reste la filière dominante dans la région. Il s'agit principalement de l'industrie des corps gras (l'huile d'olive) qui représente 28% et l'industrie de transformation des céréales qui représente 24% de l'ensemble des industries agro-alimentaires. La région possède un fort potentiel en termes de production de câpres qui constitue une véritable niche de développement du secteur agricole de la région ;

- L'industrie textile et du cuir : qui constitue une filière importante dans l'activité industrielle régionale avec 20% de la production ;

- L'industrie chimique et para chimique : qui contribue à hauteur de 53% de la production ;

- L'industrie métallique et mécanique : qui contribue à hauteur de 53% de la production. Une des sociétés phares du secteur est ALSTOM, spécialisée dans la production de câbles pour l'industrie automobile.

- L'industrie électrique et électronique : qui contribue à hauteur de 53% de la production, et porte principalement sur la fabrication de machines et d'appareils électriques.

Le poids de la province de Taounate dans le tissu industriel régional est dérisoire. Elle génère en effet moins de 1% du chiffre d'affaires industriel, emploie moins de 1% de la main d'œuvre industrielle et présente environ 4% du nombre d'établissements industriels. Le développement de zones industrielles aménagées au sein de la province participerait au développement du secteur et en susciterait l'attrait des investisseurs.

b- L'artisanat

La région de Fès-Meknès est également une région à l'artisanat diversifié, au savoir-faire artisanal ancestral et qui dispose de nombreux centres d'artisanat historiques.

L'artisanat offre des opportunités pour la création d'entreprises de commercialisation de produits artisanaux, et pour la mise en place d'entreprises modernes de fabrication de produits artisanaux haut de gamme (maroquinerie, bijouterie, tissage et textile). La présence d'une main d'œuvre locale qualifiée et peu coûteuse représente un avantage pour les entreprises.

La ville de Fès est d'ailleurs considérée comme capitale de l'artisanat par excellence et le berceau des activités artisanales qui traduisent l'héritage d'une civilisation et une culture riches et diversifiées. L'artisanat dans la médina de Fès contribue au développement socio-économique de la ville.

L'activité artisanale de Fès est concentrée autour des métiers de la maroquinerie, de la bijouterie, des articles chaussants et du bois. Les potiers et zellijeurs ont de tout temps fait la réputation de la ville, tout comme les tanneurs.

Le poids de la préfecture de Meknès dans l'artisanat régional est également important, du fait surtout de sa Médina qui est véritable foyer où sont localisés tous les corps de métiers traditionnels.

Pour les autres villes relevant de la région, comme Sefrou et Boulemane, elles se caractérisent par une diversité d'activités artisanales très riches trouvant ses racines dans l'aspect agricole de la région.

Parmi les principaux produits artisanaux peuvent être cités :

- La mosaïque de céramique de Fès : Fès est la capitale incontestée de la faïence ;
- Le travail du bois qui est possible grâce à la présence d'arbres tels que le cèdre, le pin et l'olivier ;
- La fabrication des tapis citadins et traditionnels (Moyens et Haut Atlas) ;
- La poterie citadine de Fès ;
- Nattes des Aït Alaham (environs de Sefrou) ;
- Nattes de Béni Sadden (environs de Fès direction Taza) ;
- Baboucherie traditionnelle masculine (« Belgha » de Fès) : dont l'empeigne jaune est faite de peau de chèvre et l'intérieur en peau de mouton, la semelle étant en peau de bœuf simplement tannée ;
- Baboucherie traditionnelle féminine (« Cherbil » de Fès).

La région recèle de nombreux souks artisanaux qui représentent des espaces dédiés au commerce des produits de l'artisanat, qu'il s'agisse de matières premières, de produits semi-finis ou d'articles finis. Dans ces souks les échanges sont organisés dans le cadre de la Dlala traditionnelle (vente aux enchères).

Les souks les plus réputés sont :

- Souk Es-sabbat (marché des babouches) ;
- Souk Al Haïk (marché d'articles de tissage traditionnel) ;
- Souk At-tallis (marché des tapis populaires) ;
- Souk Laghzel (marché des fils à tisser) ;
- Souk Aîn Allou (marché des produits de maroquinerie) ;
- Souk jeld (marché des peaux brutes ou tannées).

Environ 100.000 artisans exercent dans la région, répartis dans quelques 20.000 unités de production et plus de 200 métiers distincts.

Un peu plus de 50% des artisans de la région exercent dans la ville de Fès dont près de 50% dans l'ancienne médina, et 15% dans la ville de Meknès.

La maroquinerie représente ¼ des emplois et 20% du chiffre d'affaires artisanal, et les chaussures (babouches notamment) environ 15% des emplois pour 13% du chiffre d'affaires.

Afin de développer l'artisanat régional ont été créés une école des métiers de l'artisanat et le complexe industriel de R'mikat à Meknès, un village typique d'artisans et un centre d'apprentissage professionnel à Azrou, mais aussi six circuits touristiques à Fès sur un parcours de 21 km.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme « Artisanat et Médina de Fès » qui a bénéficié d'un financement de 95,5 millions de dollars. Ces circuits dédiés à la mise en valeur du patrimoine artisanal et culturel de la ville s'intitulent « Artisanat », « Monuments et Souks », « Connaissances et Savoir-faire », « Palais et Jardins andalous », « Fès Jdid » et « Murailles et Fortifications ».

La province de Taounate compte un artisanat diversifié avec le tissage à Oulad Azam, la vannerie à Moulay Bouchta, le travail du bois à Béni Oulid et la poterie à Aslas.

c- Les mines

La région de Fès-Meknès dispose d'un potentiel minier non négligeable. La nature géologique a favorisé l'existence des indices et gisements de substances minérales, roches industrielles et de substances utiles.

Les provinces de Taza et Taounate contiennent des richesses minérales importantes en sel, barytine, zinc, plomb et Célestine. La production annuelle est de 16.200 tonnes de sel, 843 tonnes de barytine, 15.604 tonnes de zinc, et 100 tonnes de plomb.

Les gisements de sel présents dans la province de Moulay Yaacoub sont les plus importants et la production annuelle moyenne s'élève à 12.000 tonnes.

Les gisements de lignite qui représentent les perspectives de développement les plus favorables au niveau régional sont situés dans les bassins de Boulemane et Saïs.

Plusieurs carrières de marnes vertes sont exploitées dans la région pour la production des différents matériaux de construction, de matières premières pour les poteries et les briques.

Des gisements de Ghassoul (argile cosmétique) sont également localisés dans la région et la production annuelle moyenne y est de 1.000 tonnes environ.

Les provinces de Sefrou et Boulemane disposent aussi de plusieurs carrières de marbre.

La région recèle également de nombreuses sources thermo minérales dont certaines sont connues à l'échelle nationale. En effet, parmi les sources les plus réputées se trouvent celles de Moulay Yacoub et de sidi Harazem.

Les sources sulfo-thermales de Moulay Yacoub sont situées à 25 km de Fès et sont réputées pour leurs caractéristiques et leurs propriétés thérapeutiques (lésions, affections, cutanées, dermatoses, maladies O.R.L, etc.).

Les sources de Sidi Harazem sont quant à elles situées à 12 km de Fès sur la route de Taza. L'eau de ces sources est chlorurée, sodique, bicarbonatée, calcique et magnésienne.

3-3 Le secteur tertiaire

a- Le commerce

Le secteur commercial joue un rôle actif et dynamique dans l'économie régionale par sa contribution à l'emploi et à l'investissement. Le secteur du commerce se caractérise essentiellement par la prédominance du commerce traditionnel engendré par différents types de commerçants (individuels, grossistes et détaillants) exploitant directement leur activité, mais aussi par le commerce moderne.

Le commerce traditionnel est hiérarchisé en commerce de gros, alimentant les marchés en produits alimentaires et industriels, et également en commerce de détail, permettant la redistribution auprès de la population. En milieu rural, l'activité commerciale est assurée par des souks hebdomadaires qui permettent les échanges et l'approvisionnement de la population en produits et services.

La région compte une cinquantaine de marchés municipaux mais aussi des souks hebdomadaires éparpillés à travers les communes de la région. Les principaux marchés de gros concernent les fruits et légumes, des halls aux grains, des abattoirs, un marché de volailles et une halle aux poissons.

Le commerce moderne met quant à lui en exergue les nouvelles formes de distribution pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs et aux exigences de compétitivité. Il se caractérise par la grande et moyenne surface (Acima, Marjane, Atacadao, Carrefour Label Vie), une multitude de superettes, ainsi que plus de 150 enseignes commerciales de renommée internationale (téléphonie, habillement, restauration, ameublement, transfert d'argent etc.).

Le nouveau projet Borj Fès est venu développer davantage le commerce moderne de la région, et plus particulièrement de Fès, et permet de proposer à la population des enseignes et marques de qualité.

L'enseigne Kitea Géant a également récemment vu le jour sur la route de Sefrou, et permet de diversifier l'offre en décoration et ameublement.

b- Le tourisme

La région de Fès-Meknès recèle de potentialités et d'atouts touristiques remarquables pouvant jouer un rôle de premier choix dans la promotion de la vie économique et sociale.

L'offre touristique de la région se présente comme suit :

- Le tourisme culturel : la région jouit d'un patrimoine riche et diversifié, composé entre autres, de m'darssas, de mosquées, d'hôtels traditionnels, de portes, de murailles et de souks traditionnels qui reflètent la créativité de l'artisanat local. La médina de Fès est d'ailleurs classée patrimoine universel de l'humanité depuis 1981 et la ville est la capitale spirituelle du Royaume, ainsi que son berceau intellectuel et religieux.
  La région dispose aussi d'un patrimoine historique exceptionnel et d'arts artisanaux et architecturaux uniques. A elle seule, la médina de Fès incarne toute l'histoire de ce centre spirituel et culturel qui fut et reste encore l'une des plus prestigieuses cités de l'islam. Elle est dotée d'un des plus importants centres spirituels, la confrérie Tijania, haut lieu de pèlerinage pour un ensemble de communautés d'Afrique. Parmi les joyaux de la médina de Fès, il y'a aussi la Mosquée Karaouiyine, fondée en 857 J.C par Fatima el Fihriya.
  La ville de Meknès, cité Ismaïlienne impériale d'histoire, a également été proclamée par l'UNESCO, patrimoine universel de l'humanité en 1996.
  La cité de Volubilis, cité romaine antique située sur le flanc du massif de Zerhoun à proximité du sanctuaire de Moulay Idriss Ier, est un lieu incontournable pour les passionnés d'antiquité et de civilisations anciennes.

- Le tourisme de montagne : grâce à l'existence dans la région d'atouts importants et diversifiés notamment tels que la diversité naturelle, la multiplicité des sites, la présence de sources, de lacs, de forêts et de cascades.
  La région profite également du Moyen Atlas qui lui permet d'affirmer sa vocation de centre d'excursion grâce à ses cédraies imposantes, ses lacs, ses forêts réputées pour leur faune et leur flore. De plus, la région bénéficie dans la province d'Ifrane de stations de ski aménagées, très prisées des touristes nationaux.

- Le tourisme thermal : grâce à la présence de plusieurs sources minérales et stations thermales, notamment celles de Moulay Yacoub et de Sidi Harazem. Les eaux chaudes et bienfaisantes de Moulay Yacoub soulagent rhumatismes, infections du nez et de la gorge, maladies de la peau et problèmes gynécologiques.
  L'eau minérale de Sidi Harazem est réputée pour posséder des vertus curatives pour les maladies du foie et des reins.

La Province de Taounate recèle d'importants atouts touristiques qui, s'ils sont pleinement exploités, ne manqueraient pas de promouvoir le tourisme et de faire de cette région un véritable pôle d'attraction de touristes tant nationaux qu'internationaux. Il s'agit principalement des forêts et sites naturels, du patrimoine historique constitué essentiellement

d'anciennes forteresses (décrites précédemment), des différents Moussems célébrés chaque année et du Festival du cheval de Tissa. Les environs de Taounate sont en effet particulièrement réputés pour leurs forteresses, parmi lesquelles on peut citer la forteresse d'Amergou et la forteresse Tamoudi (toutes deux à Karia Ba Mohammed), les forteresses Zaouya Slass et Taourta (à Rhafsaï), les forteresses Méziate, Od Yakhlam et Tam Bouzid (à Taounate), et la forteresse Od Ahmed (à Tissa).

De même, la province dispose d'un musée provincial de la résistance et anciens membres de l'armée de libération contenant un patrimoine historique très riche composé de livres, revues, objets et documents anciens attestant des moments glorieux de la résistance nationale au niveau de cette province.

4. HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN

En se basant sur les données du recensement de 2004 concernant les conditions d'habitat des ménages dans la région de Fès-Meknès, on découvre que sur les 764.682 ménages :

- 52,0% résidents dans une maison typique marocaine (traditionnelle et moderne) contre 16,7% pour la province de Taounate ;
- 30,5% résidents dans des habitations de type rural (79,2% pour la province de Taounate) ;
- 8,8% habitent une villa ou un appartement (0,4% pour la province de Taounate) ;
- 5,6% habitent dans une maison sommaire ou un bidonville (1,8% pour la province de Taounate).

On signale également que 61,6% des ménages résident dans un logement constitué de 3 pièces ou plus, et que d'autre part le nombre moyen de chambres par ménage est de 3,0.

Afin de connaître le degré d'équipement des logements de la région, le recensement de 2004 montre que 81,2% des ménages vivent dans un logement doté d'une cuisine, 78,3% résident dans un logement doté de toilettes, seulement 58,1% sont raccordés au réseau d'eau potable et 71,3% bénéficient de l'électricité.

A noter que le taux de raccordement à l'électricité et à l'eau potable s'est nettement amélioré depuis le RGPH 2004 grâce aux différents programmes mis en place par les pouvoirs publics, comme le PAGER (Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales) et le PERG (Programme d'Electrification Rurale Global).

Il est également à noter que 46,1% des constructions datent de plus de 40 ans et que seul 21,1% datent de moins de 20 ans. La vétusté des constructions de la région est donc relativement importante.

Dans la province de Taounate, il existe deux principales typologies de constructions :

- L'habitat économique ou néo traditionnel : c'est le type d'habitat le plus fréquent, le bâti du quartier est réalisé en l'absence d'une organisation adéquate de l'espace, la hauteur des constructions varie d'un seul à R+1.
- L'habitat traditionnel semi rural : il s'agit de quelques habitations de type semi rural, construites en pisé et en pierre sèche.

5. INFRASTRUCTURES DE BASE

5-1 Infrastructures de communication

a- Le réseau routier et autoroutier

Le réseau routier joue un rôle primordial dans la circulation des personnes et l'animation des échanges, aussi bien au niveau intra-régional qu'inter-régional. De par sa position géographique, la région de Fès-Meknès, constitue un « trait d'union » entre le Nord et le Sud, ainsi qu'entre l'Est et l'Ouest du pays, ce qui contribue à accroître l'importance de son réseau routier.

La région est dotée d'un réseau routier d'une longueur de près de 11.102 km, dont 70,5% de routes revêtues.

La ville de Fès occupe une place privilégiée au sein du réseau d'infrastructures routières et autoroutières du Royaume. Elle se situe en effet à 2 heures de route de la capitale Rabat et à 3 heures de Casablanca, véritable poumon économique du Royaume.

De plus, Fès est située sur l'axe autoroutier reliant Casablanca à Oujda (496 km). Le tronçon Fès-Oujda, d'une longueur de 321 km, a d'ailleurs été inauguré en juillet 2011 et formera à terme un grand axe structurant Est-Ouest qui devra s'intégrer dans le projet d''autoroute maghrébine allant de Nouakchott (Mauritanie) à Tobrouk en Libye en passant par Alger et Tunis.

La qualité de la desserte routière dans la région ne répond cependant pas suffisamment aux besoins de la population, notamment en milieu rural. En effet, le maillage des routes revêtues laisse place à des zones plus ou moins enclavées et aboutit à des manques de liaisons routières directes sans parler de l'état de ces routes qui ne facilite pas la circulation.

Afin de remédier au problème d'enclavement que connaissent certaines communes rurales, le Programme National des Routes Rurales II (PNRR II) a prévu la construction et l'aménagement de près de 1.242 kilomètres de routes rurales sur la période 2005-2015. Le taux d'accessibilité de la population rurale de cette région au réseau routier devrait alors passer de 53 % en 2005 à 73 % à fin 2015.

La province de Taounate dispose en 2011 de 111 km de routes nationales, 369 km de routes régionales et 850 km de routes provinciales (dont 783 revêtues). La desserte routière dans la province est insuffisante, certains douars ne sont accessibles que par de simples pistes qui s'avèrent impraticables en période de forte pluies.

b- les transports

Le transport routier est le principal mode de transport de la région mais souffre d'une carence en gares routières équipées, et ce malgré l'importance du trafic.

Le transport par taxis reste le plus important comparativement aux autres modes offerts tels que les autocars.

La région est desservie par un nombre important de lignes de transport public, surtout entre villes. Le milieu rural souffre cependant d'une rareté des lignes de transport public autorisé. En milieu urbain, les sociétés de transport intra urbain font encore défaut malgré divers projets d'investissement privé.

c- Le réseau ferroviaire

La région de Fès-Meknès est traversée par la ligne ferroviaire reliant Casablanca à Oujda. Cette ligne passe par neuf gares, dont celles de Meknès, deux dans la ville de Fès et celle de Taza.

La ligne ferroviaire Oujda-Fès sera renforcée suite aux projets lancés en juin 2013 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, destinés à doter cet axe majeur d'une infrastructure moderne lui permettant de résorber les flux substantiels du trafic dans les meilleures conditions de sécurité et de confort. La concrétisation de ces différents chantiers ferroviaires devra participer au renforcement de la position stratégique de l'axe Fès-Oujda en tant que hub ferroviaire reliant l'Est au centre du pays.

Ce projet devra également accompagner l'évolution croissante du trafic (notamment Fret suite à la mise en exploitation de la ligne Nador- Taourirt), renforcer et moderniser les installations ferroviaires existantes, et augmenter le tonnage transporté par train. Il consiste entre autres en le renouvellement de 100 km de voie (30 % de la ligne Fès-Oujda), l'électrification de la ligne Fès-Taza sur 120 km et le renforcement de l'infrastructure (tunnels, ponts, bâtiments techniques).

La gare de Fès-Ville a été inaugurée en novembre 2009 après avoir été entièrement rénovée. Elle dispose désormais d'un hall voyageurs, d'une esplanade de 7.500 m², un parking d'une capacité de 100 places et plusieurs espaces commerciaux (notamment de restauration) s'étendant sur 900 m².

d- Le réseau aérien

La région de Fès-Meknès comprend un aéroport international situé à environ 15 km au sud de Fès, relié directement à l'autoroute Rabat-Fès-Oujda. Celui-ci connaît un développement croissant, avec des vols vers les principales capitales européennes, et a enregistré en 2013 le passage de 790.785 passagers, en hausse de 20,8% par rapport à l'année précédente.

L'aéroport Fès-Sais vient d'ailleurs d'être rénové et a connu la construction d'un nouveau terminal bâti sur une superficie de 17.000 m², pour un coût global de 479 millions de DH. Cette mise à niveau a pour objectif, outre le traitement des passagers dans des meilleures conditions de sûreté, de sécurité et de qualité de service, de porter sa capacité d'accueil annuelle à 2,5 millions de passagers.

La construction du nouveau terminal vient donc répondre à l'augmentation du flux touristique vers la capitale spirituelle et accompagner les projets structurants de développement économique que connaît actuellement la région de Fès-Boulemane.

A noter qu'en terme de trafic aérien commercial, l'aéroport occupe la 4ème position après ceux de Casablanca-Mohammed V, Marrakech-Menara et Agadir-Al Massira.

La région compte également un aérodrome secondaire à Taza dédié essentiellement à la lutte contre les incendies, ainsi qu'un autre à Ifrane.

5-2 Réseaux divers

a- Eau potable

La gestion de la production et la distribution de l'eau potable dans la région est faite par l'Office National de l'Eau Potable (O.N.E.P.), la Régie Autonome de Distribution d'Electricité et d'Eau de Fès (R.A.D.E.E.F.) et la Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Electricité de Meknès (R.A.D.E.M.).

La production d'eau potable provient du traitement des eaux souterraines et superficielles. Cette production est fondamentale tant pour accompagner le développement des activités économiques et industrielles que pour assurer un accès des populations à la consommation d'eau potable et aux services de base. La production d'eau superficielle

dans la région se fait principalement à partir de l'oued Sebou mais aussi à partir de certains barrages comme Al Wahda, Bab Louta (Taza) et Sahla (Taounate).

Les barrages, équipements vitaux pour l'économie régionale, permettent la production d'eau potable mais également la régularisation des cours d'eau, la réduction des risques d'inondation, la production de l'énergie électrique ainsi que l'irrigation des terres agricoles. La région comprend plusieurs barrages dont le plus important du pays, Al Wahda.

La nouvelle station de traitement des eaux de la retenue du barrage Al Wahda d'un coût de 75 millions de dirhams a été inaugurée en 2010. Les installations réalisées permettent la sécurisation de l'alimentation en eau potable et la satisfaction des besoins à long terme des centres de Rhafsaï et Ouarzagh et de 9 communes rurales de la zone, pour une population globale de 86.000 habitants.

Des investissements de l'ordre de 1,8 milliards DHS ont également été programmés par la direction régionale du centre-nord de l'O.N.E.E dans le cadre de l'alimentation en eau potable de la région de Fès durant la période 2014-2016. L'O.N.E.E a par ailleurs lancé un projet d'envergure permettant l'alimentation en eau potable des villes de Fès et Meknès et des localités avoisinantes à partir des eaux du Barrage Idriss 1er pour un débit de 2.000 litre/s. Ce projet hydraulique, financé par l'Agence Internationale de Coopération Japonaise (JICA) sera prêt fin 2016. Il permettra principalement de résorber le déficit en eau à long terme des villes de Meknès et Fès et contribuera à la sauvegarde de la nappe du Saiss.

Le projet général d'alimentation en eau potable rurale de la province de Taounate, dont la réalisation était étalée sur la période 2004-2012, a nécessité un investissement global de 815 millions de dirhams, et profite à 306.000 habitants. Il a permis de porter le taux d'accès de 59 % au début du programme à 98 % à la fin du projet.

b- Electricité

Le secteur de l'énergie, dont l'évolution conditionne celle des autres secteurs et par conséquent le développement économique et social du pays, est toujours considéré comme un secteur stratégique. La politique énergétique nationale vise la sauvegarde de la sécurité d'approvisionnement du pays en énergie et la poursuite de la mobilisation des ressources énergétiques nationales avec une priorité donnée aux énergies propres (éolien notamment).

Par ailleurs, l'accélération du Programme d'Electrification Rural Global (systèmes décentralisés et panneaux solaires) dans la région a permis de faire passer le taux d'électrification (TER) de 54% en 2002 à plus de 96% dans toutes les provinces en 2012. La poursuite du PERG permettrait à terme à presque l'ensemble des foyers du monde rural d'avoir accès à l'électricité.

La production et la distribution de l'énergie électrique dans la région de Fès-Meknès sont assurées par l'O.N.E.E, la R.A.D.E.E.F et la R.A.D.E.M.

Le premier s'occupe de la production et de la distribution de l'énergie dans les zones où la régie n'intervient pas, alors que les deux autres se chargent de la distribution dans les périmètres urbains des villes de Fès et Meknès.

Des efforts considérables ont été réalisés ces dernières années dans la région en terme d'économie d'énergie. En effet, en procédant à une refonte globale de son système de gestion et de distribution, la ville de Meknès a réduit ses dépenses en électricité de 15 % en moins de cinq ans. En effet, entre 2009 et fin 2013 la ville a réduit sa consommation d'électricité de 15 % au moment où sa population n'a cessé de croître et son tissu industriel se densifier. Cela s'est matérialisé par la généralisation des lampes à basse consommation,

un éclairage public à horloge automatisé, un système de batteries à condensateurs pour réduire les pertes de charge sur le réseau etc.

De plus, dans le cadre de son programme d'équipement en moyens de production, l'O.N.E.E a lancé la réalisation du projet du complexe hydroélectrique M'dez El Menzel situé sur le Haut Sebou. L'aménagement de ce complexe comprend le barrage de M'dez et l'usine hydroélectrique de M'dez équipée d'un groupe de 45 MW.

Parallèlement, dans le cadre de la nouvelle stratégie énergétique nationale qui place la sécurité d'approvisionnement, le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au rang de priorité, il a été procédé au lancement de la réalisation d'un parc éolien à Taza, d'une capacité de production de 150 MW, qui sera mis en service en 2015 et dont la totalité du programme sera opérationnelle en 2020. Ce parc fait partie d'un programme éolien intégré composé de six parcs éoliens, répartis dans les régions sud et nord du Royaume et qui disposent d'un potentiel éolien important : Tanger II, Taza, Boujdour, Tiskrad, Midelt et Jbel Hdid.

Ce Programme vise en plus de la production d'électricité dans le cadre de la production privée de l'électricité :

- la promotion d'une industrie éolienne nationale de sorte à permettre au Maroc de maîtriser cette filière technologique qui présente un fort potentiel pour l'économie nationale ;
- la constitution d'une expertise de haut niveau dans le domaine éolien ;
- le renforcement de la recherche-développement.

La capacité éolienne installée au Maroc se situe actuellement autour de 487 MW, ce qui représente 7,3% de la puissance totale installée. Le Maroc vise à faire passer cette puissance à 14% d'ici 2020.

La consommation d'énergie électrique régionale est importante comparativement à d'autres régions du pays.

Les usines de production de la province de Taounate sont :

- l'usine hydraulique de Allal El Fassi ;
- l'usine hydraulique Idriss Ier ;
- l'usine hydraulique Al Wahda ;
- l'usine hydraulique Sidi Chahed.

Le nombre de clients BT de la province de Taounate est de 103.366 et celui en MT est de 157.

c) Assainissement liquide

Les rejets des eaux usées constituent une menace très importante pour les oueds, les nappes et autres cours d'eau de la région. C'est pourquoi des efforts doivent être entrepris dans la gestion des rejets liquides. L'assainissement domestique est d'ailleurs considéré comme l'un des problèmes environnementaux les plus épineux affectant la qualité des ressources régionales en eau.

La station d'épuration des eaux usées de la ville de Fès (STEP, inaugurée le 20 novembre 2014 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, contribuera efficacement à la minimisation des pressions exercées sur ces ressources en eau. Située dans la commune rurale Aïn Bouali (province de Moulay Yaacoub), cette réalisation est un projet pilote tant au niveau national que continental qui a nécessité plus de 1,1 milliard de DHS d'investissement, et ce afin d'améliorer la qualité des eaux de l'Oued Sebou et les conditions de vie et de santé de près

de 5 millions d'habitants vivant en aval de l'Oued Sebou, notamment au sein des provinces de Moulay Yaacoub, Taounate, Sidi Kacem et Kenitra.

Maillon clé du système d'assainissement liquide de la ville, la nouvelle station assurera l'épuration de la totalité des eaux usées de Fès avant leur rejet dans l'Oued Sebou, contribuant ainsi à la résolution des problèmes liés à la gestion intégrée des ressources en eau.

Répondant aux standards internationaux et utilisant les dernières technologies en matière de traitement des eaux usées, la nouvelle station d'épuration de Fès développée sur 14 ha a été réalisée par la R.A.D.E.E.F, et comprend deux filières de traitement. Elle est également dotée d'un laboratoire d'analyse qui mesure différents indicateurs relatifs à la qualité de l'eau avant, pendant et après le traitement.

La mise en place de cette station est accompagnée de la mise en œuvre d'un plan de dépollution industrielle de la ville de Fès qui prévoit l'élimination des matières organiques et toxiques à travers la délocalisation des industries polluantes (huileries, tanneries, dinanderies, etc.) et leur regroupement dans la zone industrielle d'Aïn Nokbi.

Quant à la ville de Meknès, deuxième grand pôle urbain régional, son réseau d'assainissement est également vétuste et inadapté aux besoins actuels. Celui-ci est essentiellement de type unitaire, ce qui veut dire qu'il évacue à la fois les eaux usées et les eaux pluviales. Il connait des problèmes inhérents au manque d'entretien tels que l'encombrement, le colmatage des canalisations par divers déchets solides, le non-traitement des eaux usées de l'industrie (souvent acides) qui accélère la dégradation des conduites, etc.

Consciente de son retard, Meknès s'est dotée d'un Schéma directeur d'assainissement liquide (S.D.A.L) qui constitue une étape importante dans le processus de modernisation du réseau. Ce document de planification a programmé un ambitieux projet de rénovation et d'extension du réseau actuel, accompagné de la réalisation d'une station de traitement des eaux usées par lagunage anaérobie, sur une superficie de 25 ha.

De nouvelles conduites seront édifiées, notamment pour acheminer les eaux usées jusqu'au site de la station d'épuration, et les eaux épurées seront réutilisées par l'agriculture en aval de la station de traitement sur une superficie d'environ 2 000 ha.

Les autres centres de la région souffrent également des mêmes problèmes et doivent mettre les moyens nécessaires afin de palier aux retards pris dans la gestion des déchets liquides, véritables fléaux pour les cours d'eau mais aussi et surtout pour l'environnement dans son ensemble.

La province de Taounate rejette la majorité de ses eaux usées dans l'environnement et participe, par manque de moyens et d'infrastructures dédiés, à la pollution de son milieu.

d- Poste et télécommunications

Le secteur de la poste et des télécommunications joue un rôle primordial dans le développement économique et social. Il est devenu indispensable à l'ensemble des partenaires économiques et est devenu un facteur de compétitivité des entreprises.

Avec la présence des trois opérateurs (Maroc Télécom, Méditel et INWI), le secteur des télécommunications dans la région Fès-Meknès jouit d'une très bonne couverture au réseau.

Dans le domaine de la poste, la région possède en 2010, 106 agences postales (dont 42 dans la province de Taounate), 98 bureaux de poste (dont 17 dans la province de Taounate) et 19 guichets annexes. Cependant, la région est sous équipée en matière d'établissements postaux, avec une moyenne en 2010 de près de 19.000 habitants par établissement postal (source : HCP).

6. EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS

6-1 Equipements sanitaires

La desserte sanitaire de la population dans la région de Fès-Meknès est satisfaisante comparée à d'autres régions du Maroc.

La région dispose en 2011 des infrastructures suivantes :

- 13 hôpitaux généraux provinciaux (dont 2 à Taounate) ;
- 6 hôpitaux spécialisés ;
- 117 dispensaires ruraux (dont 26 à Taounate) ;
- 104 centres de santé urbains (dont 5 dans la province de Taounate) ;
- 162 centres de santé ruraux (dont 44 dans la province de Taounate) ;
- 10 centres du croissant rouge marocain (dont 6 dans la province de Taounate).

La capacité d'accueil dans les hôpitaux publics est de 4.241 lits, soit 15,5% du total des lits des hôpitaux publics nationaux. La répartition est de 2.804 lits dans les hôpitaux généraux et 1.437 lits dans les hôpitaux spécialisés. La préfecture de Fès s'accapare près de 46,3% des lits de la région et la préfecture de Meknès 31,6%.

La densité litière régionale est d'ailleurs assez forte, près de 1/999 habitants, supérieure à la moyenne nationale de 1/1.121 habitants.

Le personnel médical est composé de 1.511 médecins exerçant dans le public et 798 dans le privé. Toutefois, il est à noter que le taux d'encadrement dans la région est en deçà de celui atteint au niveau national, avec un médecin pour 1.834 habitants contre un médecin pour 1.637 habitants au niveau national.

Le secteur privé comprend de très nombreuses cliniques, des centaines de pharmacies et des dizaines de laboratoires médicaux.

6-2 Education

La région se caractérise par des infrastructures importantes dans le domaine de l'enseignement. Elle dispose de 1.285 établissements dans le secteur public (dont 178 dans la province de Taounate) qui ont accueilli durant l'année scolaire 2010-2011 :

- 53.585 élèves dans l'enseignement coranique (dont 6.175 dans la province de Taounate et 39,9% de filles) ;
- 30.517 élèves dans l'enseignement préscolaire (dont 3.119 dans la province de Taounate et 49,5% de filles) ;
- 440.107 élèves dans l'enseignement primaire (dont 91.853 dans la province de Taounate et 46,6% de filles) ;
- 180.269 élèves dans l'enseignement secondaire collégial (dont 23.712 dans la province de Taounate et 34,4% de filles) ;
- 112.319 élèves dans l'enseignement secondaire qualifiant (dont 11.468 dans la province de Taounate et 35,1% de filles) ;

Ces élèves sont encadrés par 16.833 enseignants dans l'enseignement public primaire et 13.530 enseignants dans l'enseignement secondaire (source : Annuaires statistiques régionaux).

L'enseignement privé a concerné 67.762 élèves durant l'année scolaire 2010-2011. A noter qu'environ 47% de ces élèves sont concentrés dans la préfecture de Fès et 30,5% dans celle de Meknès. La province de Taounate comprend quant à elle 1.120 élèves dans les

établissements privés, dont 1.040 dans l'enseignement primaire, 60 dans l'enseignement secondaire collégial et 20 dans l'enseignement secondaire qualifiant.

Cependant, il faut noter qu'une une grande partie de la population âgée de 10 ans et plus est analphabète. Ce niveau s'explique essentiellement par la très faible alphabétisation en milieu rural. La généralisation de l'enseignement primaire reste encore un objectif à atteindre par des mesures adaptées de sensibilisation des parents certes, mais aussi par des actions concernées entre différents départements : Education Nationale, Jeunesse et Sport, Commune, Autorité Locale et société civile.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, la faculté Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès comptait pour l'année universitaire 2010-2011, 60.436 étudiants dont 45,6% de femmes. L'effectif d'étudiants de l'université a connu une croissance de +18,6% par rapport à l'année précédente, ce qui est très encourageant. L'effectif des enseignants y était de 1.323, en hausse de 10,1%.

L'université Quaraouiyine de Fès comprenait quant à elle 6.042 étudiants en 2010-2011, en hausse de 15,4% sur un an. Le nombre d'enseignants y était de 139 (+12,1%).

La faculté Moulay Ismail de Meknès comptait pour l'année universitaire 2009-2010, 23.465 étudiants dont 43,8% de femmes, un chiffre en hausse de 6,1% sur un an.

La province d'Ifrane abrite aussi la première Université privée du Royaume en l'occurrence, l'Université AL Akhawayne.

La faculté pluridisciplinaire de Taza comptait pour l'année universitaire 2009-2010, 6.078 étudiants dont 49,7% de femmes.

6-3 Formation professionnelle

Le dispositif de formation de l'OFPPT dans la région Fès Boulemane compte actuellement 19 établissements de formation couvrant les différents secteurs d'activités économiques pour les 5 niveaux de formation (Technicien Spécialisé, Technicien, Qualification, Spécialisation et Formation qualifiante).

Le dispositif de formation professionnelle de l'OFPPT dans la région Fès-Meknès compte 24.815 stagiaires dont 569 dans la province de Taounate (soit 2,3%), et ce pour l'année 2010-2011 (source : service de la formation professionnelle).

Environ un tiers de ces stagiaires (36,1%) est situé dans la préfecture de Fès.

Les principales filières d'études sont la réparation de véhicules automobiles, l'électricité, la plomberie sanitaire, la menuiserie bois et aluminium, la couture ou encore la peinture.

Dans le milieu rural, la formation professionnelle reste encore faible et ne touche que très peu d'individus. Son influence sur le développement du monde rural reste très modeste. De plus, de nombreuses personnes se forment sur le « tas », les artisans offrant traditionnellement à des jeunes apprentis une formation, dont le niveau reste malheureusement très bas en plus de son incapacité à offrir des possibilités de reconversion.

Dans la province de Taounate, le secteur de la formation professionnelle joue un rôle important en matière de qualification des jeunes. Il comprend 6 établissements dont 3 relèvent du secteur public, à savoir :

- L'Institut Spécialisée de Technologie Appliquée (ISTA) Taounate ;
- L'Institut de Technologie Appliquée (ITA) Karia ;
- L'Institut Technique Agricole Sahel Boutaher.

6-4 Equipements culturels et sportifs

La région dispose de divers établissements sociaux, avec notamment en 2011, 78 maisons de jeunes (dont 7 dans la province de Taounate), 57 foyers féminins (dont 8 dans la province de Taounate) et 61 garderies publiques d'enfants (dont 8 dans la province de Taounate).

L'infrastructure sportive de la région est moyennement développée et encadrée. Elle comptait en 2010 près de 250 installations. Les terrains de football et de basketball représentent près de 56% du total.

La province de Taounate comprend 20 terrains de sport, 1 salle omnisport à Taounate et 8 clubs sportifs.

7. ENVIRONNEMENT

L'ensemble des écosystèmes de la région de Fès-Meknès sont fragiles. La région subit en effet de nombreuses pressions d'ordre naturel (inondations fréquentes) ou humaine (urbanisation incontrôlée, déforestation, pollution de l'eau, etc.).

Les ressources hydriques régionales souffrent de la dégradation de leur qualité en raison des rejets humains, de l'infiltration des polluants d'origine agricole et industrielle ainsi que de la modification des régimes des cours d'eau due aux prélèvements des matériaux de construction.

La ville de Fès pose par exemple un réel problème de pollution de l'oued Sebou, dont les rejets en eaux usées et en déchets industriels (notamment des tanneries) représentent 40% de l'impact total de l'ensemble des rejets. Le bassin du Sebou est d'ailleurs le bassin le plus pollué du pays. Le traitement des eaux usées de Fès, à travers la nouvelle station de traitement des eaux usées inaugurée il y'a quelques semaines, était donc une priorité absolue pour l'ensemble de la région ainsi que pour les régions du pays traversées par l'oued Sebou.

La dégradation de la qualité de l'eau par les rejets des eaux usées domestiques et industrielles est le résultat du grand retard constaté en matière de raccordement au réseau d'assainissement et d'épuration des rejets. Le taux de raccordement au réseau d'assainissement varie de 0% pour les petits centres ruraux à 70% dans les grandes villes.

Un autre facteur de pollution est la multiplication des décharges de déchets solides à proximité des milieux hydriques (oueds, nappes). Ces décharges publiques non contrôlées constituent une source de pollution non négligeable.

A l'exception des villes de Fès et Meknès qui disposent d'une décharge publique bien aménagée, les autres villes de la région sont au stade des études de choix et d'aménagement de nouveaux sites. Plusieurs actions doivent être programmées dans le sens de la préservation de l'environnement, comme le renforcement des programmes en cours dans le cadre de l'assainissement liquide et solide, ou encore la mise en place d'un plan de réhabilitation des principales décharges non contrôlées de la région (décharges des villes de Sefrou et de Bhalil par exemple).

Les incidences négatives générées par les différentes sources de pollution sur les ressources en eau ont de nombreuses répercutions. En effet, par exemple, certaines stations de traitement d'eau potable qui alimentent des villes à partir de l'Oued Sebou sont souvent contraintes à arrêter leur activité, particulièrement pendant les périodes de forte pollution qui coïncident avec la saison oléicole.

Les forêts de la région sont également soumises à la pression humaine, notamment en raison de la forte densité de population par endroits impliquant des besoins croissants d'espaces pour les cultures, l'habitat et le parcours. Les besoins en bois énergétiques se traduisent par un défrichement de plus de 1.000 ha/an, soit 2% par an le taux le plus élevé du Maroc.

En termes de biodiversité et d'écosystèmes, la région connait une importante hétérogénéité géologique et une biodiversité biologique importante. Elle possède en effet un écosystème très riche du point de vue floristique et faunistique, formant des paysages remarquables et diversifiés.

Le territoire forestier de la région représente près de 15 % de la superficie forestière nationale. Il est soumis à plusieurs types de nuisances, comme la pression humaine, notamment en raison de la forte densité de population par endroits impliquant des besoins croissants d'espaces pour les cultures, l'habitat et le parcours (déboisement, pollution, surpâturage, surexploitation etc.).

Les différents atouts environnementaux de la région sont :

- Une diversité des milieux et des espèces avec une dizaine de Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) ;
- Un patrimoine riche et diversifié : la région recèle une faune remarquable avec des espèces rares comme la gazelle de Cuvier et Dorcas, le mouflon à manchette, l'outarde Houbara, la perdrix Ganga, le lièvre, etc. ;
- Une variété forestière importante grâce à la diversité des conditions écologiques (chêne vert, cèdre, thuya, genévrier, etc.) ;
- Des zones humides présentant une grande variété d'espèces de poissons et des lacs qui constituent des milieux de transit ou de nidification de plusieurs oiseaux migrateurs.

Les principales faiblesses sont les suivantes :

- Une forte pression anthropique entraînant la réduction des habitats naturels et une diminution de la biodiversité ;
- Une urbanisation accélérée au détriment du milieu naturel ;
- Une surexploitation des terrains de parcours due au surpâturage du bétail ;
- Un déboisement sauvage important, notamment à des fins énergétiques (coupe illicite du bois de feu) ;
- Une dégradation des forêts due aux incendies ;
- Une pollution d'origines urbaine agricole et industrielle.

8. CONTRAINTES ET POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

8-1 Potentialités et atouts

- Une position géographique stratégique qui lui a permis d'être dotée d'infrastructures de base importante : routes, autoroutes, voies ferrées…
- Potentialités naturelles et humaines considérables ;
- Des richesses minières importantes ;
- Des ressources en eau à mobiliser par des barrages collinaires;
- Des filières agricoles et animales diverses à moderniser et à développer ;

- Un artisanat et des produits de terroir riches ;
- Des espaces naturelles à préserver et intégrer dans des circuits éco- touristiques ;
- Des potentialités minières diverses existantes et probables à explorer ;
- Importante capacité de production d'énergie propre et renouvelable ;
- Des potentialités touristiques importantes bien qu'elles ne soient pas encore bien exploitées (tourisme écologique et cultuel).

8-2 Contraintes et entraves de développement

- ***Un déséquilibre spatial prononcé*** qui se traduit par une concentration de la population et des richesses dans les chefs lieu de provinces et sur les axes importants. Ces problèmes se traduisent par un déficit en matière d'infrastructures de base et d'équipements dans le monde rural tel que :
  - Tendance de la population à l'urbanisation ;
  - La faiblesse de certaines unités scolaires dans le milieu rural enclavé ;
  - L'insuffisance du budget consacré à la couverture sanitaire et le manque de ressources humaines, en plus de l'état vétuste de certains établissements sanitaires ;
  - La jeunesse rurale ne bénéficie pas des activités du secteur de la jeunesse et des sports.

- ***Une agriculture riche et non optimisée à causes des problèmes de :***
  - La sécheresse qui persiste ces dernières années ;
  - La dispersion de la superficie cultivée ;
  - L'utilisation des moyens traditionnels des petites propriétés ;
  - La faiblesse du niveau technique et professionnel des producteurs ;
  - La dégradation des pâturages naturels ;
  - Les problèmes d'irrigation et d'entretien ;
  - La dégradation du couvert végétal, résultat de la surexploitation, se manifeste par une déforestation, entraînant une régression constante de la flore ;
  - Insuffisance du niveau d'instruction des agriculteurs laissant persister le mode de production traditionnel ;
  - Manque d'organisation professionnelle des agriculteurs et des éleveurs.

- ***Dégradation du domaine forestier en raison de :***
  - La pression exercée sur les ressources forestières, l'inexploitation des revenus forestiers dans le développement du secteur et le non-respect des réserves ;
  - La recherche constante de terres pour l'exploitation agricole et le pâturage du bétail, entrainant une déforestation et une régression croissante de la flore.

- ***Déficits en matière d'infrastructure de base qui se traduisent par :***
  - L'insuffisance des investissements pour la production de l'eau potable, en plus du coût élevé des infrastructures de base, et ce malgré l'importance des ressources hydrauliques de la région ;

- L''incapacité du réseau d'assainissement et d'eau potable à couvrir les extensions urbaines nouvellement créées surtout dans les périphéries des zones urbaines et dans les communes rurales ;
- Un traitement des déchets solides de manière moderne et contrôlée quasi-inexistants ;
- Un réseau routier insuffisant en milieu rural et très sensible aux intempéries.

Difficultés du secteur de l'habitat se traduisant par :

- La rareté des terres relevant du domaine de l'Etat dans les périmètres urbains et la complexité des fonciers ;
- Problèmes de l'enregistrement des terres et la rareté des terres privées convenables aux opérations d'aménagement et de construction ;
- Faiblesse des infrastructures de base et des réseaux externes d'assainissement ;
- Problèmes topographiques liés à la nature du territoire régional et provincial.

Des potentialités touristiques non valorisées, la région recèle des atouts touristiques diversifiés. Cependant, les problèmes financiers et le manque en réserves foncières susceptibles d'encourager les investissements, empêchent le développement du secteur.

CHAPITRE 2 : ANALYSE DIAGNOSTIC DE L'ETAT ACTUEL DE LA COMMUNE URBAINE DE TISSA

1. CARACTERISTIQUES NATURELLES

1-1. Situation géographique

La commune urbaine de ***TISSA*** se trouve au sein d'une province essentiellement rurale, à savoir la province de Taounate créée en 1997. La province de Taounate est composée de 5 pachaliks et municipalités, (T'har souk, Rhafsaï, Karia Ba Mohamed, Tissa et Taounate). La province est subdivisée en 4 cercles et 15 caïdats et regroupe 44 communes rurales.

La commune urbaine de ***TISSA*** est située sur la R508 à 3km de la RN8 et à 35 km du chef lieu de province, et au carrefour d'axes de communication importants, à savoir la RR n° 508 (reliant RN8-Tissa-Had Jbarna et la R505Taza-Aknoul), la RN n° 8 (reliant Fès à Taounate), la RP n° 5329 (reliant Tissa à RP5335) et la (RN6 Fès-Taza).

La commune est située à 50 km de la ville de Fès et son patrimoine historique classé mondialement connu. Même si elle est excentrée par rapport à la RN8, elle profite des grands équipements des villes de Taounate et Fès (gares routières, gare ferroviaire pour les grandes destinations, aéroport de Fès-Saïs à 60 km, …).

La commune urbaine de ***TISSA*** est limitée :

- ✓ Au Nord par les communes rurales de Ras El Oued et Aïn Aïcha ;
- ✓ A l'Est par la commune rurale Ras El Oued ;
- ✓ Au Sud par la commune rurale de Sidi M'hamed Ben Lahcen ;
- ✓ A l'Ouest par la commune rurale de Bssabssa.

Les habitants de ***TISSA*** prennent leurs origines des tribus Lahyayna d'origine arabe (Abi Hayounne) venant de la péninsule arabique à l'époque du Sultan Saadien Cheikh Ben Mansour favorisant l'arabisation des tribus entourant la ville de Fès pour plus de sécurité en se méfiant des berbères.

La tribu Oulad Alyane, qui a pris Tissa comme lieu de fixation faisant partie des 3 tribus Hyayna, Ryab au Sud et Oulad Amrane au Nord, Oulad Alyane au centre.

La commune de Tissa a été créée en 1959 en tant que commune rurale jusqu'en 1992 ou elle a été érigée en commune urbaine renforçant l'armature urbaine provinciale.

La commune urbaine de ***TISSA***, est située dans la plaine entourant Oued L'ben. Elle occupe une superficie de 25 km² sur un territoire de plaine autour de l'oued L'ben et de collines qui culminent à plus de 180 m au dessus du niveau de la mer. Cette configuration géographique est coupée en TISSA haut (pôle administratif sur un foncier domanial et collectif) et TISSA bas autour du lit d'oued, le long de la R508 (foncier privé, domanial et collectif).

1-2. Climat et pédologie

Le climat est de type continental, les températures moyennes sont de l'ordre de 5 à 11°c pour les mois les plus froids (octobre/avril) et de 25 à 42°c pour les mois les plus chauds (mai/septembre).

Durant les mois d'été, la commune connaît de longues périodes de sécheresse durant lesquelles les fortes chaleurs peuvent amener des températures très élevées sous l'effet du chergui.

Le régime pluviométrique est caractérisé par l'irrégularité d'une année à l'autre. Les précipitations varient de 350 mm/an à 450 mm voir plus grâce à sa situation sur la zone du périf (600 à 750 mm).

1-3. Ressources en eau

Outre les puits exploités par l'office national de l'eau potable (ONEP) et qui fournissent l'eau potable aux résidents de Tissa, les eaux de surface provenant de l'oued « L'ben » qui traverse la ville servent principalement à l'arrosage des terres.

Afin de vaincre l'aridité, le système d'irrigation tend à faire son apparition, utilisant des techniques modernes (goutte à goute, utilisation de bassin de stockage d'eau étanche, etc.). La présence de fermes modernes confirme cette tendance de modernisation des techniques de cultures et cet engouement pour l'agriculture, principale ressources des habitants de la commune et du centre.
Nous constatons également un nombre important de puits privés et l'utilisation des eaux de la source « Ain Karmous » par la population.

2- CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Etant à la base des activités économiques et des rapports sociaux qui en découlent, les données relatives au potentiel humain sont naturellement le point d'appui élémentaire de toute étude de nature urbanistique et spatiale. L'espace est certes un facteur actif susceptible d'influencer les composantes constitutives d'une entité donnée, mais tout porte à croire qu'il s'agit aussi d'un réceptacle influençable par ses mêmes composantes.

Partant de ces considérations et du principe selon lequel la maîtrise du développement urbain n'est que l'une des conditions de l'amélioration du niveau de vie des populations concernées, la présente analyse du potentiel humain a donc pour objet de rendre compte de la situation de la commune à travers :

- La mise en évidence des variations de la population à partir des résultats des recensements généraux disponibles (1994-2004 et 2014), du PCD et des fiches d'enquêtes) ;
- L'analyse de la structure de cette population en fonction des âges, des sexes et des composantes fonctionnelles ;
- L'évaluation des tendances futures.

2-1. Population et ménages

Estimée à 7.059 habitants en 1994, la Commune urbaine de Tissa comptait 9.566 habitants en 2004, représentant 1.824 ménages. Le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) est donc de 3,09% entre les deux dates, largement supérieur à la moyenne nationale urbaine de 1,4%.

Selon le dernier recensement de 2014, la population communale est de 11.195 habitants pour 2.298 ménages, enregistrant alors un TAMA de +1,58% sur la période 2004-2014 marquant un ralentissement.

Tableau n°6 : Evolution de la population communale

C.U Tissa	2004		2014		TAMA 2004-2014	
	Population	Ménages	Population	Ménages	Population	Ménages
	9.566	1.824	11.195	2.298	**+1,58%**	**+2,34%**

Source : RGPH 1994-2004-2014

D'après ce tableau nous pouvons tirer deux conclusions :

- La population a fortement progressé entre 2004 et 2014 (+17,0%) soit 1.629 personnes supplémentaires) ;
- Les ménages ont eux aussi augmenté de 26,0%, ce qui est très important pour le centre, l'explication est que le nombre de personnes par foyer a baissé passant de 5,2 à 4,9 et que l'objectif d'un ménage par logement commence à prendre forme en comblant les déficits.

La densité de la commune est de 447,8 habitants/km² en 2014 (contre 382,6 en 2004), largement supérieur à la moyenne provinciale de 119,6 hab./km², et ce étant donné le caractère davantage urbain de Tissa.

2-2. La structure démographique

La structure d'une population est une notion qui s'intéresse à la répartition de la population selon les tranches d'âges et le sexe, ainsi qu'en fonction des états matrimoniaux. A travers la mise en évidence de cette structure, la présente étude vise le double objectif suivant:

- Tenter d'expliquer les tendances récentes en matière d'accroissement démographique ;

- Eclairer les décideurs et les aménageurs sur les besoins à satisfaire en termes de logements, d'équipements de base et des différents aspects touchant à la vie des citoyens.

La connaissance de la structure par sexe et par âge renseigne sur la constitution démographique d'une population et sur l'évolution de ses tendances et leurs significations. Elle est également d'un grand apport en matière de renseignements appréciables pour la planification des besoins de la population en alimentation, scolarisation, emploi, santé, habitation,… etc.

Etant donné l'absence pour le moment des données détaillées du RGPH 2014, tant sur la structure de la population, la situation matrimoniale, l'analphabétisme, l'activité etc., nous utiliserons ci-après les données du RGPH 2004.

Tableau n°7 : Répartition de la population par groupe d'âge

	RGPH 2004			Enquête ménages		
	Total	**Féminin**	**Total**	**Féminin**	**Total**	**Féminin**
Moins de 5 ans	1 149	553	1 149	553	1 149	553
5 à 9 ans	1 139	518	1 139	518	1 139	518
10 à 14 ans	1 176	550	1 176	550	1 176	550
15 à 19 ans	1 045	530	1 045	530	1 045	530
20 à 24 ans	900	483	900	483	900	483
25 à 34 ans	1 438	750	1 438	750	1 438	750
35 à 44 ans	1 191	587	1 191	587	1 191	587
45 à 54 ans	765	344	765	344	765	344
55 à 64 ans	350	183	350	183	350	183
65 à 74 ans	291	142	291	142	291	142
75 à 84 ans	89	47	89	47	89	47
85 ans et plus	33	12	33	12	33	12
Total	**9 566**	**4 699**	**9 566**	**4 699**	**9 566**	**4 699**

Source : RGPH 2004 et enquête ménages mai 2015

La population de la municipalité de Tissa atteint 9.566 personnes en 2004, 4.699 femmes et 4.867 hommes. D'après l'enquête ménages menée sur le terrain début mai 2015, l'échantillon de la population sondée est de 1.379 personnes dont 633 femmes et 746 hommes.

Tableau n°8 : Proportion de la population par groupe d'âge

	RGPH 2004		Enquête ménages			
	Total	**Féminin**	**Total**	**Féminin**	**Total**	**Féminin**
Moins de 5 ans	12,0%	5,8%	12,0%	5,8%	12,0%	5,8%
5 à 9 ans	11,9%	5,4%	11,9%	5,4%	11,9%	5,4%
10 à 14 ans	12,3%	5,7%	12,3%	5,7%	12,3%	5,7%
15 à 19 ans	10,9%	5,5%	10,9%	5,5%	10,9%	5,5%
20 à 24 ans	9,4%	5,0%	9,4%	5,0%	9,4%	5,0%
25 à 34 ans	15,0%	7,8%	15,0%	7,8%	15,0%	7,8%
35 à 44 ans	12,5%	6,1%	12,5%	6,1%	12,5%	6,1%
45 à 54 ans	8,0%	3,6%	8,0%	3,6%	8,0%	3,6%
55 à 64 ans	3,7%	1,9%	3,7%	1,9%	3,7%	1,9%
65 à 74 ans	3,0%	1,5%	3,0%	1,5%	3,0%	1,5%
75 à 84 ans	0,9%	0,5%	0,9%	0,5%	0,9%	0,5%
85 ans et plus	0,3%	0,1%	0,3%	0,1%	0,3%	0,1%
Total	**100%**	**49,1%**	**100%**	**49,1%**	**100%**	**49,1%**

Source : RGPH 2004 et enquête ménages mai 2015

Le tableau précédent montre que d'après le RGPH 2004 la population de Tissa se répartit à raison de 49,1% de femmes et 50,9% d'hommes. Les tranches d'âges 15-19, 20-24 et 25-34 ans sont cependant caractérisées par une légère importance des femmes.

Plus d'un tiers de la population est âgé de moins de 15 ans (36,2%), et près de ¾ de la population (71,6%) est âgé de moins de 34 ans, ce qui révèle la grande jeunesse de la population communale. La population en âge scolaire et préscolaire (6-14 ans) représente 24,2% de l'ensemble et 59,5% sont en âge d'activité (15-65 ans).

D'après les chiffres de l'enquête ménages, la population de Tissa se répartit à raison de 45,9% de femmes et 54,1% d'hommes. Toutes les tranches d'âges sont dominées par les hommes excepté la tranche des individus âgés de 5 à 9 ans qui est très légèrement à dominance féminine. L'on constate donc que la répartition sexuelle de la population de Tissa qui était relativement équilibrée en 2004 a connu une masculinisation de sa population en 10 ans.

La population âgée de moins de 15 ans est dorénavant de 30,1% (contre 36,2% selon le RGPH 2004), et près de 2/3 de la population (66,3%) est âgé de moins de 34 ans contre 71,6% en 2004. Cela révèle un vieillissement relatif des individus, bien que la population reste tout de même jeune.

La population en âge scolaire et préscolaire (6-14 ans) représente 18,8% de l'échantillon (contre 24,2% selon le RGPH 2004) et 64,8% est en âge d'activité (15-65 ans), contre 59,5% en 2004.

Graphique n°1 : Pyramide des âges de la population selon le RGPH 2004

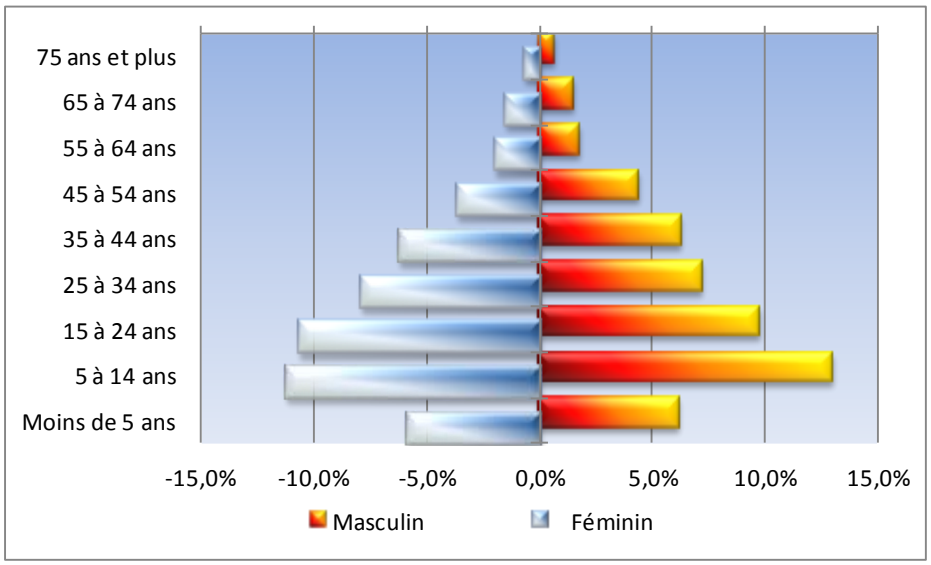

Source : RGPH 2004

Graphique n°2 : Pyramide des âges de la population selon l'enquête ménages de mai 2015

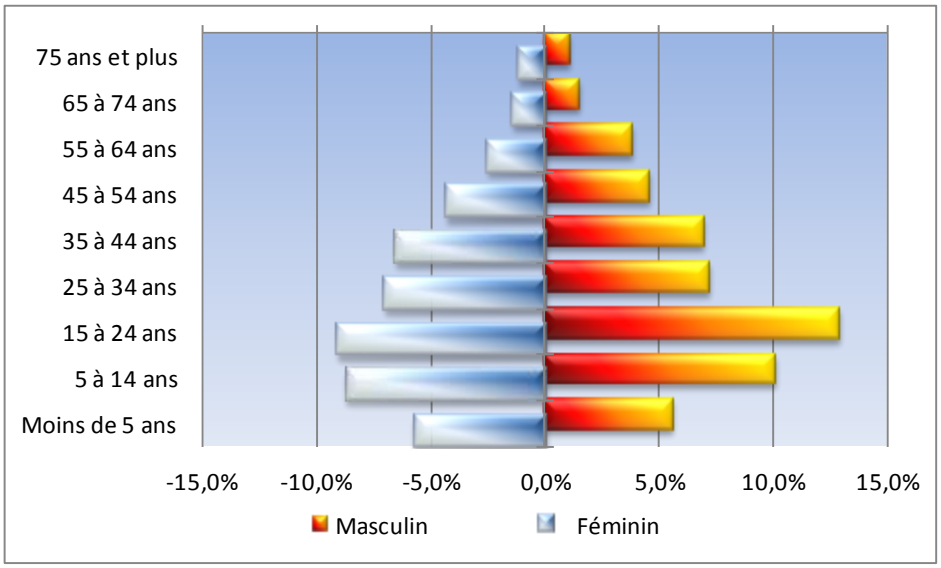

Source : Enquête ménages mai 2015

La pyramide des âges de la commune de Tissa issue des chiffres du RGPH 2004 est relativement équilibrée, bien que la tranche des individus de 5-14 ans soit davantage masculine.

La pyramide relative à l'enquête ménages connaît quant à elle une base plus rétrécie, révélant ainsi le léger vieillissement constaté de la population. La tranche des 5-14 ans du RGPH 2004 qui était celle qui comportait le plus d'individus et d'hommes se retrouve très logiquement dans la tranche des 15-24 ans de l'enquête ménages menée 10 ans plus tard. Le milieu de la pyramide est un peu moins large par rapport à son sommet.

Tableau n°9 : Situation matrimoniale par sexe

Sexe		Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	Total
Masculin	**RGPH 2004**	43,8%	55,3%	0,6%	0,3%	**Masculin**
	Enquête ménages	48,2%	50,9%	0,8%	0,2%	
Féminin	**RGPH 2004**	32,9%	58,3%	7,6%	1,2%	**Féminin**
	Enquête ménages	30,6%	61,1%	7,8%	0,5%	
Moyenne	**RGPH 2004**	**38,3%**	**56,8%**	**4,1%**	**0,7%**	**Moyenne**
	Enquête ménages	**40,2%**	**55,5%**	**3,9%**	**0,3%**	

Source : RGPH 2004 et enquête ménages mai 2015

Les chiffres du RGPH 2004 révèlent que la situation matrimoniale des habitants de la commune est dominée par la tranche des mariés (56,8%), notamment les mariés féminins (58,3%). Le célibat, quant à lui, concerne les hommes plus que les femmes puisque qu'il touche 43,8% des hommes contre 32,9% des femmes.

Dix ans plus tard, l'échantillon de l'enquête ménages réalisée indique que les célibataires sont un peu plus nombreux qu'en 2004 avec une part de 40,2%, pour une population de mariés de 55,5%. Le célibat concerne toujours plus les hommes que les femmes, avec une part respective de 48,2% contre 30,6%. Les mariés sont composés davantage de femmes que d'hommes (61,1% contre 50,9%).

Tableau n°10 : Liens avec le chef de ménage

L'exploitation des données concernant les liens avec le chef de ménage au niveau de l'ensemble de la population du centre se solde par les résultats que voici :

Liens avec le chef de ménage	Masculin	Féminin	Ensemble
Conjoint	0,0%	19,5%	19,5%
Enfants	39,3%	26,3%	65,6%
Parents	4,0%	5,2%	9,2%
Autres parentés	1,8%	3,8%	5,6%
Sans liens	0,0%	0,1%	0,1%
Total	**45,1%**	**54,9%**	**100,0%**

Source : Enquête ménages mai 2015

Cette répartition montre la forte représentativité des enfants au sein des ménages du centre (65,6%) avec principalement des enfants de sexe masculin. Suivent ensuite les conjoints avec une part de 19,5% et les parents avec 9,2%.

Le sexe féminin domine avec un total de 54,9% étant donné que le chef de ménages est quasi-exclusivement un homme.

Tableau n°11 : Age moyen au premier mariage et fécondité

	Age moyen au premier mariage		Indice synthétique de fécondité	
	Tissa	**Province de Taounate**		**Tissa**
Masculin	30,2	29,3	**Masculin**	30,2
Féminin	25,1	26,8	**Féminin**	25,1
Moyenne	**27,6**	**27,9**	**Moyenne**	**27,6**

Source : RGPH, 2004

L'âge d'entrée en première union dans la commune de Tissa est de près de 28 ans. Il est de 30 ans pour les hommes et de 25 ans pour les femmes.

En moyenne, cet âge est plus ou moins équivalent à celui de la province.

L'indice synthétique de fécondité de la commune est inferieur à la moyenne de la province (2,9 enfants par femme contre 3,3 pour la province), mais reste supérieur à celui du milieu urbain provincial (2,7 enfants par femme en âge de procréation).

2-3. Analphabétisme et scolarisation

La commune se caractérise par un faible niveau de scolarisation, parallèlement au niveau national. Bien que la situation se soit améliorée par rapport au recensement de 1994, le taux d'analphabétisme reste inquiétant en 2004. En effet, sur l'ensemble de la population âgée de 10 ans et plus, 40,5% sont analphabètes, dont 27,9% chez les hommes et 53,0% chez les femmes.

Ce qui explique cette situation est principalement la prévalence de la pauvreté et de la vulnérabilité qui touche un grande part de la population.

Ce niveau est tout de même inferieur à la moyenne provinciale de 60,2% mais reste supérieur à celui du milieu urbain provincial qui atteint 33,3%.

Tableau n°12 : Niveaux d'instruction de la population âgée de 10 ans et plus :

	Aucun	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Professionnel	Total
Masculin	20,8%	33,3%	20,8%	14,3%	10,1%	0,6%	**100%**
Féminin	49,7%	22,3%	12,9%	9,9%	5,2%	0,0%	**100%**
Total	**33,7%**	**28,4%**	**17,3%**	**12,3%**	**7,9%**	**0,4%**	**100%**

Source : Enquête ménages mai 2015

Les niveaux d'instruction reflètent une faiblesse de l'enseignement dans la commune de Tissa. En effet, parmi la population scolarisée de 10 ans et plus, seul 37,9% ont un niveau d'étude supérieur au niveau primaire. Ce taux est de 28,0% chez les femmes et de 45,8% chez les hommes.

La situation est encore plus critique pour l'enseignement supérieur qui ne touche que 8,3% de cette population (5,2% chez les femmes et 10,7% chez les hommes).

Pour tous ces niveaux d'études, la part des filles est plus modeste que celle des garçons. Cette situation est due aux us de la population marocaine (surtout en milieu rural) qui se trouve souvent plus réticente envers la scolarisation de la fille (vu l'éloignement des établissements) et qui préfère son mariage à un âge précoce.

Les langues lues et écrites sont essentiellement l'arabe et le français. Les autres langues, notamment l'anglais, ne sont étudiées que par 1,9% des scolarisés.

Tableau n°13 : Langues lues et écrites :

	Arabe seul	Arabe et Français	Autre
Masculin	18,5 %	36,8 %	16,7 %
Féminin	9,6 %	26,5 %	10,9 %
Moyenne	**14,1 %**	**31,7 %**	**13,8 %**

Source : RGPH, 2004

2-4. Situation sociale

Le taux de pauvreté représente le pourcentage d'individus dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté relative qui est de l'ordre de 1.687 dirhams par mois pour un ménage moyen en milieu urbain (5,6 membres) et de 1.745 dirhams par mois pour un ménage moyen en milieu rural (6,4 membres).

Selon le Haut Commissariat au Plan, ce taux a enregistré une baisse entre 1994 et 2004 à l'échelle du pays, passant de 16,5% à 14,2%, et ce grâce à l'évolution générale des conditions de vie de la population. Ce taux diffère d'une région à une autre et d'un milieu à l'autre. Il est plus prononcé en milieu rural vue l'instabilité des emplois et la taille des ménages, enregistrant 22%, soit près de trois fois celui du milieu urbain.
D'après les chiffres du RGPH 2004, le nombre de ménages dans la commune de Tissa vivant sous le seuil de pauvreté relative est de 268, soit 14,7% des 1.824 des ménages.

D'après une étude du HCP datée de 2007, sur la commune urbaine de Tissa ce taux est de 15,9%. Le rapport du ministère de la Prévision Economique et du Plan souligne que les catégories sociales les plus exposées au fléau de la pauvreté sont notamment les familles prises en charge par des femmes et composées d'un nombre élevé d'enfants, et des familles ne bénéficiant pas d'un revenu stable. Or l'indicateur de pauvreté doit être appréhendé au-delà de la simple composante du revenu. Il doit se baser sur d'autres dimensions de développement humain telles que : la santé, l'instruction et le niveau de vie décent.

L'indice de la sévérité de la pauvreté, qui mesure la profondeur de la pauvreté, augmente parallèlement à l'augmentation de l'écart entre les niveaux de vie et le seuil de pauvreté. Le seuil du taux de vulnérabilité, qui donne la proportion de la population vivant sous la menace de la pauvreté, se situe entre 1.687 dirhams et 2.531 dirhams par mois pour un ménage urbain. Pour un ménage rural, ces lignes s'établissent à 1.745 dirhams et 2.618 dirhams. Dans la commune urbaine de Tissa l'indice de sévérité de la pauvreté s'établi à 1.

Au Maroc, le seuil de vulnérabilité est fixé à 4.500 dhs par personne et par an. Il concerne les habitants vivant dans les conditions difficiles et est estimé à environ 20%. D'après les chiffres du RGPH 2004 concernant la commune de Tissa, le nombre de ménages vivant sous le seuil de vulnérabilité est de 270, soit 14,8% des 1.824 ménages. Le taux de vulnérabilité est relativement élevé et s'estime quant à lui à 27,8% en 2007 (chiffres émanant du HCP).

Conclusion

Etablie actuellement à 11.195 habitants selon le RGPH 2014, la population de la commune urbaine de Tissa a enregistré une augmentation relativement importante par rapport à 2004, évaluée à une moyenne annuelle de +1,58%.
Ce taux d'accroissement moyen annuel est supérieur au TAMA provincial qui a connu une baisse de 0,09% sur la même période, mais reste inférieur au TAMA urbain provincial de +2,40%. Cela indique clairement le niveau d'attractivité de la commune par rapport aux autres communes urbaines de la province.
Le nombre de ménages a également augmenté de 2,34% entre 2004 et 2014.

La population de la commune se caractérise par sa jeunesse et son potentiel d'activité. En effet, les personnes en âge d'activité représentent 64,8% de la population totale selon les chiffres de l'enquête ménages (contre 59,5% pour le RGPH 2004) et les enfants à l'âge scolaire et préscolaire en représentent actuellement 18,8% (contre 24,2% selon le RGPH

2004). Ceci nous amène à réfléchir sur les opportunités que doit leur offrir la commune dans les domaines de l'éducation et de l'emploi.
Un frein au développement tant social qu'économique est le fort taux d'analphabétisme communal. Il est en effet de 40,5% sur l'ensemble de la population âgée de 10 ans et plus, avec un taux de 53,0% chez les hommes et de 27,9% chez les femmes. Cette carence en matière d'éducation est un fléau national qu'il est indispensable de combattre en mettant les moyens nécessaires en matière d'éducation mais aussi de sensibilisation des parents.

La situation sociale quoiqu'encore modeste, enregistre cependant une amélioration au fil des années. Avec l'augmentation de l'âge moyen au premier mariage et le recul de l'indice synthétique de fécondité, les femmes auront plus de chances pour élever leur niveau d'instruction et intégrer le marché de travail. Mais encore faudrait-il que les équipements dans ces domaines (éducation et emploi) soit disponibles, accessibles et répondent aux aspirations de la population.

3. BASE ECONOMIQUE

3-1. Caractéristiques de l'emploi

a. Emploi et chômage

Sur un total de 9.566 habitants, la population active compte quelques 2.937 personnes, soit un taux d'activité de la population âgée de 10 ans et plus de 40,4%. Ce taux est plus important pour la composante masculine pour laquelle il est de 66,2% contre seulement 14,3% pour la composante féminine. Il est de même légèrement supérieur au taux moyen provincial de 37,1% (53,9% chez les hommes et 20,6% pour la composante féminine). Le taux d'activité est d'après les chiffres de l'enquête ménages de 42,4%, en hausse de 2 points en 10 ans. La proportion des actifs dans la population totale est passée de 30,7% à 34,6%.

Tableau n°14 : Population active :

	Population active	Population inactive	Taux d'activité
RGPH 2004	2 937	6 629	**40,4%**
Enquête ménages	477	902	**42,4%**

Source : RGPH 2004 et enquête ménages mai 2015

La population inactive, estimée à 6.629 personnes selon le RGPH 2004, représente 69,3% de la population. Actuellement, d'après l'enquête ménages, les inactifs sont en baisse et représentent dorénavant 65,4%.

b. Situation dans la profession

La situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà exercé un travail se présente comme suit :

Tableau n°15 : Situation dans la profession des actifs occupés de la commune

	Employeurs	Indépendant avec local	Indépendant à domicile	Indépendant ambulant	Salariés du public	Salariés du privé	Aide familiale	Apprentis	TOTAL
RGPH 2004	2,0%	21,6%	1,6%	11,5%	21,2%	34,4%	6,2%	1,5%	**100,0%**
Enquête ménages	4,6%	15,3%	8,2%	6,1%	11,7%	29,4%	23,7%	1,0%	**100,0%**

Source : RGPH 2004 et enquête ménages mai 2015

Les données de ce tableau révèlent que selon le RGPH 2004, 34,7% des actifs exercent en tant qu'indépendants avec ou sans local, et que ce chiffre est de 29,6% d'après l'enquête ménages. Il s'agit essentiellement des commerçants, artisans, éleveurs et agriculteurs. Le secteur privé emploi actuellement environ 30% des actifs, et le secteur public 11,7%.
A noter une hausse significative des actifs exerçant en tant qu'aide familiale, passant de 6,2% à 23,7% entre 2004 et 2015.

Le graphique situé ci-dessous illustre les différents écarts et variations entre le RGPH 2004 et l'enquête ménages.

Graphique n°3 : Situation dans la profession des actifs occupés

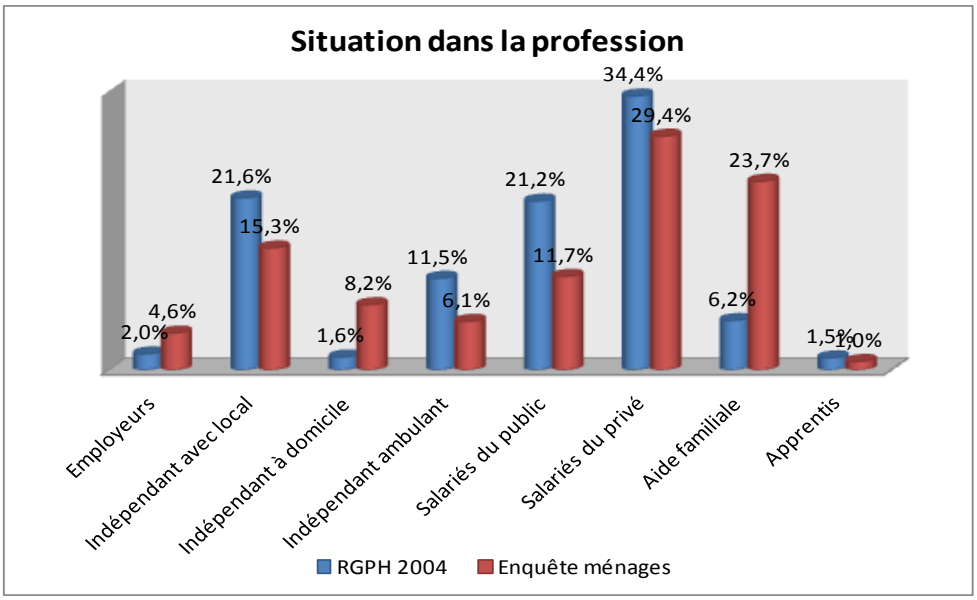

Source : RGPH 2004 et enquête ménages mai 2015

Tableau n°16 : Répartition des actifs suivant le domaine d'activité

Agriculture & Elevage	18,3%
Industrie & Artisanat	17,4%
BTP	7,3%
Transports & Communication	5,9%
Commerce	18,8%
Administration publique	16,9%
Hôtellerie & Restauration	0,9%
Autres	14,5%
Total	**100%**

Source : Monographie communale de Tissa

Le secteur primaire (agriculture et élevage) emploie 18,3% des actifs et le secteur secondaire (Industrie, artisanat et BTP) en emploie 24,7%. Le secteur tertiaire occupe donc 57% des actifs et concerne principalement le commerce (18,8%), suivi de très près par l'administration publique.

3-2. Secteurs d'activité

a- Agriculture

Elle profite de la qualité des sols, des conditions climatiques et des ressources en eau. Cette activité doit être préservée au maximum et gérée d'une manière rigoureuse et responsable. Plusieurs petites fermes font leurs apparitions alliant agriculture, élevage et plantation. Malgré le caractère urbain du centre, une grande partie de sa population s'adonne à l'agriculture qui vient en deuxième position en terme d'occupation des actifs et qui représente 18,3%.

La superficie agricole utile (S.A.U) s'étend sur 1.932 ha, soit 77,3% du territoire communal. L'agriculture est majoritairement de type Bour, avec une occupation de 96,2% de la S.A.U. Le périmètre irrigué ne représente donc que 3,8% de la S.A.U avec seulement 73 ha.

Les principales cultures sont les céréales (85,5%), l'arboriculture (11,5 %), les légumineuses (3,3 %), les cultures fourragères (0,9%).

La commune urbaine de TISSA et de son arrière pays se caractérise par une grande plaine fertile le long de oued L'ben. Malheureusement cette SAU tend à diminuer à cause de l'urbanisation grimpante et de la persistance de la sécheresse surtout des parties accidentées.

Les cultures céréalières se repartissent entre blé dur et blé tendre. Le rendement varie d'une année à une autre à cause de la sécheresse, de la diminution des parcelles cultivées et de l'irrégularité des précipitations. La dominance des céréales, destinées d'une part à l'autosubsistance et d'autre part à l'alimentation animale des troupeaux d'ovins et de bovins, s'explique par le fait que ces cultures demandent moins d'intrants et de main d'œuvre que les autres cultures.

L'arboriculture, qui occupe 222 ha, est principalement composée d'oliviers et d'arbres fruitiers. Les agrumes commencent à s'introduire grâce à l'irrigation de petites superficies utilisant le goute à goute.
La superficie en jachère a fortement augmenté en raison de la sécheresse qui oblige les agriculteurs à limiter les surfaces cultivées.

Les principales faiblesses de l'agriculture communale sont :

- Une sécheresse davantage prolongée et récurrente ;
- Une faible part d'irrigation ;
- Des rendements culturaux trop dépendants des aléas climatiques ;
- Des revenus relativement faibles ;
- Un cout élevé des équipements agricoles ;
- Un manque de technicité et de mécanisation.

Le type d'agriculture au niveau de la commune doit s'adapter à la rareté de l'eau en utilisant des semences et des plants économiques en eau.
La plupart des agriculteurs font recours à la main d'œuvre familiale pour leur conduite culturale.

b- Elevage

L'élevage est pratiqué en concomitance à l'agriculture et représente une deuxième source de revenu des agriculteurs locaux. Il est présent sous forme essentiellement traditionnelle s'appuyant sur les terrains de parcours.

L'effectif du cheptel dans le territoire de la commune se présente ainsi :

Tableau n°17 : Effectif du cheptel et animaux de trait dans la commune

Type	Nombre de têtes
Cheptel :	
Ovins	1.475
Bovins	380
Caprins	146
Animaux de trait :	
Chevaux	20
Anes	196

Source : Recensement agricole, 1996

L'élevage souffre cependant de la sécheresse, de l'augmentation des prix des aliments, du manque d'organisation des producteurs et du manque d'appui de l'état. La grande difficulté d'accès au crédit oblige également très souvent les éleveurs à vendre une partie de leurs cheptels.

La majorité des bovins est destinée à la production laitière, et ce malgré leurs faibles performances laitières. Les agriculteurs acheminent leur surplus de production de lait vers les coopératives laitières existantes au niveau de la commune.
Les agriculteurs procèdent de temps à autres à la vente de quelques ovins afin de financer l'alimentation de leur cheptel et aussi pour couvrir les charges des cultures pratiquées.

c- Industrie et artisanat

La commune dispose de potentialités industrielles certaines, notamment du fait de sa proximité aux grandes villes que sont Fès, Meknès et Taounate.
Ce secteur n'est cependant pas structuré, bien que présent sur le territoire communal, et emploie 17,4% des actifs. Les activités de ce secteur sont des ateliers de mécanique, de réparation de machines agricoles, de menuiserie et de ferronneries installés le long de l'axe principal (R508). La ville de Tissa comprend notamment une presse à huile, trois moulins à grains et deux usines de production de sel.

Bien qu'une zone d'activité soit prévue par le plan d'aménagement en cours, elle n'a toujours pas été investie par les différents artisans et ateliers. Un espace industriel est impératif pour canaliser les différentes nuisances afférentes aux activités tels que le bruit, les déchets, les odeurs, etc.

Ce secteur connait cependant divers problèmes, à savoir le manque de personnes qualifiées ou encore le risque d'impacts environnementaux.

L'agro-industrie peut aussi être une autre opportunité de développement industrielle dans la commune. L'objectif est de diversifier les recettes, maitriser la croissance et créer des emplois, qui sont les nerfs de développement socio-économique de la commune.

d- Carrières

La commune ne possède pas de carrières particulières mais profite du sable des rives d'oued L'ben. En effet, le sable est utilisé dans le domaine du BTP (aménagement des routes, ouvrages d'art, constructions etc.) et constitue donc de ce fait une ressource financière pour la commune et sa population.

La commune comprend également une activité de production de sel par décantation. Les eaux de sources présentes autour du centre présente une importante teneur en sel d'ou la présence de zones de production de sel dans Tissa et ses environs.

e- Commerce

Le commerce occupe 19,7% des actifs de la commune de TISSA et est concentré le long du boulevard principal (R508) où tous les rez-de chaussée sont occupés par les commerçants. L'activité est très dynamique, à travers les nombreuses épiceries pour la vente des produits alimentaires, les drogueries, les locaux de vente de fertilisants pour le secteur agricole. Des café-restaurants se trouvent aussi autour de la place du pôle administratif, répondant aux besoins des passants et bien sur des habitants.

Le souk hebdomadaire qui se tient tous les mercredis est situé dans la partie basse du centre et reçoit entre 4.000 et 6.000 personnes entre vendeurs et acheteurs. Il participe activement à la dynamisation de l'activité commerciale dans le centre et procure des revenus importants aux habitants et à la commune. Il procure une rente locative de plus de 45.000 dhs par semaine, soit presque 2.500.000 dhs par an sur les 3 dernières années. Pour revaloriser ce souk, il y a lieu de programmer des zones d'habitat et d'activité épousant la pénétrante au pôle administratif (P5306) permettant ainsi une liaison et une certaine continuité morphologique épargnant ainsi les bonnes terres agricoles de la partie basse.

Tableau n°18 : Rente locative du souk hebdomadaire

Année	2011	2012	2013	2014
Rente locative	1.920.000	2.450.000	2.653.000	2.493.240

Source : Monographie communale

Les échanges se font avec les centres urbains de Fès et de Taounate, chef lieu de province, et des centres proches tel que Aïn Aïcha, Karia Ba Mohamed, Rhafsaï, Ouarzagh, etc.

f- Services

Les services dans le centre sont représentés par plusieurs agences bancaires, des pharmacies, des stations service signes d'un dynamisme économique et d'un échange important avec l'arrière pays agricole.

g- Tourisme et culture

Le secteur de la culture est très peu développé dans la commune urbaine de Tissa. Il souffre en effet de la faiblesse des infrastructures culturelles (cinéma, bibliothèque, etc.) et du manque de volonté d'exploiter et développer les actions déjà mises en place. Un exemple clair est l'incapacité des collectivités locales à assurer la continuité du festival culturel de Tissa qui avait déjà organisé en partenariat avec les associations de la société civile et le Conseil urbain. Ce festival faisait suite au festival du film de la ville, qui a grandement contribué à la richesse du paysage culturel local.

La seule manifestation culturelle encore en activité est le festival du cheval qui a lieu chaque année la première semaine du mois d'octobre au champ de courses de la ville d'une capacité de 20.000 personnes. Il permet de perpétuer le rôle dévolu au cheval au sein des tribus d'Al Hyayna, à savoir une marque de réussite sociale et un élément de base pour leurs réjouissances. Son organisation est assurée par les éleveurs.

Conclusion

La commune urbaine de Tissa compte un taux d'activité de 40,4% ; 66,2% chez les hommes contre seulement 14,3% chez les femmes.
La population inactive représente 69,3% de la population et est très importante pour les femmes avec un taux de 89,0%.

L'agriculture et l'élevage dans la commune de Tissa occupent 18,3% des actifs et demeurent une source non négligeable de revenus des ménages. Toutefois, les rendements restent faibles. Ceci est dû principalement à la faiblesse des terres irriguées, aux aléas climatiques, au morcellement des exploitations et à la prédominance de la micropropriété aux techniques culturales sous-développées et au manque d'encadrement des agriculteurs.

L'agriculture est majoritairement de type Bour, avec une occupation de 96,2% de la superficie agricole utile (S.A.U), et la grande majorité des terres agricoles est de statut privé.

La plupart des superficies sont cultivés en céréales (85,5%) et destinés à l'autosubsistance et à l'alimentation animale.

Les ovins représentent 66,5% de l'effectif total du cheptel et les bovins représentent 17,1% (demander des chiffres récents).

Le secteur industriel et artisanal emploie 17,4% des actifs et reste relativement peu développé dans la commune. Il se résume à des ateliers mécaniques, de réparation agricole, de menuiserie, une presse à huile et deux usines de production de sel. La zone d'activité prévue dans le plan d'aménagement n'est d'ailleurs pas exploitée.

Pour ce qui est du secteur tertiaire, il constitue la première source d'emplois avec 57% de la population active. Les autres branches d'activité (commerce, services, administration, etc.) se trouvent limitées aux besoins de première nécessitée de la population locale. La commune compte également un souk hebdomadaire qui dynamise l'activité commerciale.

Le tourisme est peu développé dans la commune. La seule manifestation qui attire les visiteurs des environs est le festival du cheval de Tissa qui a lieu chaque année au mois d'octobre.

4. DONNEES ENVIRONNEMENTALES

4-1. Potentiel environnemental

La commune de Tissa, étant une zone urbaine, présente un couvert végétal relativement limité et diversifié.

Elle bénéficie d'un climat de type continental et d'une pluviométrie relativement abondante. Cette dernière a connu une régression ces dernières décennies, mais elle reste comprise entre 450 et 600 mm/an en moyenne.

Durant les mois d'été, la commune connaît de longues périodes de sécheresse durant lesquelles les fortes chaleurs peuvent amener des températures très élevées sous l'effet du chergui.

4-2. Problèmes et nuisances

Actuellement, la commune de Tissa souffre de sérieux problèmes environnementaux naturels et anthropiques.

La nature fragile des sols accentue le phénomène d'érosion. En effet, les fortes pluies que connait la région, notamment celles enregistrées durant l'année 2010, ont causé d'importantes nuisances aux populations, aux infrastructures et aux exploitations agricoles. Les débordements répétés d'Oued L'ben traversant la ville génèrent également d'importants dégâts matériels.

Les ressources hydriques de la commune souffrent quant à elles de la dégradation de leur qualité en raison des rejets humains et de l'infiltration des polluants d'origine agricole et industrielle.
La dégradation de la qualité de l'eau par les rejets des eaux usées domestiques et industrielles est le résultat de la vétusté du réseau d'assainissement communal. Celui-ci ne répond plus aux besoins grandissants de la commune, et connait certaines obstruassions en raison des rejets de matières solides. De même, il est nécessaire de mettre en place un réseau d'assainissement séparatif (eaux usées / eaux de pluie). Les eaux usées ne sont par la suite pas traitées et se déversent malheureusement directement dans l'oued L'ben, ce qui est de nature à accroitre sa pollution.
Les presses à huile déversent aussi leurs rejets dans l'Oued.

Un autre facteur de pollution est le rejet des déchets solides dans le milieu naturel. En effet, la collecte des déchets ménagers est assurée par les services de la commune qui les évacue vers une décharge située à l'est de la ville, le long d'Oued L'ben. Cette décharge ne répond pas aux normes en vigueur et constitue donc une source de désagréments pour les populations environnantes et surtout une menace réelle pour l'environnement. Les déchets sont aussi peu ou même pas du tout incinérés.

Le souk hebdomadaire apporte lui aussi sa contribution à la pollution du milieu environnant, sans compter les odeurs nauséabondes par moments. Les ordures consécutives à la tenue du souk sont abandonnées à même le sol, laissées à l'air libre et dispersées un peu partout par le vent (notamment les plastiques et matières en papier). Cela concerne également les déchets de toutes sortes abandonnés à la suite des activités quotidiennes du centre-ville.

Les extensions urbaines non maitrisées et souvent non contrôlées, générées par l'accroissement démographique interne et l'attrait du développement économique de toute la zone, fragilisent aussi l'environnement.

Conclusion

La commune de Tissa comprend un milieu naturel peu diversifié du fait de son caractère urbain. En effet, celle-ci s'étend seulement sur une superficie de 25 km², composée du périmètre urbain et des terres agricoles bordant la ville.
La nature offre un paysage verdoyant en hiver et au printemps, traversé par l'Oued L'ben et ponctué de champs agricoles.

La nature est actuellement menacée par les problèmes de pollution et d'érosion. Le manque de système d'assainissement, les rejets à l'air libre des eaux usées et des déchets solides sans aucun traitement préalable sont la source de pollution qui menace la nappe phréatique et les cours d'eau.

Ces problèmes de pollution risquent de s'accentuer davantage avec la densification et la prolifération de l'habitat non contrôlé. La population doit aussi être sensibilisée à la nécessité de la préservation de l'environnement et des contrôles doivent pourquoi pas être réalisés par l'autorité locale.

Il est donc nécessaire de prendre des mesures de protection de l'environnement afin de permettre la durabilité des ressources naturelles dont jouit la commune et sauvegarder son originalité. Les nuisances doivent alors être diagnostiquées et quantifiées pour apporter les réponses adéquates aux différentes menaces à l'environnement et préserver la fragilité de l'écosystème local.

C'est dans ce cadre global que s'inscrit l'étude du plan d'aménagement du centre de Tissa destinée à maîtriser l'urbanisation, diminuer les nuisances de l'homme sur l'environnement, et plus généralement réussir la réalisation d'un cadre urbain réfléchi, équilibré et harmonieux.

5- GESTION COMMUNALE

5-1. Ressources humaines

Les infrastructures administratives sont bien présentes dans la commune urbaine de Tissa. Il s'agit des équipements administratifs, de santé, d'enseignement, de proximité et d'utilité publique....

Le nombre de fonctionnaires travaillant à la commune est de 71, dont 12 femmes.

Le conseil communal est composé de quinze membres dont le niveau d'études est insuffisant. En effet, environ un tiers d'entre eux ont un niveau secondaire collégial, un autre tiers a un niveau secondaire qualifiant (lycée), et seul 25% a un niveau supérieur.
Le cabinet du président du conseil est composé de quatre adjoints en plus de deux permanents.

5-2. Ressources financières

Les principales ressources financières de la commune proviennent essentiellement la part de la TVA transférée.

Budget de fonctionnement (première partie)

Les recettes de fonctionnement sont constituées, en plus des impôts et taxes, des produits de services et revenus des biens communaux, ainsi que des recettes d'ordres, des recettes diverses et accidentelles, des concessions et des subventions et fonds de concours (patentes, TVA,..).

Les dépenses de fonctionnement ou « dépenses engagées », sont constituées des dépenses du conseil communal, des dépenses de personnel, des frais de matériel et de fonctionnement des divers services, des subventions, des dépenses diverses et imprévues, des dettes communales amortissables, des dépenses d'ordre et du versement de l'excédent prévisionnel de la 2ème partie du budget.

Tableau n°19 : Budget de fonctionnement de la commune de Tissa

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	TAMA 2009-2014
RECETTES COURANTES	**11 954 480,02**	**12 660 099,85**	**12 617 956,71**	**13 425 632,50**	**14 779 467,03**	**15 115 363,46**	**+4,8%**
RECETTES TRANSFEREES	8 179 000,00	8 588 000,00	9 419 845,00	9 257 000,00	9 951 000,00	10 730 000,00	+2,5%
RECETTES PROPRES	3 775 480,02	4 072 099,85	3 198 111,71	4 168 632,50	4 828 467,03	4 385 363,46	+2,0%
% DES RECETTES PROPRES	31,6%	32,2%	25,3%	31,0%	32,7%	29,0%	

DEPENSES COURANTES	**8 983 156,46**	**8 463 845,25**	**9 455 491,20**	**9 895 527,15**	**10 514 907,78**	**11 029 326,97**	**+2,0%**
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	5 324 422,46	5 449 113,78	6 423 960,43	6 889 611,31	7 114 223,76	7 000 000,00	+5,3%
FRAIS DE GESTION DES SERVICES	3 658 734,00	3 014 731,47	3 031 530,77	3 005 915,84	3 400 684,02	4 029 326,97	-3,9%
% REMUNERATION du personnel	59,3%	64,4%	67,9%	69,6%	67,7%	63,5%	

Source : Commune urbaine de Tissa

Graphique n°4 : Evolution des recettes et dépenses de fonctionnement de la commune

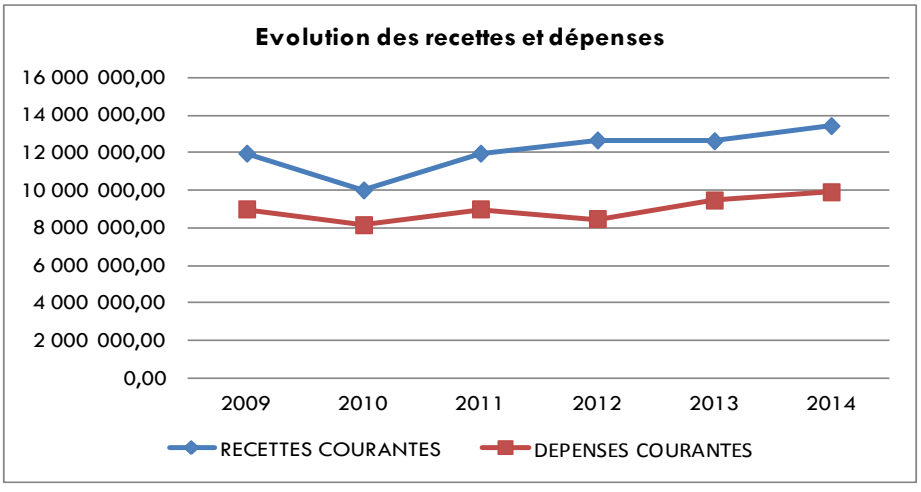

Source : Commune urbaine de Tissa

Les recettes et les dépenses de fonctionnement ont évolué plus ou moins dans les mêmes proportions durant la période 2009-2014.
En effet, les recettes ont connu une évolution positive avec un TAMA de +4,8% ; les recettes transférées par l'Etat et les recettes propres évoluant respectivement de +2,5% et +2,0% en moyenne annuelle. A noter que la part des recettes propres dans le total des recettes est restée quasiment stable, tournant autour de 30%.

Les dépenses de fonctionnement ont également connu une légère hausse avec un TAMA de +2,0%, portées par une hausse des charges de personnel de 5,3% par an en moyenne, alors que le reste des dépenses (frais de gestion de services) ont connu une baisse de 3,9%. La part des charges de personnel dans le total des charges de fonctionnement augmente donc logiquement quelque peu et avoisine les 65%.

Budget d'équipement (deuxième partie)

Les recettes d'équipement comprennent les excédents de recettes de fonctionnement, les produits des aliénations du domaine privé de la commune, les emprunts et fonds de concours, ainsi que les subventions.

Quant aux dépenses d'équipement, elles sont constituées des subventions budgétaires, des frais d'acquisition mobilière et immobilière, des travaux neufs et grosses réparations (voirie, assainissement, eau, électricité, marchés communaux, etc.), de l'emploi des fonds de concours et autres dépenses d'investissement.

Il y a lieu de signaler qu'au niveau de la commune de Tissa, les recettes d'équipement sont plus importantes que les dépenses. Cette situation est illustrée par le tableau et graphiques suivants :

Tableau n°20 : Evolution des dépenses d'équipement communales

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	TAMA 2009-2014
Excédent de la première partie	2 971 323,56	4 196 254,60	3 162 465,51	3 530 105,35	4 264 559,25	4 086 036,49	+11,2%
Excédent de l'année précédente	3 653 520,90	5 533 495,77	9 377 715,80	11 176 266,31	12 081 970,26	14 829 563,14	+59,5%
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	**6 624 844,46**	**9 729 750,37**	**12 540 181,31**	**14 706 371,66**	**16 346 529,51**	**18 915 599,63**	**+41,9%**

TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	**1 091 348,69**	**350 034,57**	**1 565 915,00**	**3 024 401,24**	**1 516 966,37**	**24 716 490,54**	**+182,9%**

Source : Comptes communaux

Les recettes d'équipement ont connu une hausse importante sur la période 2009-2014 (TAMA de +41,9%), principalement en raison de la hausse continue de l'excédent des années précédentes qui a connu un TAMA de +59,5%. L'excédent de trésorerie de la première partie du budget a évolué de +11,2% par an en moyenne.
Les dépenses d'équipement ont quant à elles évolué de +182,9% en moyenne sur la période, en raison de la hausse significative qu'a connu l'année 2014 où les dépenses d'équipement ont atteint 24,7 millions de dirhams.
Ce fort TAMA n'est pas significatif car il est biaisé par cette hausse conséquente de l'année 2014. Les années précédentes, les dépenses d'équipement étaient relativement faibles et oscillaient entre 350.000 et 3.000.000 de dirhams.

Tableau n°21 : Répartition des dépenses communales

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	TAMA 2009-2014
DEPENSES TOTALES	**10 074 505,15**	**8 813 879,82**	**11 021 406,20**	**12 919 928,39**	**12 031 874,15**	**35 745 817,68**	**+28,8%**
FONCTIONNEMENT	8 983 156,46	8 463 845,25	9 455 491,20	9 895 527,15	10 514 907,78	11 029 327,14	+4,2%
Proportion	89,2%	96,0%	85,8%	76,6%	87,4%	30,9%	-
EQUIPEMENT	1 091 348,69	350 034,57	1 565 915,00	3 024 401,24	1 516 966,37	24 716 490,54	+86,6%

Source : Comptes communaux

Graphique n°5 : Répartition des dépenses de la commune

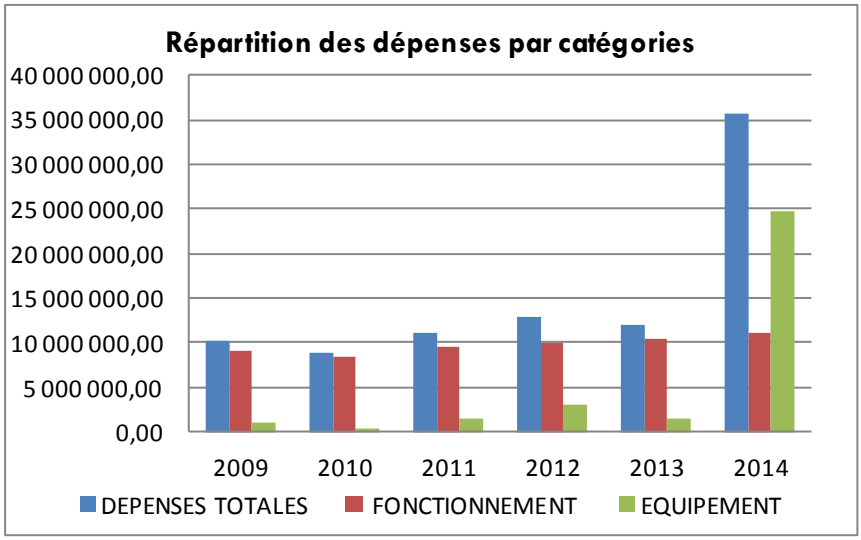

Source : Comptes communaux

Portées par la hausse de dépenses d'équipement de l'année 2014, les dépenses totales communales ont également connu un TAMA important de +28,8% entre 2009 et 2014. Les années précédentes les dépenses totales oscillaient entre 9 et 10 millions de dirhams.
Il est à noter que la part des dépenses de fonctionnement dans les dépenses totales se situe en moyenne entre 85 et 90% (hormis pour l'année 2012).

Tableau n°22 : Principaux ratios

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Autonomie financière	42,0%	48,1%	33,8%	42,1%	45,9%	39,8%
Taux d'investissement	10,8%	4,0%	14,2%	23,4%	12,6%	69,1%

Source : Comptes communaux

Le ratio d'autonomie financière de la commune, qui représente la part des recettes propres dans les dépenses de fonctionnement, est généralement compris entre 40 et 45% en moyenne. La commune est donc très dépendante des recettes transférées par l'Etat (principalement la TVA) ne serait-ce que pour couvrir les charges de fonctionnement (notamment les frais de personnel).

Le taux d'investissement varie quant à lui entre 10 et 15%, ce qui est assez faible pour répondre aux besoins importants d'une commune urbaine.

Conclusion

L'importance des budgets de fonctionnement (recettes et dépenses) sur ceux d'équipement est un signe qui illustre bien la modestie des opérations d'équipement engagées dans la commune urbaine de Tissa.

La Commune de Tissa est très dépendante des recettes transférées par l'Etat, et n'arrive pas à dégager des recettes propres suffisamment importantes pour couvrir au moins les dépenses de fonctionnement (dont les salaires des employés communaux). Le ratio d'autonomie financière est d'ailleurs assez faible, de l'ordre de 40% en 2014. Cette situation est préjudiciable pour le développement de Tissa qui doit trouver d'autres sources de revenus si elle veut bénéficier d'une meilleure santé financière.

Il importe de signaler aussi que l'importance de l'écart entre les recettes et les dépenses d'équipement ne reflète pas toujours une rationalisation des dépenses et une bonne gestion des ressources financières. Bien au contraire, elle peut être issue de l'existence de contraintes qui handicapent l'exploitation de ces ressources dans le but de l'amélioration et du développement de la commune.
Autrement dit, les projets, les investissements, l'aménagement et le développement de la commune peuvent être handicapés par des problèmes d'ordre administratif ou foncier ou d'insuffisance en compétences en matière de gestion financière.
Aussi, la commune est-elle appelée à diversifier ses ressources en s'engagent dans la réalisation de projets rentables.

6- ANALYSE SPATIALE DE L'AIRE D'ETUDE

6-1. Infrastructures:

a- Infrastructures routières

Le réseau routier dans la commune urbaine est structuré à partir des axes traversant le territoire communal. Ces axes sont formés par la RR508 reliant la (RN8 à Had Oulad Zbair et la RR505), la RP5329 (reliant Tissa à la RN6 Fès-Taza). La RR508 devient l'axe principal du centre donnant naissance au Bd. Med. V qui reçoit toutes les activités, les services et l'habitat sur 3, 4 voir 5 niveaux comme le préconise le plan d'aménagement homologué.

Ces axes sont complétés par des voies secondaires et de lotissements asphaltés ou non pour les opérations sous équipées nécessitant une restructuration.

Les quartiers sous équipés concernés par les différentes restructurations profitent de la réalisation des infrastructures (VRD) pour désenclaver ces quartiers et améliorer le cadre de vie de population et l'espace paysager.

Ces lotissements et zones de restructuration souffrent tous des problèmes du foncier et du sous équipement en infrastructures.

La longueur des voies composant la commune urbaine avoisine les 15 kilomètres, dont la majorité est en mauvais état (72,9%) car très souvent non revêtue et seulement composées de tout-venant compacté. Certaines voies d'accès sont mêmes coupées durant les périodes pluvieuses, faute d'un réseau d'assainissement performant, empêchant ainsi l'accès à certains quartiers.

Un effort doit donc être consenti dans ce secteur pour améliorer l'accessibilité et améliorer la qualité des routes (renforcement et élargissement) pour assurer un développement de tous les secteurs productifs surtout que la topographie du terrain est un obstacle important par endroit et qui coupe la ville en partie basse plate et inondable (aux abords de l'oued L'ben et par le déversement des eaux pluviales de la partie haute accidentée et insalubre) et partie haute regroupant les grands équipements bénéficiant d'un foncier domanial et d'une situation en hauteur dominant les plaines fertiles et la rivière.

Le centre sera structuré autour des axes qui le traversent par la route régionale RR508 qui devient l'épine dorsale du schéma urbain du centre. Le reste voies sous forme de quadrillage du centre permettant de relier les différentes composantes urbaines suivant un maillage régulier tracé dès le départ de la planification autour des 1ère implantations d'équipements dans la partie haute. Les opérations de lotissement réalisées à ce jour surtout dans la partie basse profiteront de la trame viaire hiérarchisée tenant compte des orientations du P.A. homologué et nouvelles propositions dans la 2ème phase.

Le schéma viaire du P.A. homologué a prévu trois types de voirie à savoir :

- Les voies primaires d'emprise de 30 m et plus se développant sur une longueur de 4,23 km ;

- Les voies secondaires d'emprise comprise entre 15 et 30 m d'une longueur de 3,65 km ;
- Et enfin les voies tertiaires d'emprise inférieure à 15 m d'une longueur de 4,42 km.

b- Infrastructure de transport :

La commune urbaine de Tissa ne dispose pas de réseau de transport en commun. La population utilise des « petits taxis » ou des moyens non conventionnels pour se déplacer, tels que des mobylettes ou des taxis clandestins.

En ce qui concerne la circulation à partir de la commune urbaine et vers différentes destinations (provinciales, régionales voir nationale), les moyens de transport sont diversifiés. Les usagers peuvent se déplacer avec des « grands taxis », des cars, ou encore des moyens clandestins.

La commune dispose d'une gare routière, de construction ancienne, mais ne fonctionne pas pour le moment. Le réseau de transport est donc peu organisé.

Pour ce qui est du stationnement dans la commune de Tissa, il n'existe aucun schéma de stationnement clair. Les usagers des véhicules stationnent comme bon leur semble, sans respect du code de la route et entravant souvent la circulation et les voies par endroits sont encombrées. Cette situation est d'autant plus problématique le jour du souk hebdomadaire où le stationnement sauvage provoque de réels problèmes d'encombrement. Il n'existe pas de transport urbain dans le centre tels que les petits taxis et les bus urbains.

c- Eau potable et électricité

La proportion de la population bénéficiant du branchement à l'eau potable est de 70% des ménages d'après le PCD soit 1.154 ménages. Les ménages restants (30%) s'approvisionnent en eau potable à partir des fontaines publiques et des puits traditionnels.
L'office national de l'eau potable (ONEP) utilise 3 réservoirs d'eau qu'elle alimente à partir de puits situés dans le quartier Skikima. L'eau de ces puits est caractérisé par une salinité non négligeable, d'où le mécontentement de la population de la partie haute de Tissa qui en est bénéficiaire.
L'autre partie de la ville en l'occurrence Tissa bas s'alimente à partir de Aïn Lagdah qui dispose d'une eau de grande qualité. La commune urbaine souffre de l'état vétuste du réseau et des fréquentes coupures.

Les services de l'ONEP, présents par leurs bureaux au niveau du centre, assurent donc l'approvisionnement en eau potable, la gestion et la maintenance du réseau.

Selon le PCD, 83,3% des ménages sont branchés au réseau électrique (soit un peu plus de 1.520 ménages sur les 1.824 ménages composant la commune urbaine de Tissa) tandis que le reste utilisait des moyens d'éclairage rudimentaire (appareils à gaz, lampe à pétrole, ...). Ce taux était inferieur à la moyenne régionale (90,6%) et à la moyenne nationale (89,9%). Un effort dans l'électrification des quartiers de la commune, surtout ceux qui sont sous équipés, est indispensable afin d'assurer une couverture totale du réseau électrique, tant pour l'électricité domestique que pour l'éclairage public.

En plus du taux de desserte, il est nécessaire de palier aux dysfonctionnements fréquents que connaît le réseau électrique communal à travers les nombreuses coupures constatées.

Le réseau d'éclairage public est également peu développé en raison de la faiblesse du réseau routier communal (seulement 4,5 km de routes).

d- Assainissement liquide et solide

Le réseau des eaux usées et vannes possède une longueur d'environ 10 km et dessert la plupart des quartiers résidentiels. La section principale de ce réseau d'assainissement liquide a vu le jour dans les années 80 et n'a connu depuis que de faibles extensions et d'amélioration.

Il est désormais nécessaire de le développer car il ne répond plus aux besoins grandissants de la commune, et connait certaines obstruassions en raison de l'importance des eaux de pluie et de toutes les matières solides que ces eaux comportent. De même, les stagnations observées au niveau de la partie de basse de la ville proviennent de l'insuffisance des bouches d'égout existantes. Un réseau d'assainissement séparatif (eaux usées / eaux de pluie) doit être envisagé.

Environ 57,4% de la population communale bénéficie du réseau d'assainissement liquide, tandis que 33,2% utilise un système de fosses septiques le reste soit 19,4% utilisent l'autre moyen tel que les rejets à l'air libre.

Les eaux usées ne sont pas traitées et se déversent malheureusement directement dans l'oued L'ben, ce qui est de nature à accroitre sa pollution et pose problème pour les populations et le bétail situés en aval.

La collecte des ordures ménagères (assainissement solide) est assurée par les services de la commune par l'intermédiaire de quatre agents de collecte, deux camions (1 grand camion et 1 petit), en plus de certains travailleurs saisonniers. Ils sont chargés du nettoyage des rues, de la collecte des ordures et des déchets abandonnés à la suite des activités quotidiennes dans le centre-ville et le souk hebdomadaire.

La quantité d'ordures ménagères produites est estimée entre 7 et 10 tonnes par jour et varie selon les saisons de l'année, avec un pic durant l'été. Les déchets collectés sont évacués vers une décharge située à l'est de la ville de Tissa, le long de oued L'ben.

Cette décharge n'est ni contrôlée ni étanche et ne répond pas aux normes environnementales en en vigueur, constitue une source de désagréments pour les populations environnantes et une menace réelle surtout pour les autre surfaces et les nappes phréatiques.

e- Télécommunication

Le réseau GSM est présent et assure une bonne couverture grâce aux 3 opérateurs qui complètent le réseau fixe. La ville de Tissa dispose d'un bureau de poste pour les besoins de la population et d'une agence fermée au public.

6-2. Les équipements de superstructure :

a- Equipements administratifs

La commune urbaine de Tissa est bien pourvu en équipements administratifs offrant un service de qualité à sa population. Ces équipements se présentent ainsi :

- Le siège de la commune urbaine ;
- Le pachalik ;
- Perception ;
- Centre de travaux publics ;
- Centre de travaux agricoles ;
- Caisse de crédit agricole ;
- ONE ;
- ONEP ;
- La gendarmerie royale ;
- Bureau de juge résident ;
- Service des eaux et forêts.

Siège de la commune urbaine

Tribunal en construction

b- Enseignement

La municipalité de TISSA est dotée de 8 établissements préscolaires, de 3 établissements d'enseignement primaire, de 2 collèges (collège Al Massira, Collège 11 novembre) et 1 lycée (Al Mansour Addahbi).

Le nombre d'élèves a atteint en 2011 un total de 4.686 élèves répartis entre 2.684 garçons et 1.962 filles (soit 42,2% du total).

La répartition par niveau est la suivante :

- Le nombre d'élèves inscris dans l'enseignement préscolaire a atteint 272 élèves en 2011, dont 147 garçons et 125 filles (soit 46% du total), répartis à travers 8 établissements et 12 classes ;
- Le nombre d'élèves inscris dans l'enseignement primaire a atteint 1.656 élèves en 2011, dont 874 garçons et 782 filles (soit 47,2% du total), répartis à travers 3 établissements et 49 classes. Ces élèves sont encadrés par 70 enseignants, dont 31 femmes ;
- Le nombre d'élèves inscris dans l'enseignement secondaire (collège) a atteint 1.222 élèves en 2011, dont 650 garçons et 572 filles (soit 46,8% du total), répartis à travers 2 établissements et 42 classes. Ces élèves sont encadrés par 68 enseignants, dont 24 femmes ;
- Le nombre d'élèves inscris dans l'enseignement secondaire qualifiant (lycée) a atteint 1.496 élèves en 2011, dont 1.013 garçons et 483 filles (soit 32,3% du total), répartis à travers 1 établissement et 35 classes. Ces élèves sont encadrés par 67 enseignants, dont 11 femmes.

Tableau n°23 : Répartition des élèves suivant le niveau scolaire et le sexe

		Filles		Garçons	
	Total	**Nombre**	**Proportion**	**Nombre**	**Proportion**
Enseignement préscolaire	**272**	125	46,0%	147	54,0%
Enseignement primaire	**1 656**	782	47,2%	874	52,8%
Enseignement secondaire	**1 222**	572	46,8%	650	53,2%
Enseignement secondaire qualifiant	**1 496**	483	32,3%	1 013	67,7%
TOTAL	**4 646**	**1 962**	**42,2%**	**2 684**	**57,8%**

Source : Monographie communale : 2011

Les nouvelles inscriptions sont en constante augmentation dans la commune urbaine de Tissa : +93,3% en 2009, +7,5% en 2010 et +13,4% en 2011. Ces nouveaux entrants sont à hauteur de 70% de garçons ; les filles étant donc sous représentées.

L'enseignement dans la commune souffre de nombreux problèmes tels que :

- Les écoles préscolaires sont petites et pas réellement adaptées aux besoins des enfants, d'où un faible niveau préscolaire constaté ;
  Les écoles préscolaires sont principalement situées en centre-ville et desservent seulement 6 quartiers, ce qui implique une contrainte importante pour les élèves habitants les quartiers périphériques, entrainant donc un absentéisme non négligeable ;
- Un nombre de collège et de lycée insuffisant et inégalement réparti dans la ville ;
- Des établissements et équipements vétustes ;
- Un taux d'abandon scolaire important au niveau collège et lycée en raison de l'éloignement du lieu de résidence des familles (car peu d'établissements surtout dans les communes voisines), du manque de transport scolaire, ou encore du besoin de trouver un travail pour aider la famille (taux d'abandon scolaire de 19,1% au niveau collège en 2011 et de 7,8% au niveau lycée).

c- Santé

La commune urbaine et les communes rurales dépendant du cercle de Tissa disposent d'un centre de santé urbain, d'une capacité litière de 20 lits, pour les soins et l'hospitalisation des malades. Ce centre est encadré par un effectif de 20 personnes dont 4 médecins, 8 infirmiers, 4 sages femmes, 2 techniciens, 1 secrétaire et 1 chauffeur d'ambulance. Il dispose également d'une salle de radio et d'un laboratoire. Cet établissement connait un problème de surpeuplement et d'encadrement pour répondre à des besoins croissants.

Ce centre permet également de traiter les populations de certaines communes voisines, traitant des patients potentiels de plus en plus nombreux. Il est donc loin de pouvoir suffire aux besoins actuels et futurs. La programmation d'un hôpital local regroupant plusieurs spécialités (médecine générale, chirurgie, radiologie, laboratoire d'analyse, maternité pédiatrie, hospitalisation et un service d'urgence est nécessaire pour accompagner les malades dont le nombre ne cesse de croitre.

Les patients peuvent dans certains cas d'urgence être dirigés en ambulance vers les grands centres urbains limitrophes comme Taounate et Fès. A noter qu'une seule ambulance ne suffit pas aux besoins de l'ensemble de cette population.

Le secteur privé est très dynamique et permet de combler le déficit du secteur public, avec 3 cabinets médicaux encadrés par 3 médecins spécialistes dans le centre de Tissa. Certaines spécialités ne sont pas présentes dans la ville, ce qui implique que les malades doivent se déplacer dans les villes voisines afin d'y trouver le médecin spécialiste recherché ainsi que des équipements de qualité.

La commune compte aussi la présence de 4 pharmacies pour la distribution de médicaments, renforçant ainsi la couverture sanitaire du centre et des communes voisines.

En définitive, le secteur de la santé au niveau de la commune urbaine de Tissa manque cruellement de moyens humains et techniques (équipements). Un effort considérable doit être réalisé dans ce sens, d'autant plus que le seul centre de santé disponible couvre aussi les populations issues de certaines communes voisines.
La couverture sanitaire est complétée par un service vétérinaire pour les soins du bétail de la population communale et des communes voisines. Ces services au nombre de deux se trouvent au niveau de Hay El Massira.

d- Equipements socio-éducatifs

Les équipements socio-éducatifs et professionnels présents sur le territoire de la commune sont les suivants :

- Un foyer féminin ;
- Un centre de formation des femmes en difficulté, d'une capacité de 109 places ;
- Maison de jeunes ;
- Maison de l'étudiant d'une capacité de 191 places et dar attaliba ;
- Complexe sportif municipal ;
- Bibliothèque ;
- Pôle d'attraction avec piscine, une bibliothèque, etc.

e- Le Foncier

Le foncier dans la commune urbaine de Tissa est de statut diversifié et compliqué, on note la présence de :

- Terrains domaniaux (Tissa haut et une partie de TISSA bas : 29,76 Ha) ;
- Terrains collectifs et ethniques : 14,99 Ha ;
- Terrains appartenant à du privé qui représente une part très importante du périmètre d'aménagement ;
- Les terrains du domaine hydraulique le long de l'Oued L'ben comme zone inondable;
- Les terrains appartenant au patrimoine de la commune ;
- Terrain appartenant au domaine militaire, etc.

A l'analyse de la mappe cadastrale on peut en conclure que la taille des parcelles est importante en dehors du périmètre bâti. C'est un atout non négligeable pour le minima des différents zonings à prévoir évitant les contradictions et les incohérences. Le tableau suivant nous donne un aperçu sur la taille de ce parcellaire.

f- Forme urbaine:

Le centre de Tissa tire son nom de Tissine qui signifie en berbère le sel et ce grâce à la présence de mine de sel gemme autour du centre.

L'urbanisation dans la commune urbaine de Tissa a pris naissance à travers les espaces agricoles et de pâturage. Les premières installations surtout militaires se sont faites dans la partie haute du centre pour contrôler le passage en créant le premier pôle militaire et administratif. Par la suite les colons se sont installés sur les terres fertiles autour de oued l'ben. Les premiers habitants à s'y installer furent ceux d'Ouled Aliane appartenant à la tribu des Lahyayna.

C'est la partie haute de Tissa, en tant que poste militaire et administratif qui donne naissance au centre dominant les hauteurs de oued L'ben. Le pôle ainsi constitué laisse la partie basse aux terres agricoles fertiles investies par les colons.

La forme urbaine actuelle du centre, depuis l'indépendance, est constituée de deux parties : la partie haute de statut domanial, collectif continue à jouer le rôle administratif et de service (enseignement, santé, administrations, ...) et la partie basse en majorité privé avec quelques terrains domaniaux et collectifs constituant le pôle d'habitat et de service en plus de quelques équipements administratifs.

Cette configuration en deux parties a été dictée par une topographie accidentée et un terrain instable (nature du terrain). Ces contraintes oblige les deux parties à se développer

séparément sans aucune continuité urbaine. La partie haute se développe vers le Nord et le Nord-est et la partie basse vers l'Est et l'Ouest.

Tissa bas connait un développement plus important grâce aux axes routiers formés par la R508 et la P5329 et un terrain plat et stable. Ce développement, soutenu par des lotissements étatiques ou privés, souvent sous équipé et d'une manière linéaire le long de la route régionale.

Le tissu urbain dans le centre est composé de constructions coloniales en tuile et en terrasse, par moment délabrée par manque d'entretien, entourant les équipements administratifs.

Un tissu de type économique autour du pôle administratif, mieux structuré, et dans la partie basse de la ville qui représente plus de 63% du parc ;

L'habitat de type rural représente plus de 29% constitué de maison en terre groupé dans des douars situés dans le périmètre urbain de la commune ;

Un habitat collectif en R+3 voir R+4 situé le long du Bd. Med. V (R508) qui concentre toute l'activité économique et de service du centre. On y trouve les cabinets de médecins, pharmacies, banques, artisans, station service, commerces, drogueries, etc. ;

Le tissu urbain dans la commune urbaine est caractérisé par une morphologie éclatée sans aucune liaison directe entre les différents quartiers.

Le long du Boulevard Mohammed V et sa zone périphérique des quartiers ont vu le jour tels que : Hay Dkhla, Hay Al Massira, Hay Al Farah et Hay Doumia.

La partie haute du centre de Tissa regroupe un habitat qui se développe le long du Boulevard Annasr composé de Hay Jaouabra et Al Hay Al Idari.

Le développement urbain par quartier s'est fait grâce à l'action étatique qui a équipée un certain nombre de lotissement et une restructuration des quartiers sous équipés et insalubres.

g- Typologie de l'habitat :

Le secteur de l'habitat, dans le développement de la ville, a un impact positif puisqu'il agit sur les activités économiques dans le centre. Malgré cela l'offre ne suit toujours pas la demande. Le parc logement est réparti à travers 12 quartiers, d'importance variable, allant du plus petit (Aïn Mliha) au plus grand (quartier Dakhla). Ces quartiers sont :

- Quartier administratif (Tissa haut) ;
- Quartier Jouabra (Tissa haut) ;
- Quartier Farah (Tissa bas) ;
- Quartier Massira (Tissa bas) ;
- Quartier Dakhla (Tissa bas) ;
- Quartier Doumia (Tissa bas) ;
- Quartier Aïn Karmous (Tissa haut) ;
- Coopérative Essalam (Tissa haut) ;
- Quartier Aïn Mliha (Tissa bas) ;
- Quartier Skikima (Tissa haut) ;
- Quartier Oulad Abbou (Tissa bas).

Le parc logement connaît un déficit en quantité et en typologie (habitat social) ce qui a eu comme effet immédiat l'augmentation des loyers.

On note que cinq lotissements ont été réalisés par l'état et ses établissements publics, à savoir :

- Lotissement Dakhla (ERAC) sur 3,84 ha pour 210 lots souffrant des problèmes de voirie et d'assainissement ;

- Lotissement TISSA I, (SNEC) sur 1,6 ha pour 67 lots souffrant d'équipement de voirie, d'éclairage public. Une partie des lots n'est pas valorisée en absence d'acquéreur ;
- Lotissement Arrahma (SNEC) valorisé par 40 logements aménagés et 11 lots de terrain sur un foncier de 1,51 ha qui souffre du litige sur le foncier ;
- Lotissement Al Mahalla, qui a connu une restructuration formée de maison en terre regroupant 217 lots. Ce lotissement souffre de la complexité du foncier (collectif et domanial) et subit les inondations venant de la partie haute de TISSA qui déverse ses eaux sur cette zone qui devient noyée dans l'eau et la boue en hiver ;
- Lotissement Oum Al Khhoyoul réalisé par Al Omrane sur un foncier de 5 ha et 34 a et regroupe 194 lots, une mosquée et un four/hammam. Le lotissement souffre du problème juridique du sol et seulement la 1ère tranche a été régularisée. Cet état de fait de ces lotissements agit négativement sur la valorisation du patrimoine et sur la commercialisation et l'acquisition des propriétés.

Le secteur privé a réalisé plusieurs lotissements (+8) sans équipements sur un foncier problématique qu'il faut assainir.

Ces difficultés agissent sur le nombre d'autorisation délivrées depuis 2006 et qui sont au nombre de 96 avec une moyenne de 9 à 10 autorisations par an avec un pic de 26 autorisations en 2011.

Le parc logement qui occupe le centre de Tissa est formé par les typologies suivantes :

- Habitat individuel type villas situé dans la partie haute de Tissa et constitué principalement de logement de fonction ;
- Habitat continu en R+1/R+2 occupant les quartiers Jouabra (Tissa haut) et quartier Dakhla dans la partie basse de la ville ;

- Habitat continu en R+2/R+3 qui concerne la partie basse du centre dans les quartiers Al Massira, El Farah et une partie du quartier Dakhla ;
- Habitat continu en R+3 situé le long du boulevard Med. V ;
- Habitat continu en R+2 présent dans les deux parties de la ville ;
- Habitat sous équipé situé dans la partie haute autour du quartier administratif, à Aïn Karmous et au douar Skikima et dans les quartiers Doumia (Tissa bas). Ces quartiers et douars connaissent une restructuration pour leurs mise à niveau et leurs restructuration tout en les équipant en infrastructure ;
- Et enfin l'habitat dispersé à la périphérie de la ville formée en grand partie d'habitat rural individuel en relation avec l'agriculture encore présente dans l'aire urbaine.

Les typologies présentes n'ont toujours pas suivis les orientations du plan d'aménagement homologué pour divers raisons : problème de demande, de foncier et de d'opportunité d'investissement. Ces problèmes sont à l'origine de ce faible développement à savoir :

- Absence d'intervention de l'état dans les logements sociaux. Le projet d'Al Omrane (20 ha) dans la partie haute de la ville permettra une amélioration de l'offre ;
- Absence de foncier facilement mobilisable (terrains domaniaux, collectifs, eaux et forêts et des litiges ne réglant en rien la situation) ;
- Complication des procédures d'octroi de logement pour les ménages ;
- Présence de lotissements non autorisés et non réglementaires.

Avec le développement constaté et le faible nombre d'autorisations octroyés, il en résulte des constructions non réglementaires et anarchiques qui nuisent au cadre bâti et à l'espace paysager. Ces quartiers sous équipés doivent terminer leurs restructuration améliorant ainsi leurs cadre de vie.

h- Confort de l'habitat

Sur la base du RGPH 2004, 31,7% des ménages habitaient des logements composés de 1 à 2 pièces, 35,3% habitaient des logements de 3 pièces et 18,6% logeaient dans des habitats dotés de 4 pièces. Les ménages qui occupaient des logements de 5 pièces et plus représentaient 14,5%.

L'enquête ménages a révélé un accroissement des logements dotés de 3 pièces, passant ainsi de 35,3% à 44,8%., soit une augmentation conséquente de 9,5 points. Les logements dotés d'une seule pièce sont quant à eux en baisse (3,6% contre 8,6%). L'habitat tend donc progressivement vers des logements de taille moyenne dotés de 2 à 4 pièces.

Graphique n°6 : Nombre de pièces par foyer selon l'enquête ménages de mai 2015

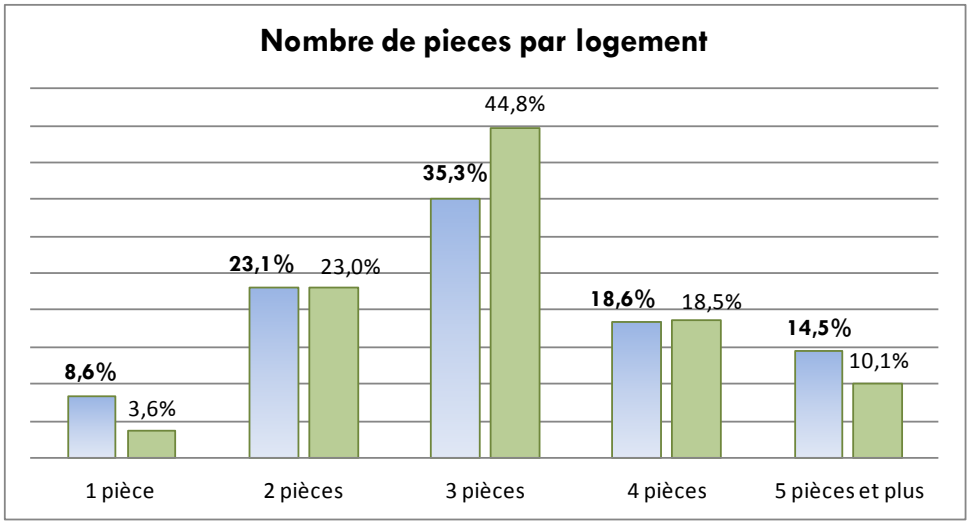

Source : RGPH 2004 et enquête ménages mai 2015

Tableau n°24 : Surface des logements

SURFACE DES LOGEMENTS (m²)	PROPORTION
< 50	3,2%
51-80	26,9%
81 -100	28,9%
101 -120	14,5%
121-200	20,1%
201 et plus	6,4%

Source : Enquête Ménage mai 2015

L'analyse des données de ce tableau nous permet de constater que :

- 55,8% des logements dans le centre disposent d'une superficie habitable comprise entre 51 et 100 m² à égalité avec des logements d'une superficie habitable de 81 m² à 100 m² ;
- 3,2% des logements ont une surface habitable inférieure à 50 m² ;
- 34,6% des logements ont une superficie habitable comprise entre 100 et 200 m².

Graphique n°7: Surfaces des parcelles selon la MAP cadastrale

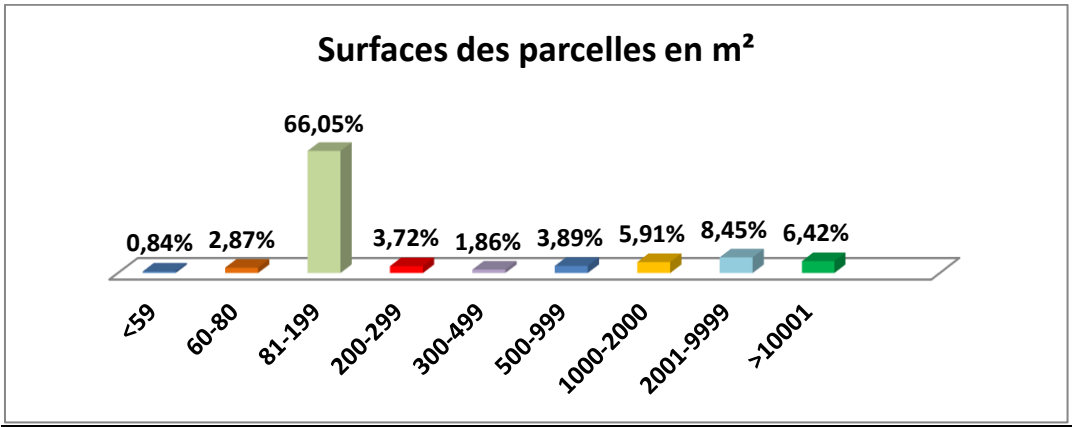

Source : Enquête Ménage mai 2015

L'analyse des données du graphique précédent révèle que :

- 51,8% des parcelles ont une surface comprise entre 80 et 200 m² ;
- 20,9% des parcelles dans le centre ont une superficie comprise entre 60 et 80 m² ;
- 10,0% des parcelles ont une superficie comprise entre 1.000 et 2.000 m².

Tableau n°25 : Type d'habitat

TYPES D'HABITAT	PROPORTION
Immeuble Collectif	54,0%
Résidence villa Isolée	0,0%
Villa Jumelée	0,0%
Villa en Bande	0,4%
Economique Equipé	0,4%
Economique Clandestin	7,2%
Rural	36,8%
Bidonville et non réglementaire	0,0%
Autre ou sans avis	1,2%
Total	100,0%

Source : Enquête Ménage mai 2015

L'habitat dominant dans la commune est l'habitat collectif qui représente une part de 54,0% des sondés. Vient ensuite l'habitat rural avec 36,8%. L'habitat clandestin représente tout de même 7,2% des foyers, ce qui n'est pas négligeable.

Graphique n°8 : Matériaux de construction utilisés

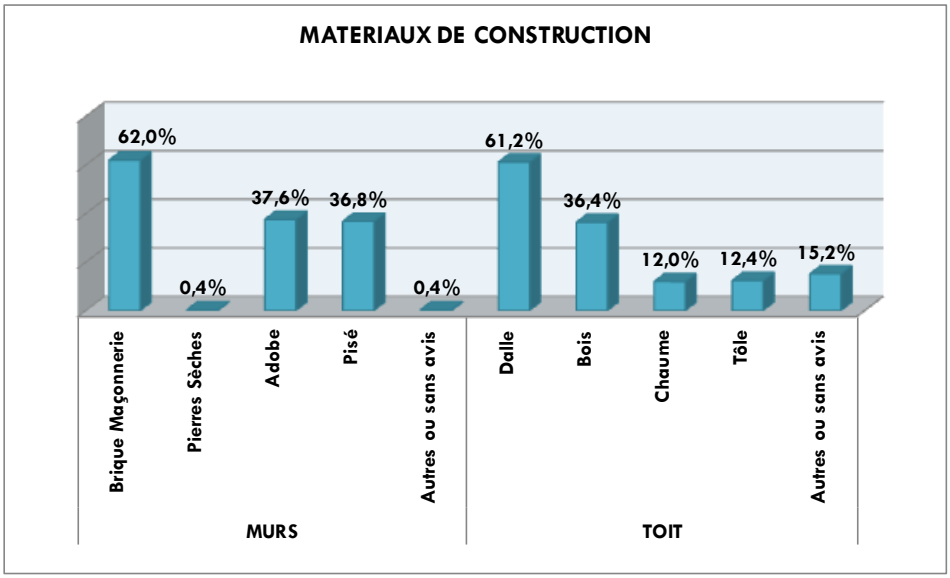

Source : Enquête Ménage mai 2015

D'après les données du tableau ci dessus, nous constatons que la plupart des ménages enquêtés ont affirmé avoir utilisé les matériaux modernes tels que les briques, la maçonnerie pour les murs (62,0%) et les dalles pour les toitures (61,2%).
Les constructions en matériaux locaux : adobe (37,6%), le pisé (36,8%) et le chaume (12,0%) sont également assez répandues dans le centre. La tôle est utilisée par 12,4% des ménages sondés, répandue généralement dans l'habitat clandestin/bidonville.

Graphique n°9 : Nombre de personnes par foyer selon l'enquête ménages de mai 2015

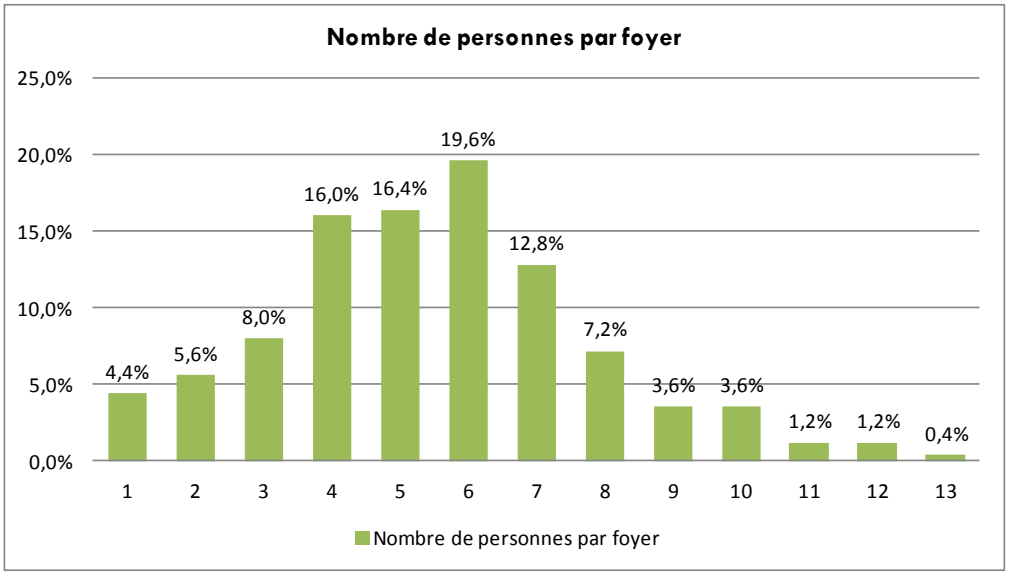

Source : Enquête ménages mai 2015

L'enquête ménages révèle que les ménages de 4 à 7 personnes sont majoritaires et représentent à eux seuls plus de 64,8% dans le centre. Les ménages de 9 personnes et plus sont peu présents dans le centre et ne représentent que 10% de l'ensemble des foyers enquêtés. Les ménages de moins de 3 personnes représentent 18% du total.

Le nombre moyen de personnes par ménages atteint actuellement 5,5 personnes d'après l'échantillonnage réalisé.

Graphique n°10 : Nombre de ménages par foyer selon l'enquête ménages de mai 2015

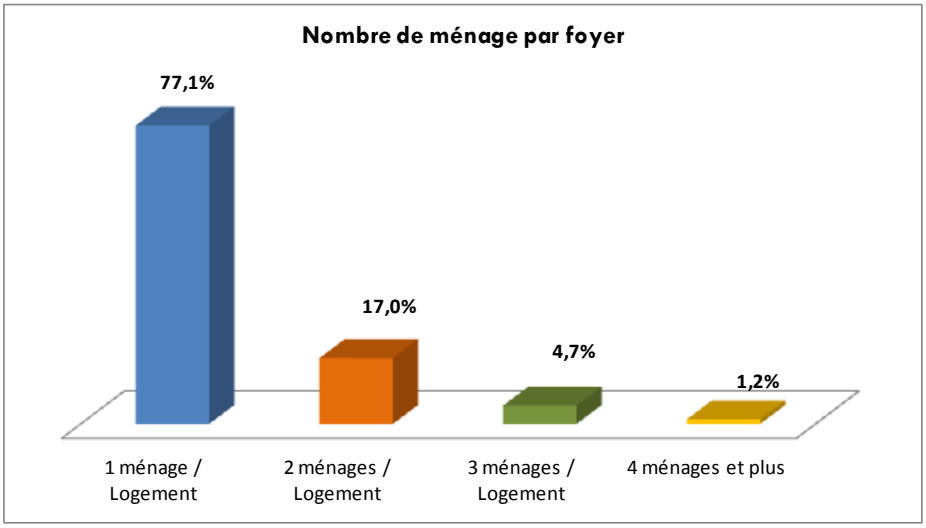

Source : Enquête ménages mai 2015

Le nombre de ménages par foyer est une donnée très importante car il nous indique la typologie des logements (taille) à prévoir dans les options d'aménagement et le nombre de logements en déficit pour atteindre le rapport un foyer/ un logement.
Nous constatons que 77,1% des logements sont occupés par un seul ménage et que seulement 17% des logements sont occupés par 2 ménages et 4,7% par 3 ménages.

i. Statut d'occupation des logements

Selon le RGPH de 2004, 62,9% des ménages de la commune urbaine de Tissa sont propriétaires de leur logement et 21,6% en sont locataires. Les autres statuts d'occupation (logements de fonction, logements gratuits, etc.) représentent tout de même 15,5%.

L'enquête ménages indique une hausse du statut de propriétaire avec un taux de 67,6%, pour un taux des locataires en baisse pour atteindre de 15,6%.

L'accès à la propriété tend donc à se généraliser, signe d'une hausse du pouvoir d'achat et du niveau financier des ménages.

j- Equipements de base dans le logement

En 2004, 83,3% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité pour 96,0% d'après l'enquête ménages. 63,3% habitaient en 2004 un logement relié au réseau d'eau courante contre 74,8% actuellement. Le bain ou la douche et le sanitaire, qui constituent les autres équipements de base du logement, sont disponibles chez 55,6% (41,7% en 2004) et 98,4% des ménages (93,7% en 2004) respectivement.

A noter que 99,6% des ménages habitent un logement doté d'une cuisine.

Tableau n°26 : Assainissement liquide

Assainissement liquide	Proportion
Collecteur général	46,8%
Fosse septique + puit perdu	37,2%
Aucun	10,8%
A ciel ouvert	5,2%

Source : Enquête ménages mai 2015

Les données de l'enquête ménage en ce qui concerne l'assainissement liquide révèlent que :

- 46,8% des foyers sont branchés au collecteur général d'assainissement ;
- 37,2% des foyers utilisent des fosses septiques et des puits perdus comme moyen d'assainissement ;
- 10,8% déclarent utiliser d'autres moyens pour leurs rejets ;
- Le reste (5,2%) rejette à l'air libre (chaâbas, ciel ouvert) provoquant une pollution autour des logements.

Tableau n°27 : Les insuffisances du centre

	Manque prioritaire
Ecole/Collège	65,6%
Lycée	53,1%
Four	40,6%
Hammam	44,3%
Hôpital/C.S./Dispensaire	67,4%
Cabinet médical	50,8%
Vétérinaire	34,7%
Pharmacie	64,9%
Rues asphaltées	82,6%
Eau / Electricité	80,8%
Egouts	75,5%
Ramassage d'ordures	72,4%
Transports publics	57,3%
Equipements sportifs	38,5%
Foyer féminin	31,7%
Maison de jeune	55,1%
Equipement culturel et d'animation	66,8%

Source : Enquête ménages mai 2015

Le tableau précédent indique les besoins de la population de la commune en fonction du degré d'urgence. Ainsi, il en ressort les éléments suivants :

- Les besoins prioritaires ont attrait aux équipements d'infrastructures tels que la voirie (82,6%), l'alimentation en eau potable et l'électrification (80,8%), le branchement au réseau d'assainissement liquide (75,5%), l'assainissement solide (72,4%) ;
- Le secteur de la santé demande également à être développé, 67,4% réclame une amélioration des services de santé et 64,9% ressente un manque important en matière de pharmacie ;
- Plus de la moitié ont cité l'éducation comme axe de développement prioritaire (65,6% pour l'école primaire/collège et 53,1% pour le lycée) ;
- Le reste des éléments ont été cités par au moins plus d'un tiers des sondés et représentent donc tout de même des manques importants aux yeux de la population locale. Pour preuve, les équipements sociaux tels que les équipements sportifs (38,5%), la maison de jeunes (55,1%) et le foyer féminin (31,7%), ou encore les transports publics (57,3%).

6-3. Occupation du sol

a. L'habitat

Dans le périmètre du centre de Tissa qui occupe une superficie d'environ 349 Ha incluant les grands équipements, les espaces agricoles et les espaces interstitiels vacants, les espaces agricoles et les espaces naturels restent la principale composante de la structure d'occupation du sol.

Le développement spatial du centre s'est fait sur deux entités distinctes séparées par des terrains en forte pente et instables : Tissa haut et Tissa bas. La partie haute regroupe la majorité des équipements entourés d'habitat urbain, d'habitat rural groupé sous forme de douars, d'habitat rural dispersé, et des terrains de cultures et boisés.

La partie basse regroupe les principaux lotissements étatiques ou privés recevant des logements individuels continu (maison marocaine) ou collectif en R+2/R+3. Cette partie qui se développe le long de la R508 d'Est en Ouest à la limite de la zone inondable de oued L'ben concentre la majorité de la population communale et la totalité des services (banques, assurances, cabinets médicaux, pharmacies, cafés-restaurants, commerces et le souk hebdomadaire. C'est la partie la plus dynamique du centre et le pôle commercial. Le plan d'aménagement homologué en a fait le pôle principal de développement urbain.
Les équipements de superstructure sont importants par le nombre puisqu'ils ne totalisent pas moins de 60 équipements qu'on peut énumérer ainsi :

7 typologies d'habitat se côtoient dans le centre :

- Zone d'habitat individuel sous forme de villas composée essentiellement de logement de fonction (personnel de la commune, logement du pacha et du caïd, du Khalifa, logement du personnel médical, logement des cadres enseignants, ...) ;
- Zone d'habitat continu à deux niveaux ;
- Zone d'habitat continu en R+2/R+3 ;
- Zone d'habitat continu en R+2 ;
- Zone d'habitat continu en R+1/R+2 ;
- Zone sous équipé en RDC/R+1 ;
- Zone d'habitat dispersé.

b. Equipements de superstructure

Le centre de Tissa dispose d'un nombre important d'équipement de superstructure réalisé en majorité sur des terrains domaniaux très présents au niveau de la ville.
On dénombre les équipements suivants dans le centre:

Tableau n°28 : Equipements de superstructure

N°	Equipement	Superficie en m²	Situation
1 (A8)	Pachalik	76 a 50 ca	Tissa haut
2 (A7)	Gendarmerie	1 ha	Tissa haut
3 (A19)	Municipalité actuelle	30 a	Tissa haut
4 (A20)	Caïdat Oulad Aliane	24 a	Tissa haut
5	Equipement communal	6 a 54 ca	Tissa Bas
6	Municipalité en cours de construction	11 a 90 ca	Tissa haut
7 (A2)	Tribunal existant (ne fonctionne pas)	11 a 50 ca	Tissa haut
8	P.T.T. 1 (ne fonctionne pas)	7 a	Tissa haut
9	Inspection vétérinaire	1 a	Tissa haut
10	Trésorerie général (perception)	31 a 50 ca	Tissa haut
11	Administration de l'agriculture	56 a	Tissa bas
12	Elevage	21 a	Tissa haut
13	Château d'eau 1	11 a 45 ca	Tissa haut
14	Château d'eau 2	13 a 61 ca	Tissa haut
15	Château d'eau 3	21 a 30 ca	Tissa haut
16	Foyer féminin	4 a 14 ca	Tissa haut
17	Maison de jeune	4 a 14 ca	Tissa haut
18	Bibliothèque	5 a 41 ca	Tissa haut
19	Dar Attalib et Dar Attaliba	72 a 24 ca	Tissa haut

20 (E5)	Ecole Ibn Rochd	1 ha 4 a 30 ca	Tissa haut
21 (E4)	Lycée El Mansour Eddahbi et annexe	3 ha 50 a 40 ca	Tissa haut
22 (E1)	Collège Massira	5 ha	Tissa haut
23 (E2)	Ecole Driss 1er	64 a	Tissa haut
24 (E3)	Collège 11 Janvier	1 ha 25 a	Tissa haut
25 (E5)	Annexe Ecole Ibn Rochd	22 a	Tissa bas
26	Hôpital	63 a 70 ca	Tissa haut
27	Terrain de foot-ball	1 ha 77 a 97 ca	Tissa bas
28	Terrain de sport	95 a 91 ca	Tissa haut
29	Centre multidisciplinaires pour les femmes dans des situations difficiles	24 a	Tissa haut
30	Souk El Jadid	3 ha 85 a	Tissa bas
31	Maroc télécom	33 a 50 ca	Tissa haut
32	P.T.T. 2	19 a 20 ca	Tissa haut
33	Site festival fantasia Tissa	4 ha 74 a 31 ca	Tissa bas
34	Antenne1	96 ca	Tissa haut
35	Antenne 2	1 a 49 ca	Tissa haut
36	Antenne 3	1 a 04 ca	Tissa haut
37	Mosquée 1	6 a 82 ca	Tissa bas
38	Mosquée 2	33 a 10 ca	Tissa haut
39	Mosquée 3	28 a 29 ca	Tissa haut
40	Cimetière 1	45 a 71 ca	Tissa haut
41	Cimetière 2	54 a 48 ca	Tissa haut
42	Cimetière 3	63 a	Tissa haut
43	Cimetière 4	59 a 75 ca	Tissa haut
44	Cimetière 5	82 a 72 ca	Tissa bas
45	Cimetière chrétien 6	31 a 03 ca	Tissa haut
46	Piscine	67 a 12 ca	Tissa bas
47	Logement de fonction (pacha)	12 a 54 ca	Tissa haut
48	Tribunal en cour de construction	27 a 45 ca	Tissa bas
49	Centre commercial	12 a	Tissa bas
50	Gare routière	48 a	Tissa bas
51	Dépôt communal	91 a 22 ca	Tissa bas
52	ONE	1 a 29 ca	Tissa haut
53	ONEP	1 a 26 ca	Tissa haut
54	Hôpital	68 a 70 ca	Tissa haut
55	Logement de fonction (chef cercle)	4 a 80 ca	Tissa haut

6-4. Evaluation de l'ancien plan d'aménagement :

La commune urbaine de Tissa connait un dernier plan d'aménagement homologué :

Le plan d'aménagement actuel est arrivé à échéance de sa validité. Ce qui a poussé les responsables à programmer son actualisation par la mise en cohérence globale du développement spatial du territoire et les propositions des fonctions tout en levant, les contraintes, les incohérences et les différents disfonctionnements constatés. Le centre de Tissa souffre de sa topographie accidentée et de son éclatement urbain qui occasionne une morphologie discontinue. Le périmètre urbain de Tissa couvre une superficie de 1962 hectares alors que moins de 20% est urbanisée (zone bâti). Les raisons sot multiples et peuvent se résumer ainsi :

- ✓ Présence d'un foncier domanial important dans les deux parties de la ville et qui ne peut être mobilisable en dehors des équipements ;
- ✓ Problèmes de régularisation foncière de certains lotissements qui revêt une importance particulière pour les populations et pour la municipalité ;
- ✓ Problèmes de topographie accidentée, des terrains instables et de glissement situés entre les deux entités composant la ville : Tissa haut et Tissa bas ;

- ✓ Problèmes des zones inondables le long de l'oued L'ben et dans la partie basse du centre qui reçoit les eaux pluviales de la partie haute. Ces fortes pluies sont accompagnées par de la boue qui rend impraticable les voies dans la partie basse de la ville ;
- ✓ Présence de quartiers insalubres et sous équipés qui nuisent à l'image de la ville ;
- ✓ Présence de douars ruraux et d'habitat agricole dispersé à la périphérie du centre marquant la ruralité encore présente de la municipalité ;
- ✓ Qualité des infrastructures qui sont en deçà de ce que mérite un centre urbain tel que Tissa dans l'armature provinciale et régionale ;
- ✓ Absence de perspectives d'avenir pour les jeunes diplômés qui quittent le territoire de la commune pour des centres plus important (Taounate, Fès,...) ;
- ✓ Problèmes d'environnement liés à la pollution par les rejets liquides et solides polluants les eaux de l'oued L'ben et des eaux souterraines ;
- ✓ Problème de réglementation des espaces et de fonctions qui bloquent l'investissement.

Le plan d'aménagement en cours a prévu sept types de fonction ou zonages d'habitat en plus de la zone d'activité industrielle à savoir :

- Zone d'habitat individuel sous forme de villas (en bande : S>200 m², jumelées : S>300 m² et isolées : 500>S>900 m²) totalisant une superficie de 6,61 Ha ;
- Zone d'habitat continu à deux et trois niveaux (R+1 : S>60 m²/R+2 : S>80 m²) totalisant une superficie de 5,92 Ha ;
- Zone d'habitat continu à trois niveaux (R+2 : S>80 m²) sa superficie est comprise dans celle de deux à trois niveaux ;
- Zone d'habitat continu à plusieurs niveaux (R+3 /R+4 : S>200m²) totalisant une superficie de 53,11 Ha ;
- Zone sous équipé à restructurer (RDC/R+1) totalisant une superficie de 11,68 H ;
- Zone d'habitat dispersé (S>2500 m²) totalisant une superficie de 119,70 Ha;
- Zone d'activité industrielle (S>500 m²) totalisant une superficie de 16,42 Ha.

Le P.A. homologué a prévu presque 6.000 logements pouvant accueillir entre 25.000 et 30.000 habitants à l'horizon de validité du P.A..
Hors selon le recensement de 2014 la population de la ville de Tissa s'élevait à 11.195 habitants. Le plein/vide atteste de cette situation où plus de 50% sont formés par des terrains interstitiels et vides.

Malgré cette diversité de zonage et de fonctions, le centre n'a pas investit toute l'aire urbaine et qui représente une superficie de 670 Ha soit 34% de l'aire de la commune urbaine de Tissa. Sur les 670 ha urbanisables une grande partie est non bâtie et le plein/vide ne dépasse guère les 50-60% habités en 2014 par 11.195 habitants soit une densité d'un peu moins de 17 personnes/Ha (3,42 ménages/Ha). Ce constat nous permet de tirer les enseignements suivants : densité faible au niveau du centre et l'aire urbanisable du P.A. homologué largement supérieure aux prévisions pour 2025.

En plus de la fonction habitat l'espace du PA homologué a vu la programmation d'un certain nombre d'équipements détaillés dans le tableau suivant et qui sont au nombre de 14 en plus des équipements existants au nombre de 36:

Tableau n°29 : Tableau d'évaluations des équipements du PA homologué :

N°	Equipements	Existe	Projeté	Réalisé	Non réalisé	Observation
	1- Equipements Administratifs					
A1	Arrondissement	X				
A2	Tribunal	X				
A3	Maroc Telecom	X				
A4	Poste 1	X				
A5	Perception 1	X				
A6	Arrondissement de l'Agriculture	X				
A7	Gendarmerie	X				
A8	Pachalik (cercle de Tissa)	X				
A9	Château d'eau 1	X				
A10	Château d'eau 2	X				
A11	Association de maison de bienfaisance	X				
A12	Commune	X				
A13	Log. de fonction	X				
A14	Equipement selon besoin		X	X		
A15	Château d'eau 3	X				
A16	Foyer Féminin +bibliothèque +Maison de Jeunes	X				
A17	Perception 2	X				
A18	Poste 2	X				
A19	Municipalité	X				
A20	Caidat	X				
A21	Equipement selon besoin		X		X	
A22	Maison de la culture		X		X	
A23	Equipement selon besoin		X		X	
A24	Equipement selon besoin		X		X	
A25	Station d'épuration		X		X	
	2- Equipements Socio-Collectifs					
	Esc. 1 Souk	X				
	Esc. 1 bis Annexe Souk	X				
	Esc. 2 Gare Routière		X	X		
	3- Equipements de la Santé					
	H 1 Hôpital	X				
	H 2 Centre de Santé		X		X	
	4- Equipements de l'Enseignement					
	E 1 Collège	X				
	E 2 Ecole	X				
	E 3 Collège	X				
	E 4 Lycée	X				
	E 4 Lycée (Annexe)	X				
	E 5 Ecole	X				
	E 5 Ecole (Annexe)	X				
	E 6 Ecole		X	X		
	E 7 Collège		X	X		
	E 8 Ecole		X	X		
	E 9 Lycée		X	X		
	5- Equipements de Culte					
	M 1 Mosquée	X				
	M 2 Mosquée	X				
	M 3 Mosquée		X	X		
	M 4 Mosquée		X	X		
	CM 1	X				
	CM 2	X				

	CM 3	X				
	CM 4	X				
	CM 5	X				
	TOTAL	36	14	8	6	

Sources : Plan d'Aménagement homologué et son règlement d'aménagement-AU Taza et enquête sur place :

A la lecture de ce tableau on constate que le PA homologué a projeté 14 équipements dont 8 ont été réalisés. Les équipements existants avant le PA en cours sont au nombre de 36 entre administrations, éducations et de proximité (soit 72% du total des équipements).

On constate que certains nombres d'équipements non prévus par le P.A. actuel ont été réalisés ou en cours de réalisation. Ce ci pose un problème de planification et de programmation par rapport aux besoins des populations locales et des communes voisines dépendants de la ville de Tissa. A titre d'exemple on assiste à la construction d'un hôpital local alors qu'un centre de santé été prévu. On assiste aussi à la construction d'un tribunal en échange de celui qui existe mais à un emplacement différent sur le boulevard Med. V dans la partie basse de la ville.

L'élaboration du nouveau plan d'aménagement nous incite à plus de cohérence dont la programmation s'appuyant sur des besoins réels en concertation avec les différents intervenants et par la même occasion éviter toute hypothèque de terrain d'autrui.

CHAPITRE 3 : SYNTHESE ET PROJECTIONS

SYNTHESE

Au terme de ce diagnostic, il nous semble que la situation de la commune urbaine de Tissa est à présent mieux perçue dans ses différentes facettes. L'absence ou l'insuffisance d'information relative à certains domaines n'a évidemment pas permis de réaliser un travail exhaustif mais l'état d'avancement de la collecte des données et de la réflexion à propos de la quasi-totalité des aspects de la vie dans la commune, est à notre sens suffisamment avancé pour permettre le passage à la définition des « options d'aménagement » pour la commune urbaine de Tissa ainsi que des « orientations stratégiques » optées pour les noyaux de développement prioritaires.

Afin qu'elles puissent être adaptées à la réalité et disposer d'un maximum de probabilité de se concrétiser, ces options doivent prendre en considération les principaux résultats de ce diagnostic dont voici le rappel synthétique :

1- NIVEAU REGIONAL

Il s'agit, entre autres, des dysfonctionnements multiples dont souffre la région sur les plans sociodémographique, environnemental et urbanistique, en dépit de son essor dans le domaine économique. Ces dysfonctionnements auront certes un impact sur l'essor économique et social de la commune qui vont devoir affronter un double défit : celui de **rattraper les retards cumulés** au niveau local et celui de **faire face aux retombées néfastes** des problèmes dont souffre actuellement la région.

En effet, sur le plan sociodémographique, la région de Fès-Meknès présente :

Une densité importante : d'environ 104,8 hab./km2 en 2014, soit plus de 2 fois la moyenne nationale, principalement portée par la présence dans la région de villes très importantes comme Fès et Meknès. La densité provinciale est également très importante avec 118,6 hab/km^2. Cette forte densité engendre une grande pression sur les ressources naturelles au niveau rural (demande de terrains ruraux à urbaniser, demande de terrain pour l'implantation des industries et des équipements, prolifération de l'habitat non réglementaire à la périphérie des grandes villes, empiètement sur les terres arables, etc.).

Un exode rural important, notamment vers les grandes villes telles que Fès, Meknès, Taounate, Tissa ..... dû à la forte attractivité de ces pôles et au manque d'équipements au niveau des communes voisines. Cet exode croissant augmente la pression sur les ressources, le foncier et l'emploi et posent de sérieux problèmes relatifs à l'aménagement et au développement de la région dans son ensemble.

Un faible niveau de qualification des populations ; ce qui constitue un frein au développement de la région. Les taux d'analphabétisme sont forts et les niveaux d'instruction sont bas, notamment dans les campagnes et précisément pour la composante féminine. Or, le développement d'une économie compétitive exige la disponibilité d'une main d'œuvre détenant le savoir et le savoir-faire dans différents domaines.

Sur le plan environnemental, la région est fortement touchée par la pollution des bassins hydrographiques, notamment le Sebou qui est le bassin le plus pollué du pays. Les ménages et les industries déversent à l'air libre leurs eaux usées, sans aucun type de traitement ; ce qui rend les opérations d'épuration de plus en plus complexes et onéreuses. Les forêts de la région sont soumises à la pression humaine, notamment en raison de la forte densité de population par endroits impliquant des besoins croissants d'espaces pour les cultures, les pâturages et l'habitat.

Sur le plan urbanistique, les extensions urbaines non maîtrisées et souvent non contrôlées, générées par l'accroissement démographique interne et l'attrait du développement économique récent (ouverture de plusieurs chantiers de construction, d'aménagement, d'équipement, etc.), sont derrière la prolifération de phénomènes de congestion, de détérioration de l'environnement urbain, de l'insuffisance des équipements, de l'empiètement sur les terres arables, etc.

2 - NIVEAU COMMUNAL

2-1 Atouts et potentialités

Les atouts et potentialités dont jouit la commune urbaine de Tissa sont essentiellement naturels. Ces atouts se présentent comme suit :

Matières premières variées : les productions agricoles peuvent être mieux exploitées, commercialisées, voire même industrialisées (olives en conserve, huiles d'olives, commerce de lait et d'œufs, exploitation de sel etc.). A cet égard, le développement de techniques intensives d'agriculture à travers un réseau d'irrigation est nécessaire pour minimiser la dépendance des cultures aux aléas climatiques, améliorer l'exploitation des terres agricoles, et développer l'élevage. La Commune profite également des terres propices à la céréaliculture, au maraicher et aux légumineuses.

Ressources naturelles et spécificités de la zone : Ces atouts doivent être valorisés pour le développement du tourisme rural. Dans ce cadre, il faut encourager l'utilisation des produits locaux et organiser des circuits de randonnés et découvertes. Le festival du cheval est très important et participe à la dynamique culturelle dont jouit la ville de Tissa. D'ailler un espace est dédié à ce festival.

Un potentiel humain important : La jeunesse de la population doit être perçue comme une réserve et un terrain favorable à la croissance. Il serait intéressant de développer le potentiel industriel artisanal de la commune.

Du point de vue environnemental : L'assainissement liquide et surtout solide est primordial pour permettre un développement viable. Eviter le rejet direct dans la rivière de oued L'ben et assurer un traitement dans une station d'épuration. Les déchets solides doivent être régulièrement ramasser et entreposer dans une décharge public étanche et contrôlée, confiée à un syndicat de commune, pour la gestion. ce syndicat permettra de diminuer l'investissement de la commune et les charges afférentes.

D'autres actions doivent être entreprises pour préserver l'environnement et assurer un développement durable de la commune :

- La délimitation des zones d'extension urbaines en dehors des sites écologiques, inondables, instables et accidentées ;
- La généralisation des branchements d'eau potable à toutes les habitations à long terme tout en assurant la qualité de l'eau sans aucune salinité;
- La sensibilisation de la population locale à la question environnementale (cours d'eau, espace forestier et de boisement, espace de cultures.....

Sur le plan spatial : La commune de Tissa dispose de potentialités spécifiques importantes et de perspectives engendrées par le développement provincial et par la programmation de grands équipements.

2-2 Contraintes et difficultés

A côté des atouts favorables dont jouit la commune étudiée et qui sont essentiellement naturels et humains, celle-ci souffre en même temps de grandes difficultés naturelles, économiques et sociales qui handicapent toute tentative de développement. En effet :

- La prédominance des cultures en Bour rend l'activité fortement dépendante des aléas climatiques ; et avec la sécheresse que connaît le pays ces dernières années, les rendements agricoles restent rudimentaires ;
- Les rendements agricoles restent faibles étant donné la faible irrigation des parcelles et le coût élevé des équipements agricoles ;
- La pauvreté des exploitants qui freine toute tentative de développement et de mécanisation du secteur ;
- La commune souffre en outre d'une condition sociale inquiétante. En effet :
  - Le taux d'analphabétisme est élevé ;
  - Le taux de fécondité y est relativement important ;
  - L'âge moyen au premier mariage est toujours bas ;
  - Le taux d'activité est bas, surtout chez les femmes;
  - Les moyens financiers des familles sont limités.
- Le niveau d'équipements en infrastructure est généralement déplorable (faiblesse du réseau d'assainissement, faibles taux de branchement à l'eau potable et de qualité) en raison des moyens financiers très limités de la commune ;
- Les infrastructures routières sont modestes et souvent à l'état de pistes, ce qui pose de grands problème d'accessibilité à certaines zones lors de fortes pluies qui se déversent vers la partie basse de Tissa;
- La situation géographique de Tissa et la nature du terrain rend la commune vulnérable aux inondations, surtout vers les quartiers situés plus bas. Il est impératif de tirer les enseignements des inondations importantes subies en 2010 et ces dernières années.

2-3. Matrice des atouts et contraintes

Secteur	Diagnostic actuel	Potentialités	Contraintes
Socio-démographie	11.195 habitants en 2014 ; 2.298 ménages en 2004 ; Taux d'analphabétisme (40,5%)	59,5% de la population est en âge d'activité ; Les jeunes (moins de 15 ans) représentent 36,2% de la population.	Croissance incontrôlée ; Densité élevée par rapport à la moyenne provinciale et nationale (448 hab/km²).
Socio-économie	Taux d'activité de 40,4% ; Population à revenus modestes.	Population jeune (un tiers a moins de 15 ans).	Faiblesse de l'offre d'emplois des secteurs public et privé
Agriculture	Faible superficie agricole (1.932 ha) ; Part très faible de l'irrigation (3,8% des terres irriguées) ; Cultures destinées à l'autosubsistance et à l'alimentation animale.	S.A.U de 77,3%.	Surfaces agricoles étroites et site accidenté ne permettant pas la mécanisation du travail du sol ; Bour (96,2%) dépendant des aléas climatiques ; Exploitants non formés

Elevage	Effectif du cheptel communal : - 1.475 ovins - 380 bovins - 146 caprins - 216 animaux de trait	Climat et nature propice à l'élevage.	Faible formation des éleveurs ; Faible performance laitière des bovins.
Industrie & Artisanat	Industrie et artisanat emploie 17,4% de la population active.	Zone d'activité prévue par le plan d'aménagement ; L'agroalimentaire représente une opportunité de création de richesse et d'emplois. Présence de mines de sel.	Faiblesse du réseau routier ; Absence actuelle d'une plateforme pour l'activité industrielle ; Absence de promotion de l'activité artisanale.
Commerce et services	Secteur tertiaire emploie 57,0% de la population active ; Le commerce emploie 19,7% des actifs.	Potentialité moyennes. -18 alimentations générales -2 point de vente des légumes et fruits -une boulangerie -2 laiteries, -un marchand de tabac -3 point de vente des matériaux de construction	-L'enclavement de la commune, - Insuffisance en matière de transport interne et externe (routes) - Faible pouvoir d'achat des habitants - absence d'activités génératrices de revenus.
Tourisme	Faible potentialités touristiques de la commune en dehors du festival de Tissa du cheval.	Nature moyennement diversifiée et peu valorisée.	-Faiblesse en matière d'aménagement de certains sites (berges de l'oued)
Foncier	En majorité privé avec de grande propriétés appartenant au domaine public de l'Etat et collectif.	Foncier domanial pour les grands équipements	Topographie délicate, instable, accidenté et zones inondables
Habitat	Urbain : sans personnalité architectural collectif comme mono familial; Rural : intéressant et sous équipé.	Urbain : possibilités de restructuration et d'amélioration ; Rural : Bon cachet architectural. Présence d'habita clandestin et sous équipé.	Urbanisation éclatée et lotissements sous équipés.
Eau potable	Taux de branchement de 63,3%.	Présence de sources, de nappes phréatiques importantes et de barrages pour alimenter le centre.	Eau saline selon les puits d'approvisionnement.

Electricité	Taux de branchement de 83,3% en 2004.	Possibilités d'atteindre le taux maximal de 100%.	Les revenus des populations ne permettent pas à certains d'avoir un branchement.
Assainissement	Taux de branchement de 57,4% en 2004 ; Le reste utilise des fosses septiques et autres moyens.	Décharge publique existante.	Réseau d'assainissement vétuste et insuffisant ; Décharge publique non contrôlée et pas aux normes.
Voirie	Le réseau routier est faible : - RR 508 qui est l'axe principal du centre (Bd Med v) - RP 5329 relie Tissa à l'axe Fès-Taza - Voies secondaires et de lotissement	De nombreuses pistes peuvent être revêtues de manière économique, la commune dispose de carrières de sable.	Zone caractérisée par un relief assez accidenté ; Voirie non entretenue et à l'état de pistes dans certains quartiers de la ville.
Enseignement	- 8 écoles préscolaires - 3 écoles primaires - 2 collèges - 1 lycée	Nouvelles inscriptions en constante augmentation.	Etablissements non entretenus ; Ecoles mal réparties dans l'espace communal ; Abandon scolaire important.
Santé	Un centre de santé de 20 lits 3 médecins privés 4 pharmacies	Secteur privé participe faiblement à combler le déficit du secteur public.	Faiblesse en matière de personnel et d'entretien du laboratoire public ; Moyens très limités.
Equipements socio-collectifs	1 foyer féminin ; 1 maison de jeunes ; 1 maison de l'étudiant, dar attalib et dar attaliba ; 1 complexe sportif ; 1 pôle d'attraction avec piscine et bibliothèque.		Les services sont en deca des aspirations des élus et des populations.

PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES

Quel que soit le degré de fiabilité et de précision qu'elle peut atteindre, aucune perspective démographique ne peut prétendre à la fixation du nombre exact d'une population à une date précise. Ainsi, et pour pouvoir se rapprocher le plus de la réalité, nous allons présenter deux scénarios d'évolution afin d'estimer la population future de la commune : un scénario tendanciel et un scénario de dynamisation.

Pour ces deux scénarios, la formule utilisée est la suivante :

$$P_t = P_0 \times (1+r)^x$$

Avec :

P_t : l'effectif de la population à la date t cherchée ;
P_0 : l'effectif de la population à la date de départ ;
r : Le taux d'accroissement moyen annuel ;
x : le nombre d'années de projection (différence entre l'année de projection et la date de départ).

1. SCENARIO TENDANCIEL

La méthode tendancielle tient compte de l'évolution passée pour décrire la tendance future de la population. Elle suppose que cette population évoluerait dans les années à venir selon le même rythme d'accroissement antérieur en terme de mortalité, de fécondité et de migration. Elle se base sur l'évolution des taux annuels de la tendance enregistrée au cours de la période antécédente et consiste à appliquer les mêmes taux et à projeter ainsi leur évolution annuelle.
L'analyse démographique a révélé une croissance positive et relativement importante de la population à l'échelle de la commune.

Tableau n°30 : Evolution de la population et TAMA actuel de la commune

Commune urbaine	2004		2014		Taux d'accroissement moyen
	Population	Ménages	Population	Ménages	
Tissa	9.566	1.824	11.195	2.298	**Population : + 1,58%** **Ménages : + 2,34%**

Source : RGPH 2004 et 2014

Le RGPH 2014, dont les premiers résultats viennent d'être rendus publics, montre que la population communale a atteint 11.195 habitants répartis sur 2.298 ménages. Le TAMA 2004-2014 correspondant à l'évolution moyenne annuelle de la population a été de +1,58% tandis que celui des ménages a été de +2,34%.

L'application de ces taux d'accroissement pour les années prochaines nous permet d'établir les projections suivantes :

Tableau n°31 : Projections de la population et des ménages de la commune urbaine de Tissa (scénario tendanciel) :

	1994	2004	2014	2020	2025
Population	7.059	9.566	11.195	12.303	13.309
Ménages	1.232	1.824	2.298	2.640	2.963

Selon le scénario tendanciel, la population totale de la commune urbaine de Tissa atteindrait 13.309 habitants pour 2.963 ménages à l'horizon du P.A (2025). Le nombre de personnes par ménage passerait de 5,7 en moyenne en 1994 à 4,5 en 2025.

Cette méthode tendancielle, quoiqu'elle reste la plus utilisée dans le calcul des projections, présente un inconvénient : en projetant une situation à partir d'un constat réel, basé sur la croissance globale, on projette aussi les circonstances du moment et les données à caractère structurel et conjoncturel qui sont susceptibles de connaître des changements à l'avenir, dus à un dynamisme économique quelconque ou à une mutation spatiale volontaire.

Ainsi, ce scénario suppose :

- La stagnation du développement de l'économie locale ;
- L'échec des projets touristiques et d'urbanisme en cours ou prévus localement ;
- Le non attrait à cause de la concurrence des villes voisines ;
- La continuité de l'exode rural vers les autres régions ;
- La migration des jeunes actifs à la recherche d'opportunités de travail et de conditions de vie plus convenables ;
- La stagnation de l'état actuel en termes des équipements et infrastructures.

2. SCENARIO VOLONTARISTE

Le scénario volontariste est basé sur l'évolution démographique remarquée durant la dernière décennie, mais tout en corrigeant la tendance antérieure par l'introduction de certaines donnes économiques et conjoncturelles, notamment les projets immobiliers et touristiques prévus et qui sont susceptibles d'augmenter les potentialités d'accueil dans l'aire d'étude.

En effet, la commune urbaine de Tissa connait, en plus de l'accroissement démographique naturel, une certaine amélioration des indicateurs sociaux à même de réorienter les tendances de l'évolution future de sa population. Il s'agit notamment du phénomène conjugal et de la fécondité qui est de plus en plus marqué, d'une part, par la régression de l'âge moyen au premier mariage, le recul de l'indice synthétique de fécondité, la diminution de la taille des ménages, et d'autre part, par l'amélioration relative des conditions de vie.

Tout ceci nous incite à proposer un scénario volontariste qui prend en compte les orientations stratégiques assignées dans ce P.A, et ce pour maîtriser l'évolution future au sein de la commune.

Les hypothèses proposées par ce scénario prévoient :

- Le développement économique de la commune ;
- L'amélioration du niveau de vie des habitants ;
- L'amélioration du niveau d'équipements à court ou à moyen terme ;
- Le maintien de la population au sein de la commune avec l'amélioration des conditions de vie et l'attractivité des habitants des communes limitrophes sous équipées.

Selon le scénario volontariste, les projections de la population et des ménages de la commune se présentent comme suit :

	2004	2014	2020	2025
Population	+3,09%	+1,58%	+2,50%	+3,00%
Ménages	+4,00%	+2,34%	+3,25%	+4.00%

Tableau n°32 : Projections de la population et des ménages de la commune urbaine de Tissa (scénario volontariste) :

	1994	2004	2014	2020	2025
Population	7.059	9.566	11.195	12.983	15.051
Ménages	1.232	1.824	2.298	2.784	3.387

Ainsi, selon le scénario volontariste, la population de la commune urbaine de Tissa serait de l'ordre de 15.051 habitants répartis sur 3.387 ménages à l'horizon 2025. Le nombre de personnes par ménage passerait de 5,7 en moyenne en 1994 à 4,4 en 2025.

Le potentiel humain prévu pour la commune serait certes un facteur positif et un grand atout pour une meilleure gestion et exploitation des ressources et biens de la commune, mais encore faudrait-il que des mesures d'accompagnement soient bien prises en compte, notamment dans les domaines de :

- La lutte contre l'analphabétisme et la généralisation de la scolarisation des enfants. Une attention particulière doit être portée au dispositif de l'enseignement, tant en ce qui concerne les équipements internes des établissements que du point de vue programme et emplois de temps. La commune pourrait bel et bien profiter de la proximité des villes de Fès et Taza en terme de scolarisation, en fréquentant les établissements de cette ville, mais encore faut-il inciter les habitants et les encourager à élever leur niveau d'études et prévoir des liaisons adéquates pour relier Tissa à ces villes ;

- La formation des jeunes pour les préparer au marché de l'emploi. Des centres de formation professionnelle, spécialisés notamment dans les domaines agricole, artisanal et industriel sont donc à prévoir localement ;

- La formation des agriculteurs et la création de coopératives ;

- L'implication de la femme, qui représente la moitié de la population locale, dans tous les programmes de vulgarisation et de sensibilisation, d'alphabétisation et des projets générateurs de revenu ;

- Des mesures d'accompagnement dans les domaines économiques, de l'habitat et des services divers devraient également être revues dès maintenant pour éviter tout déséquilibre économique ou social dans la commune à court et à moyen terme.

Liste des tableaux :

- Tableau n°1 : Répartition de la population de la région Fès-Meknès
- Tableau n°2 : Structure de la population selon le milieu de résidence
- Tableau n°3 : Taux d'urbanisation de la région
- Tableau n°4 : Répartition de la population de la région Fès-Meknès selon les grands groupes d'âge
- Tableau n°5 : Répartition de la population de la province de Taounate selon les grands groupes d'âge
- Tableau n°6 : Evolution de la population communale
- Tableau n°7 : Répartition de la population par groupe d'âge
- Tableau n°8 : Proposition de la population par groupe d'âge
- Tableau n°9 : Situation matrimoniale par sexe
- Tableau n°10 : Liens avec le chef de ménage
- Tableau n°11 : Age moyen au premier mariage et fécondité
- Tableau n°12 : Niveaux d'instruction de la population âgé de 10 ans et plus
- Tableau n°13 : Langues lues et écrites
- Tableau n°14 : Population active
- Tableau n°15 : Situation dans la profession des actifs occupés de la commune
- Tableau n°16 : Répartition des actifs suivant le domaine d'activité
- Tableau n°17 : Effectif du cheptel et animaux de trait dans la commune
- Tableau n°18 : Rente locative du souk hebdomadaire
- Tableau n°19 : Budget de fonctionnement de la commune de Tissa
- Tableau n°20 : Evolution des dépenses d'équipement communales
- Tableau n° 21 : Répartition des dépenses communales
- Tableau n°22 : Principaux ratios
- Tableau n°23 : Répartition des élèves suivant le niveau scolaire et le sexe
- Tableau n°24 : Surface des logements
- Tableau n°25 : Type d'habitat
- Tableau n°26 : Assainissement liquide
- Tableau n°27 : Les insuffisances du centre
- Tableau n° 28 : Equipements de superstructure
- Tableau n°29 : Tableau d'évaluations des équipements du PA homologué
- Tableau n°30 : Evolution de la population et TAMA actuel de la commune
- Tableau n°31 : Projections de la population et des ménages de la commune urbaine de Tissa (scénario tendanciel) :
- Tableau n°32 : Projections de la population et des ménages de la commune urbaine de Tissa (scénario volontariste)

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique n°1 : Pyramide des âges de la population selon le RGPH 2004
- Graphique n°2 : Pyramide des âges de la population selon l'enquête ménages
- Graphique n°3 : Situation dans la profession des actifs occupés
- Graphique n°4 : Evolution des recettes et dépenses de fonctionnement de la commune
- Graphique n°5 : Répartition des dépenses de la commune
- Graphique n°6 : Nombre de pièces par foyer selon l'enquête ménages de mai 2015
- Graphique n°7 : Surfaces des parcelles selon la MAP cadastrale
- Graphique n°8 : Matériaux de construction utilisés
- Graphique n°9 : Nombre de personnes par foyer selon l'enquête ménages de mai 2015
- Graphique n°10 : Nombre de ménages par foyer selon l'enquête ménages de mai 2015

ANNEXES

1. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1- P.D.A.R. homologué ;
2- R.G.P.H. 1994-2004-2014 ;
3- P.C.D. 2010 ;
4- Enquête relative au PDAR auprès de la commune ;
5- Monographie provinciale ;
6- Schéma de Développement et d'Aménagement Régional ;
7- Monographie de la région Taza-Taounate-El Hoceima ;
8- Monographie communale.

2. ABREVIATIONS UTILES

- R.G.P.H. : Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;
- S.D.A.R. : Schéma de Développement et d'Aménagement Régional ;
- T.N. : Terrain Naturel ;
- B.T. : Basse Tension ;
- M.T. : Moyenne Tension ;
- H.T. : Haute tension ;
- R+1 : Rez de chaussée plus un étage.
- ORMVA : Office Régionale de Mise en Valeur Agricole ;
- ONEE : Office Nationale de l'eau et de l'électricité ;
- PERG : Programme d'Electrification Rurale Global ;
- OFPPT : Office de Formation Professionnel et de la promotion de travail ;
- CFP : Centre de formation Professionnelle ;
- BTP : Bâtiment et Travaux Publics ;
- PCD : Plan Communal de Développement ;
- SAU : Surface Agricole Utile ;
- TAMA : Taux d'Accroissement Moyen Annuel de la population ;
- HCP : Haut Commissariat au Plan.